MANUEL DU CÉRÉMONIAL MANUAL OF CEREMONIAL



REVUES - PARADES REVIEWS - PARADES

CORPS DE CADETS/ESCADRONS CADET CORPS/SQUADRONS

CADETS

AVANT-PROPOS

FOREWORD

avril 2003

OBJET

- 1. Cette instruction ne modifie ni ne remplace le manuel d'exercice militaire A-PD-201-000/PT-000. Elle est une procédure adaptée pour les formations de base d'une revue dans les corps de cadets /escadrons.
- 2. Cette instruction prend effet dès réception et remplace le manuel publié en octobre 1993.
- 3. Il est important de noter que dès cette année, le <u>Cérémonial de revue annuelle se</u> <u>limitera à un défilé en colonne de route</u>, cette directive prend effet immédiatement et doit être appliquée par tous les CC/Esc sans exception. Vous êtes également prié de prendre note que cette publication du manuel du cérémonial est provisoire et elle sera remplacée par un manuel de cérémonial distinct à chaque élément.
- 4. Le commandant de l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est) est l'autorité exclusive pour modifier le contenu de cette publication. Toute suggestion de changement devra être acheminée par les voies hiérarchiques à l'OEM2 Admin.

April 2003

OBJECT

- 1. This directive does not modified nor replaced the drill manual A-PD-201-000/PT-000. It is a procedure adapted for basic formations for cadets corps/squadrons review.
- 2. This directive takes effect upon receipt and replaces the manual published in October 1993.
- 3. It is important to note, that starting this year, the ceremonial at the annual review will be limited to a march past in column of route. This directive is effective immediately and must be adhered to by all CC/Sqn without exception. You should also note that this publication of the ceremonial manual is temporary. A specific ceremonial manual for each component will replace it.
- 4. The Commanding Officer of the Regional Cadet Support Unit is the exclusive authority to modify this publication. Every suggestion for changes must be submitted thru the chain of command to SO2 Admin.

Manuel du cérémonial i Manual of Ceremonial

REGISTRE DES MODIFICATIFS/ RECORDS OF AMENDMENTS

LISTE DES MOI AMENDMEN	DIFICATIFS/ NTS LIST	DATE DE REVISION/		
NUMÉRO/ NUMBER	DATE	DATE REVISED	SIGNATURE	

Liste de distribution		Distribution List	
Exécution		Action	
Cmdt Dét Mtl	4	Mtl Det OC	
Cmdt Dét Qué	4	Que Det OC	
ERIC(E)	20	RCIS (E)	
Adjuc Région	1	Region CWO	1
Tous les CC/Esc	2 Intranet	All CC/Sqns	'
Information		Information	
La Ligue navale du Canada - Division du Québec	2	Navy League of Canada Quebec Division	
La ligue du Québec des Cadets de l'Armée	2	Army Cadet League Quebec Division	
La ligue des Cadets de l'Air du Canada Comité Provincial du Québec	1	Air Cadet League Quebec Division	
Cmdt de l'URSC Est	1	RCSU Eastern CO	
CEM	1	COS	
OEM2 Admin	1	SO2 Admin	
OEM2 Log	1	SO2 Log	
OEM2 (M)	1	SO2 Sea	
OEM2 (Ar)	1	SO2 Army	
OEM2 (Av)	1	SO2 Air	
CIECM NCSM Qué	10 Intranet	HMCS Quebec	
Cmdt CIECA Valcartier	10 Intranet	CSTC Cmdt Valcartier	
Cmdt CIECA Cap-Chat	10 Intranet	CSTC Cmdt Cap-Chat	
Cmdt CIECA Bagotville	10 Intranet	CSTC Cmdt Bagotville	
EVVRE	5	ERGS	
EMCRE	5	ERCSM	
Bibliothèque (Cadets)	1	Library (Cdts)	
Surplus	4	Spares	
Webmestre	1	Web master	
Total	57	Total	

TABLE DES MATIÈRES

TABLE OF CONTENTS

CHAPITRE	I – INTRODUCTION	1-1	CHAPTER	I – INTRODUCTION
101	Objet	1-1	101	Purpose
102	But	1-1	102	Aim
103	Contenu	1-1	103	Contents
104	Terminologie	1-1	104	Terminology
105	Symboles	1-2	105	Symbols
CHAPITRE	2 – PLANIFICATION ET ORGANISATION	2-1	CHAPTER	2 – PLANNING AND ORGANIZATION
201	Généralités	2-1	201	General
202	Préparation à long terme	2-1	202	Long Term Preparation
203	Préparation à court terme	2-2	203	Short Term Preparation
204	Jour du cérémonial	2-3	204	Day of the Ceremony
205	Après le cérémonial	2-3	205	After the Ceremony
206	Fonctions et responsabilités	2-3	206	Appointments and responsibilities
207	Information à transmettre à l'officier de revue	2-7	207	Information to give the Reviewing Officer
Annexe A	Préparation à long terme	2-A-1	Annex A	Long Term Preparation
Annexe B	Préparation à court terme	2-B-1	Annex B	Short Term Preparation
Annexe C	Déroulement des cérémonies	2-C-1	Annex C	Ceremonies
Annexe D	Après la cérémonie	2-D-1	Annex D	After the Ceremony
Annexe E	Préparation d'une cérémonie	2-E-1	Annex E	Preparation of a Ceremony
Annexe F	Renseignements généraux - Officier de revue	2-F-1	Annex F	General information - Reviewing Officer

Table des matières Table of Contents

CHAPITRE 3 – DÉROULEMENT DES CÉRÉMONIES		3-1	CHAPTER	3 – SEQUENCE OF EVENTS
301	Protocole	3-1	301	Protocol
302	Saluts militaires	3-1	302	Compliments
303	Préséance	3-3	303	Precedence
304	Utilisation d'un drapeau	3-8	304	Flag usage
305	Médailles	3-12	305	Medals
306	Terrain de rassemblement	3-14	306	Parade ground
307	Cérémonial de revue annuelle	3-14	307	Annual Ceremonial Review
308	Cérémonial de revue annuelle combinée, CCMRC - CCLN	3-27	308	Joint RCSCC – NLCC Annual Ceremonial Review
309	Passation de commandement	3-31	309	Change of Command
310	Remise d'un(e) drapeau/bannière	3-35	310	Presentation of flag/banner
311	Cérémonie du souvenir	3-37	311	Remembrance Service
312	Cérémonie des couleurs et du coucher du soleil	3-40	312	Colours and sunset Ceremonies
CHAPITRE	4 – COMMANDEMENTS EXÉCUTION	4-1	CHAPTER	4 - COMMANDS / EXECUTION
401	Exécution d'une cérémonie	4-1	401	Conducting a Ceremonial parade
402	Rassemblement	4-1	402	Falling in
403	Nombre de cadets	4-1	403	Number of cadets
404	Exécution	4-2	404	Execution
405	Formation et déplacements	4-2	405	Formation and movements
406	Commandements – Cérémonial de revue annuelle	4-43	406	Commands – Annual Ceremonial Review
407	Commandements – Cérémonial de revue annuelle CCMRC	4-65	407	Commands – RCSCC Annual Ceremonial Review
408	Commandements – Passation de commandement	4-81	408	Commands – Change of Command

Table des matières Table of Contents

409	Commandements – Passation de commandement – Cérémonie abrégée	4-105	409	Commands – Change of Command – Abridged Ceremony
410	Commandements – Remise d'une bannière	4-109	410	Commands – Banner Presentation
411	Commandements – Jour du Souvenir	4-131	411	Commands – Remembrance Day

Manuel du cérémonial vi Manual of Ceremonial

LISTE DES FIGURES

LIST OF FIGURES

FIGURE	TITRE	PAGE	FIGURE	TITLE	PAGE
1-1	Symboles réservés aux affectations	1-3	1-1	Appointment Symbols	1-3
3-1	Ordre de préséance I	3-6	3-1	Order of Precedence I	3-6
3-2	Ordre de préséance II	3-7	3-2	Order of Precedence II	3-7
3-3	Emplacement des drapeaux/bannières	3-10	3-3	Flags/Banners location	3-10
3-4	Terrain de rassemblement	3-15	3-4	Parade Ground	3-15
3-5	Formation – Division/peloton/ section en ligne	3-18	3-5	Formation – Division/ Platoon/Section in line	3-18
3-6	Formation – Division/peloton/ section en colonne de trois	3-19	3-6	Formation – Division/ Platoon/Section in column of threes	3-19
3-7	Formation – Division/peloton/ section en colonne de route	3-20	3-7	Formation – Division/ Platoon/Section in column of route	3-20
4-1	Garde pour un seul drapeau	4-7	4-1	Flag Party for one Colour	4-7
4-2	Garde pour deux drapeaux	4-8	4-2	Flag Party for two Colours	4-8
4-3	Formation – Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et moins sans drapeau	4-9	4-3	Formation – Cadet Corps/Squadron 30 cadets and less without flag	4-9
4-4	Formation – Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et moins avec drapeau(x)	4-10	4-4	Formation – Cadet Corps/Squadron 30 cadets and less with flag(s)	4-10
4-5	Revue – Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et moins	4-11	4-5	Inspection – Cadet Corps/Squadron 30 cadets and less	4-11
4-6	Défilé en colonne de route – Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et moins	4-12	4-6	March past in column of route – Cadet Corps/ Squadron 30 cadets and less	4-12
4-7	Entrée du/des drapeau(x) – Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et moins	4-13	4-7	Flag(s) is/are being marched on – Cadet Corps/Squadron 30 cadets and less	4-13

List des figures List of figures

FIGURE	TITRE	PAGE	FIGURE	TITLE	PAGE
4-8	Formation – Corps de cadets/Escadron de 31 à 75 cadets	4-14	4-8	Formation – Cadet Corps/Squadron 31 to 75 cadets	4-14
4-9	Entrée du/des drapeau(x) — Corps de cadets/Escadron de 31 à 75 cadets	4-15	4-9	Flag(s) is/are being marched on – Cadet Corps/Squadron 31 to 75 cadets	4-15
4-10	Revue – Corps de cadets/ Escadron de 31 à 75 cadets en trois rangs	4-16	4-10	Inspection – Cadet Corps/Squadron 31 to 75 cadets in three ranks	4-16
4-11	Défilé en colonne de route – Corps de cadets/Escadron de 31 à 75 cadets	4-17	4-11	March past in column of route – Cadet Corps/ Squadron 31 to 75 cadets	4-17
4-12	Formation – Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en trois rangs	4-18	4-12	Formation – Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in three ranks	4-18
4-13	Formation – Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en six rangs sans drapeau	4-19	4-13	Formation – Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in six ranks without flag	4-19
4-14	Formation – Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en six rangs avec drapeau(x)	4-20	4-14	Formation – Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in six ranks with flag(s)	4-20
4-15	Entrée du/des drapeau(x) – Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en trois rangs	4-21	4-15	Flag(s) is/are being marched on – Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in three ranks	4-21
4-16	Revue – Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en trois rangs	4-22	4-16	Inspection – Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in three ranks	4-22
4-17	Revue – Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en six rangs avec drapeau(x)	4-23	4-17	Inspection – Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in six ranks with flag(s)	4-23
4-18	Défilé en colonne de route – Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus	4-24	4-18	March past in column of route – Cadet Corps/ Squadron 76 cadets and more	4-24

List des figures List of figures

FIGURE	TITRE	PAGE	FIGURE	TITLE	PAGE
4-19	Formation – Équipage de 30 cadets et moins sans musique	4-25	4-19	Formation – Ship's Company 30 cadets and less without a band	4-25
4-20	Formation – Équipage de 30 cadets et moins avec musique	4-26	4-20	Formation – Ship's Company 30 cadets and less with a band	4-26
4-21	Revue – Équipage de 30 cadets et moins	4-27	4-21	Inspection – Ship's Company 30 cadets and less	4-27
4-22	Défilé en colonne de route – Équipage de 30 cadets et moins	4-28	4-22	March past in column of route – Ship's Company 30 cadets and less	4-28
4-23	Formation – Équipage de 31 à 75 cadets sans musique	4-29	4-23	Formation – Ship's Company 31 to 75 cadets without a band	4-29
4-24	Formation – Équipage de 31 à 75 cadets avec musique	4-30	4-24	Formation – Ship's Company 31 to 75 cadets with a band	4-30
4-25	Revue – Équipage de 31 à 75 cadets en trois rangs	4-31	4-25	Inspection – Ship's Company 31 to 75 cadets in three ranks	4-31
4-26	Défilé en colonne de route – Équipage de 31 à 75 cadets	4-32	4-26	March past in column of route – Ship's Company 31 to 75 cadets	4-32
4-27	Formation – Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs sans musique	4-33	4-27	Formation – Ship's Company 76 cadets and more in three ranks without a band	4-33
4-28	Formation – Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs avec musique	4-34	4-28	Formation – Ship's Company 76 cadets and more in three ranks with a band	4-34
4-29	Formation – Équipage de 76 cadets et plus en six rangs sans musique	4-35	4-29	Formation – Ship's Company 76 cadets and more in six ranks without a band	4-35
4-30	Formation – Équipage de 76 cadets et plus en six rangs avec musique	4-36	4-30	Formation – Ship's Company 76 cadets and more in six ranks with a band	4-36
4-31	Revue – Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs sans musique	4-37	4-31	Inspection – Ship's Company 76 cadets and more in three ranks without a band	4-37

List des figures List of figures

FIGURE	TITRE	PAGE	FIGURE	TITLE	PAGE
4-32	Revue – Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs avec musique	4-38	4-32	Inspection – Ship's Company 76 cadets and more in three ranks with a band	4-38
4-33	Revue – Équipage de 76 cadets et plus en six rangs sans musique	4-39	4-33	Inspection – Ship's Company 76 cadets and more in six ranks without a band	4-39
4-34	Revue – Équipage de 76 cadets et plus en six rangs avec musique	4-40	4-34	Inspection – Ship's Company 76 cadets and more in six ranks with a band	4-40
4-35	Défilé en colonne de route – Équipage de 76 cadets et plus	4-41	4-35	March past in column of route – Ship's Company 76 cadets and more	4-41
4-36	Formation – Équipage CCMRC et CCLN Cérémonial de revue annuelle combinée	4-42	4-36	Formation – RCSCC and NLCC Ship's Company combined annual ceremonial review	4-42

LISTE DES RÉFÉRENCES

- 1. Les publications suivantes ont servi de références :
 - a. les OAFC 32-5 et 61-8;
 - b. le A-PD-201-000/PT-000, Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes, chapitre 1, sections 1 et 2;
 - c. ORFC 3.09 Ordre d'ancienneté;
 - d. ORFC 3.10 Ancienneté entre les genres de grades;
 - e. ORFC 3.11 Même degré d'ancienneté;
 - f. ORFC 3.12 Ancienneté du personnel affecté ou détaché des Forces canadiennes:
 - g. ORFC 3.41 La préséance des officiers et militaires du rang;
 - h. ORFC 3.43 Préséance dans les défilés et les cérémonies;
 - i. OAFC 61-6 Préséance;
 - j. OR (Cadets) 5.35 Drapeaux des cadets;
 - k. A-AD-200-000/AG-000 Drapeaux, pavillons, couleurs, fanions et décorations des Forces canadiennes;
 - 1. OAIC 12-05 Drapeaux et bannières des cadets;
 - m. OAIC 13-16 Décorations et récompenses nationales des cadets;

REFERENCES LIST

- 1. The following publications were used as reference.
 - a. CFAO 32-5 and 61-8;
 - b. A-PD-201-000/PT-000 CF Manual of Drill and Ceremonial, Chapter 1, Sections 1 and 2;
 - c. QR&O 3.09 Order of seniority;
 - d. QR&O 3.10 Seniority between types of rank;
 - e. QR&O 3.11 Seniority from same date;
 - f. QR&O 3.12 Seniority of personnel attached or seconded to the Canadian Forces:
 - g. QR&O 3.41 Precedence of officers and non-commissioned members;
 - h. QR&O 3.43 Precedence at parades and ceremonies;
 - i. CFAO 61-6 Precedence;
 - j. QR (Cadets) 5.35 Cadet Flags;
 - k. A-AD-200-000/AG-000 Flags,
 Ensigns, Colours, Pennants and
 Honours for the Canadian Forces;
 - 1. CATO 12-05 Cadet Flags and Banners;
 - m. CFAO 13-16 National Cadet Honours and Award;

- n OCRE 414 Recommandations en vue d'attribution de distinctions honorifiques;
- o. OR (Cadets) 5.11 Inspections annuelles; et
- p. OAIC 12-01 Cérémonial de revue annuelle/parades des CIEC.

- n. ERCO 414 Recommendation for Awards;
- o. QR (Cadets) 5.11 Annual Inspections; and
- p. CATO 12-01 Annual Ceremonial Review/CSTC Parades.

Manuel du cérémonial xii Manual of Ceremonial

CHAPITRE 1

INTRODUCTION

101. OBJET

1. Le manuel du cérémonial de l'Unité régionale de soutien aux cadets (Est) est publié afin d'uniformiser les procédures protocolaires au sein des corps de cadets/escadrons de la Région de l'Est.

102. BUT

1. Le but de cette publication régionale est de contribuer à l'efficacité et au maintien du haut degré d'excellence que les corps de cadets/ escadrons doivent démontrer dans l'exercice et le cérémonial.

103. CONTENU

- 1. Cette publication se divise en quatre chapitres :
 - a. chapitre 1 Introduction;
 - b. chapitre 2 Planification et organisation;
 - c. chapitre 3 Déroulement des cérémonies; et
 - d. chapitre 4 Commandements exécution.

104. TERMINOLOGIE

1. Dans le présent manuel, les verbes "devra" et "devront", "est" et "sont" s'entendent comme une obligation et les verbes "peut"

CHAPTER 1

INTRODUCTION

101. PURPOSE

1. The Manual of Ceremonial of the Regional Cadet Support Unit (Eastern) is published in order to standardize the protocol procedures within Eastern Region Cadet Corps and Squadrons.

102. AIM

1. The aim of this Regional publication is to contribute to the effectiveness and the maintenance of the high level of excellence that the cadet corps and squadrons must demonstrate when carrying out military drills and ceremonials

103. CONTENTS

- 1. This publication is separated in three parts:
 - a. Chapter 1 Introduction;
 - b. Chapter 2 Planning and organization;
 - c. Chapter 3 Sequence of events; and
 - d. Chapter 4 Commands / Execution.

104. TERMINOLOGY

1. In this manual, "shall", "will", "is" and "are" are to be construed as imperative, and "may" as permissive.

ou "peuvent", comme une autorisation.

- 2. Le terme "officier" désigne toute personne détenant un brevet d'officier. Le terme "cadet" s'applique à toute personne depuis le cadet jusqu'à l'adjc1/CPM1/adj1.
- 3. Les commandants des corps de cadets/escadrons devront utiliser les termes désignant leur organisation, par exemple : division, peloton ou section au lieu d'escouade, ainsi que les grades et les titres propres à leur élément.
- 4. Dans le présent manuel, le masculin englobe le féminin.
- 5. Le nom de la position n'est pas nécessairement le grade détenu par le cadet occupant la position.
- 6. Le qualificatif "officier de revue" sera utilisé pour désigner l'invité d'honneur qui présidera la cérémonie du corps de cadets/escadron.

105. SYMBOLES

1. La figure 1-1 illustre les symboles réservés aux affectations et utilisés dans le présent manuel.

- 2. The term "Officer" includes all personnel holding a commissioned rank. The term "cadet" denotes personnel from the cadet up to and including CWO1/CPO1/WO1/PO1.
- 3. The Cadet Corps/Squadron Commanding Officer shall use the correct term for their organisation, for example: flight, troop or division in place of platoon, and the rank and titles for their own element.
- 4. Throughout this manual, words supporting masculine gender include the feminine one.
- 5. The name of the appointment is not necessarily the rank held by the cadet holding the appointment.
- 6. The description "reviewing officer" will be used to designate the guest of honour who presides at the cadet corps/squadron ceremony.

105. SYMBOLS

1. The appointment symbols used in this manual are illustrated in Figure 1-1.

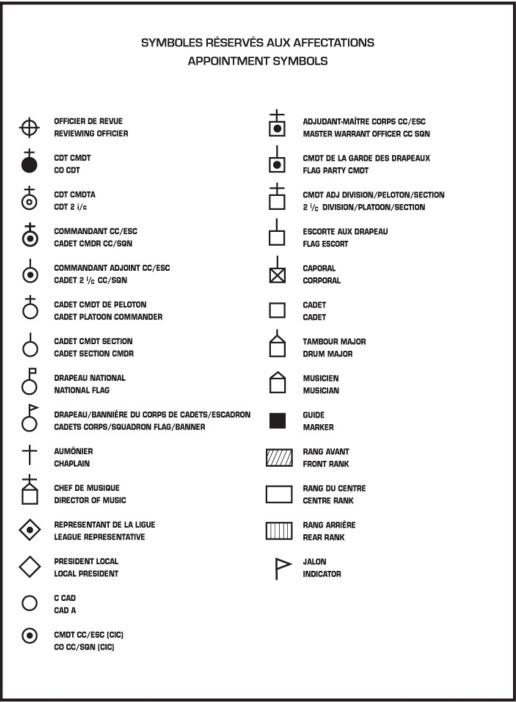


Figure 1-1 Symboles Réservés aux Affectations Figure 1-1 Appointment Symbols

Manuel du cérémonial/Manual of Ceremonia

1-3

CHAPITRE 2

PLANIFICATION ET ORGANISATION

201. GÉNÉRALITÉS

- 1. Le présent chapitre énonce les procédures à suivre lors de la préparation et du déroulement des cérémonies suivantes :
 - a. cérémonial de revue annuelle;
 - b. inspection annuelle;
 - c. cérémonial de revue annuelle combinée CCMRC CCLN; et
 - d. passation de commandement.

CONTENU

- 2. Le chapitre est divisé comme suit :
 - a. préparation à long terme;
 - b. préparation à court terme;
 - c. déroulement des cérémonies;
 - d. rétroaction;
 - e. fonctions et responsabilités; et
 - f. informations à transmettre à l'officier de revue.

202. PRÉPARATION À LONG TERME

1. La préparation à long terme sert à établir et à exécuter les tâches relatives au bon déroulement de la cérémonie.

CHAPTER 2

PLANNING AND ORGANIZATION

201. GENERAL

- 1. This chapter sets out the procedures to be followed in the preparation and conduct of the following ceremonies:
 - a. annual ceremonial review;
 - b. annual inspection;
 - c. combined RCSCC-NLCC annual ceremonial review; and
 - d. change of command ceremony.

CONTENTS

- 2. The chapter is divided as follows:
 - a. long-term preparation;
 - b. short-term preparation;
 - c. sequence of events;
 - d. feedback;
 - e. appointments and responsibilities; and
 - f. information to be given to the reviewing officer.

202. LONG TERM PREPARATION

1. Long-term preparation is used to establish and perform the task relating to the proper conduct of the ceremony.

- 2. Lors de la planification à long terme d'une cérémonie, il faut :
 - a. identifier la date et l'endroit où aura lieu la cérémonie:
 - b. proposer un officier de revue;
 - c. identifier toutes les étapes à franchir à partir de la conception jusqu'à l'exécution finale de la cérémonie;
 - d. décrire les éléments majeurs de chacune de ces étapes; et
 - e. répartir les tâches et établir des procédures de contrôle.
- 3. Quoique l'anticipation soit recommandable en ce qui a trait à l'identification d'un officier de revue potentiel, il est recommandé aux commandants et aux présidents locaux de ne prendre aucun engagement définitif envers l'officier projeté avant que les détachements approuvent leur proposition.
- 4. Dans le cas d'un cérémonial de revue annuelle, d'une inspection annuelle ou d'un cérémonial de revue annuelle combinée CCMRC CCLN, le choix définitif de l'officier de revue de la Force régulière ou de la réserve sera coordonné par les détachements.
- 5. Les événements concernant cette étape de la planification d'une cérémonie sont présentés en ordre chronologique à l'annexe A.

203. PRÉPARATION À COURT TERME

- 1. Cette partie vise à décrire l'ordre des événements et des tâches à effectuer dans les semaines qui précèdent la cérémonie.
- 2. Les événements concernant cette étape de la planification d'une cérémonie sont présen-

- 2. In long-term planning for a ceremony, it is necessary to:
 - a. identify the date and place where the ceremony will take place;
 - b. suggest a reviewing officer;
 - c. identify all the steps to take from the conception to the final performance of the ceremony;
 - d. describe the major elements in each of these steps; and
 - e. divide up the tasks and establish monitoring procedures.
- 3. Although early planning is recommended with regard to identifying a potential reviewing officer, it is recommended that commanding officers and local presidents not make any definite commitment to the prospective officer before the detachments have approved their proposal.
- 4. In the case of an annual ceremonial review, an annual inspection or a combined RCSCC-NLCC annual ceremonial review, the final choice of the Regular or Reserve Force reviewing officer will be coordinated by the detachments.
- 5. The events involved in this stage of planning a ceremony are presented in chronological order at Annex A.

203. SHORT TERM PREPARATION

- 1. This part aims to describe the order of events and tasks to be performed in the weeks before the ceremony.
- 2. The events involved in this stage of planning a ceremony are presented in chrono-

tés en ordre chronologique à l'annexe B.

204. JOUR DU CÉRÉMONIAL

- 1. Le déroulement comporte les événements qui ont lieu le jour même de la cérémonie. Cette partie vise à décrire l'ordre de ces événements tout en précisant certains points de procédure et de protocole propre à la cérémonie.
- 2. Les événements concernant cette étape de la planification d'une cérémonie sont présentés en ordre chronologique à l'annexe C.

205. APRÈS LE CÉRÉMONIAL

- 1. La rétroaction sert à compléter toutes les tâches administratives et à faire le point sur les actions à prendre afin d'améliorer les cérémonies subséquentes.
- 2. Les événements concernant cette étape de la planification d'une cérémonie sont présentés en ordre chronologique à l'annexe D.

206. FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS

- 1. Pour fin de planification, il est important que les fonctions et responsabilités soient clairement définies et réparties entre les membres du personnel du corps de cadets/escadron.
- 2. Les principales fonctions sont :
 - a. commandant du corps de cadets/ escadron;
 - b. coordonnateur de la cérémonie;
 - c. aide-de-camp de l'officier de revue;
 - d. maître de cérémonie; et
 - e. officier de service.

logical order at Annex B.

204. DAY OF THE CEREMONY

- 1. The conduct includes the events that take place on the actual day of the ceremony. This part aims to describe the order of these events, specifying certain points of procedure and protocol specific to the ceremony.
- 2. The events involved in this stage of planning a ceremony are presented in chronological order at Annex C.

205. AFTER THE CEREMONY

- 1. Feedback is used to complete all the administrative tasks that have to be performed and to focus on actions to be taken in order to improve future ceremonies.
- 2. The events involved in this stage of planning a ceremony are presented in chronological order at Annex D.

206. APPOINTMENTS AND RESPONSIBILITIES

- 1. For planning purposes, it is important for appointments and responsibilities to be clearly defined and apportioned among the members of the cadet corps/squadron.
- 2. The main appointments are:
 - a. Cadet Corps/Squadron Commanding Officer;
 - b. Ceremony Coordinator;
 - c. Aide-de-Camp to the Reviewing Officer;
 - d. Master of Ceremonies; and
 - e. Duty Officer.

COMMANDANT DU CORPS DE CADETS/ESCADRON

- 3. Le commandant du corps de cadets/ escadron doit :
 - accueillir personnellement l'officier de revue et les invités d'honneur; les informer du déroulement de la cérémonie, de la présence d'invités de marque et du nom du cadet commandant de la parade;
 - connaître la présence de personnalités politiques et l'absence nonprévue de certains invités d'honneur;
 - c. connaître la séquence de déroulement de la cérémonie, le contenu des déploiements et les tâches du personnel;
 - d. prévoir les difficultés possibles et élaborer les solutions possibles <u>avant</u> que la difficulté ne se présente;
 - e. s'assurer de l'intervention rapide d'un membre du personnel lors de l'apparition d'un problème pendant le déroulement de la cérémonie; et
 - f. remercier tout le monde.

COORDONNATEUR DE LA CÉRÉMONIE

- 4. Le coordonnateur de la cérémonie doit :
 - a. superviser et coordonner l'ensemble des activités des membres du personnel pendant toute la durée de la planification, des pratiques et de l'événement;
 - b. demeurer en liaison directe avec le commandant pour tout échange d'information:
 - c. synchroniser l'ensemble des événements prévus;

CADET CORPS/SQUADRON COMMANDING OFFICER

- 3. The Cadet Corps/Squadron Commanding Officer must:
 - a. personally welcome the reviewing officer and the guests of honour; brief them on the sequence of events and about VIPs in attendance and tell them the name of the cadet parade commander;
 - b. know which political figures are present and which guests of honour, if any, are unexpectedly absent;
 - c. know the ceremony sequence of events, the content of the deployments and the personnel tasks;
 - d. foresee possible difficulties and develop possible contingency plans before the difficulty arises;
 - e. ensure the rapid response of a staff member should a problem appears during the conduct of the ceremony; and
 - f. thank everyone.

CEREMONY COORDINATOR

- 4. The Ceremony Coordinator must:
 - a. supervise and coordinate all staff members activities throughout the planning stages, the rehearsals and the event itself;
 - b. remain in direct liaison with the commanding officer for any information exchange;
 - c. synchronize all planned events;

- d. demeurer prêt à intervenir au moment et à l'endroit où peut se présenter un problème de coordination lors de la journée de la cérémonie;
- e. présenter au commandant un rapport complet sur le déroulement des activités, le plus tôt possible après la revue; et
- f. faire le plan d'assignation et le tenir à jour.

L'AIDE-DE-CAMP DE L'OFFICIER DE REVUE

- 5. L'aide-de-camp de l'officier de revue doit :
 - a. être présent à l'arrivée de l'officier de revue et de son escorte (époux/épouse);
 - b. être attentif à toutes les demandes de l'officier de revue;
 - c. s'assurer qu'une personne du corps de cadets/escadron est désignée pour accompagner le compagnon/la compagne de l'officier de revue pour l'orienter à travers l'événement et répondre à ses questions;
 - d. escorter l'officier de revue et son compagnon/sa compagne jusqu'à leur départ;
 - e. informer les membres du groupe de revue de leur position; et
 - f. informer l'officier de revue, avant la cérémonie, des récompenses qu'il devra remettre.

- d. remain ready to intervene at the time and place where a coordination problem may arise on the day of the ceremony;
- e. submit a complete report on the conduct of activities to the commanding officer, as soon as possible after the parade; and
- f. produce the assignment plan and keep it up to date.

AIDE-DE-CAMP TO THE REVIEWING OFFICER

- 5. The Aide-de-Camp to the Reviewing Officer must:
 - a. be present on the arrival of the reviewing officer and his escort (spouse);
 - b. be attentive to all the reviewing officer's requests;
 - c. make sure that an individual from the cadet corps/squadron is designated to accompany the reviewing officer's escort to orient him/her throughout the event and answer his/her questions;
 - d. escort the reviewing officer and his/her escort until they leave;
 - e. inform the members of the inspecting party of their positions; and
 - f. inform the reviewing officer before the ceremony of the awards he/she is to present.

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE

6. Le maître de cérémonie doit :

- a. préparer les textes d'information sur le déroulement de la cérémonie et s'assurer que toutes les personnes qui y sont mentionnées sont présentes:
- b. s'assurer que le ton et l'attitude qu'il adopte reflètent le bon goût et la dignité nécessaire à cette fonction;
- c. faire lever l'assistance à l'entrée et à la sortie de l'officier de revue, lorsque les drapeaux défilent, au salut général, durant le défilé, et durant l'Hymne national;
- d. s'assurer que le système de son soit prêt et fonctionne;
- e. éviter les temps morts au microphone;
- f. annoncer le motif de chacune des récompense et le nom de la personne désignée pour la remettre avant de nommer le récipiendaire;
- g. s'assurer que les récompenses soient bien en place sur la table prévue à cet effet; et
- h. inciter les spectateurs à garder le silence lorsque nécessaire.

OFFICIER DE SERVICE

7. L'officier de service doit :

- a. s'assurer des présences suivantes :
 - (1) deux secouristes; et
 - (2) un responsable de la sécurité;
- b. s'assurer que le poste de police local soit au courant de l'événement:
- c. s'assurer qu'aucun spectateur ne peut entrer sur le terrain de parade;

MASTER OF CEREMONIES

6. The Master of Ceremonies must:

- a. prepare scripts for the conduct of the ceremony and ensure that everyone mentioned is present;
- ensure that the tone and attitude he/she adopts reflect the good taste and dignity characterizing this kind of functions;
- c. have the audience rise at the entrance and departure of the reviewing officer, when the colours are marched past, at the general salute, during the march past, and during the national anthem;
- d. ensure that the sound system is ready and operating;
- e. avoid dead time on the microphone;
- f. announce the reason for each award and the name of the person designated to present it before naming the recipient;
- g. ensure that the awards are properly placed on the table provided for that purpose; and
- h. ask spectators to remain silent when necessary.

DUTY OFFICER

- 7. The duty officer must:
 - a. ensure the following are present:
 - (1) two first-aid providers; and
 - (2) a security officer;
 - b. ensure that the local police station is aware of the event;
 - c. ensure that no spectators can go onto the parade ground;

- d. s'assurer que les sorties d'urgence du bâtiment et le système d'alarme soient en état d'opération;
- e. s'assurer de la disponibilité d'un mégaphone (si nécessaire);
- f. s'assurer que les premiers soins soient donnés dans un endroit retiré et que les secouristes soient prêts à intervenir rapidement, que ce soit pour les cadets ou les spectateurs;
- g. s'assurer de la disposition adéquate de l'estrade et d'un nombre suffisant de sièges;
- h. identifier les sièges réservés aux invités d'honneur;
- s'assurer de la préparation du lieu d'accueil et de réception des principaux invités d'honneur;
- j. s'assurer que les placeurs ont l'information pour faire leur tâche adéquatement: entre autres, avoir une liste des noms des invités d'honneur et le numéro de leur siège;
- k. s'assurer de la tenue convenable des placeurs;
- s'assurer qu'aucun spectateur ne prenne place sur un siège réservé ou ne circule devant l'officier de revue; et
- m. s'assurer du nettoyage des lieux après la cérémonie.

207. INFORMATION À TRANSMETTRE À L'OFFICIER DE REVUE

1. Vous trouverez à l'annexe F l'information qu'il serait approprié de faire parvenir à l'officier de revue, quelques semaines avant la cérémonie.

- d. ensure that building's emergency exits and alarm system are working;
- e. ensure the availability of a megaphone (if necessary);
- f. ensure that first aid is given in a sheltered place and first-aid providers are ready to intervene quickly, whether for cadets or spectators;
- g. ensure the appropriate arrangement of the stand and a sufficient number of seats:
- h. identify the seats reserved for VIPs;
- i. ensure that the reception area to welcome the main guests of honour is prepared;
- j. make sure that the ushers have the information to perform their task properly, including a list of names for the guests of honour and their seat numbers;
- k. ensure that the ushers are suitably dressed;
- ensure that no spectators sit in a reserved seat or move in front of the reviewing officer; and
- m. make sure the location is cleaned after the ceremony.

207. INFORMATION TO GIVE THE REVIEWING OFFICER

1. Annex F details the information that should be sent to the reviewing officer several weeks before the ceremony.

PRÉPARATION À LONG TERME ÉVÉNEMENTS CHRONOLOGIQUES

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
1.	Choix de la date, de l'heure et de l'endroit	Cmdt/Répondant	Selon la directive annuelle d'instruction des détachements	Lorsqu'une passation de commandement n'a pas lieu lors d'un cérémonial de revue annuelle, d'une inspection annuelle ou d'un cérémonial de revue combinée CCMRC-CCLN, la date choisie doit être confirmée aux C Cad le plus tôt possible.
2.	Identification d'un officier de revue potentiel	Cmdt/C Cad	Selon la directive annuelle d'instruction des détachements	 Pour une passation de commandement qui n'a pas lieu lors d'un cérémonial de revue annuelle, d'une inspection annuelle ou d'un cérémonial de revue combinée CCMRC-CCLN, les C Cad seront avisés du nom de l'officier de revue le plus tôt possible. Pour les revues, une invitation officielle pourra être faite à l'officier de revue potentiel une fois que les C Cad auront approuvé les choix des cmdt de corps de cadets/escadrons.
3.	Médaille d'Excellence de la Légion royale canadienne et médaille Strathcona	Cmdt/C Cad	Selon la directive annuelle d'instruction des détachements	 Les corps de cadets/escadrons doivent transmettre les noms des récipiendaires aux C Cad. Les changements doivent être transmis aux C Cad dès qu'ils sont connus.

LONG TERM PREPARATION SEQUENCE OF EVENTS

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
1.	Choice of date, time and place	CO/Sponsor	In accordance with the annual training directive from the detachments	When a change of command does not take place during an annual ceremonial review, annual inspection or combined RCSCC-NLCC ceremonial review, the date chosen must be confirmed to the Cdt A as soon as possible.
2.	Identification of a prospective reviewing officer	CO/Cdt A	In accordance with the annual training directive from the detachments	 For a change of command which does not take place at an annual ceremonial review, annual inspection or combined RCSCC-NLCC ceremonial review, the Cdt A will be notified of the name of the reviewing officer as soon as possible. For reviews, an official invitation may be sent to the prospective reviewing officer once the Cdt A have approved the cadet corps/squadrons' choices.
3.	Royal Canadian Legion Medal of Excellence and Strathcona Medal	CO/Cdt A	In accordance with the annual training directive from the detachments	 Cadet corps/squadrons must transmit the names of the recipients to the Cdt A. Changes must be sent to the Cdt A as soon as they are known.

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
4.	Conférence de planification	Cmdt/répondant	12 semaines avant	1. Réunir les instructeurs et le répondant afin de discuter de la direction générale que doit prendre la revue.
	a. révision des directives			2. Consulter les différentes références administratives liées à la cérémonie à organiser afin de s'assurer de bien couvrir tous les détails.
	b. identification des phases			 3. Identifier les grandes lignes du programme telles que l'échéancier des pratiques, l'horaire général du jour de la cérémonie, etc. 4. Identifier et attribuer les
				responsabilités au personnel.
	c. type de démonstrations (lors d'une revue)			5. Déterminer les démonstrations actives (ex : peloton de précision) et les démonstrations statiques (kiosques).
				6. L'officier de revue ne sera impliqué dans aucune démonstration.
	d. degré de participation des cadets			7. Déterminer l'implication des cadets dans l'organisation de la cérémonie.
	e. mesures de sécurité			8. Prévoir les mesures en cas de blessures à un participant ou à un spectateur. Les actions à prendre en cas d'incident tel que panne d'électricité ou d'incendie doivent être prévues en détail et pratiquées afin d'éviter des paniques parmi les participants ou les spectateurs.

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
4.	Planning conference	CO/Sponsor	12 weeks ahead	1. Gather instructors and sponsor to discuss the general direction the ceremony should take.
	a. review directives			2. Consult various administrative references related to the ceremony to be organized in order to ensure that all details are covered properly.
	b. identify phases			3. Identify outlines of the programme such as practice schedule, general timetable the day of the ceremony, etc.
				4. Identify and assign responsibilities to personnel.
	c. type of demonstrations (during a review)			5. Determine the active demonstrations (e.g., precision platoon) and static demonstrations (kiosks).
				6. The reviewing officer will not be involved in any demonstrations.
	d. degree of cadet participation			7. Determine the involvement of cadets in organizing the ceremony.
	e. safety measures			8. Plan measures in case a participant or spectator is injured. The actions to be taken in case of an incident such as a power failure or fire must be planned in detail and practised in order to avoid panic among the participants or spectators.

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
	f. budget général			9. Selon l'envergure envisagée de la cérémonie ainsi que la disponibilité des fonds, préparer un budget global qui comprend les items suivants :
				a. achat de matériel pour les démonstrations;
				b. imprimerie;
				c. récompenses et trophées;
				d. réception des cadets; et
				e. système de son et autre matériel électronique.
5.	Conférence de planification des cadets	Cmdt et coordonnateur de la cérémonie	11 semaines avant	Selon le degré de participation envisagé, impliquer les cadets dans chacune des phases de préparation :
				a. explication des objectifs; et
				b. répartition des tâches.
6.	Conférence de planification des démonstrations et de la parade	Coordonnateur de la cérémonie	8 semaines avant	Cette conférence vise à discuter du contenu précis de chacune des démonstrations (lors d'un cérémonial de revue) et de la parade, incluant l'identification de tout le matériel requis. Un plan détaillé du déroulement devrait être produit.

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
	f. general budget			9. According to the desired scale of the ceremony and the availability of funds, prepare an overall budget which includes the following items: a. purchase of equipment for demonstrations; b. printing; c. awards and trophies; d. cadet reception; and e. sound system and other electronic equipment.
5.	Cadet planning conference	CO and Ceremony Coordinator	11 weeks ahead	According to the degree of participation contemplated, involve cadets in each of the preparation phases: a. explanation of the objectives; and b. distribution of tasks.
6.	Demonstrations and parade planning conference	Ceremony Coordinator	8 weeks ahead	This conference aims to discuss the precise content of each of the demonstrations (for a review ceremony) and the parade, including identifying all required equipment. A detailed plan of the sequence of events should be produced.

PRÉPARATION À COURT TERME ÉVÉNEMENTS CHRONOLOGIQUES

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
1.	Invitation de l'officier de revue et du représentant de la Ligue	Cmdt/répondant	8 semaines avant	Inclure les renseignements suivants : a. emplacement de la cérémonie (avec itinéraire si nécessaire); b. date, heure et durée totale; c. programme; d. noms du commandant, du président du comité répondant (avec numéros de téléphone); et e. tenue (normalement 1-A).
2.	Dresser la liste des invités d'honneur et leur adresser une invitation.	Cmdt/répondant	8 semaines avant	 Il est préférable que ces invitations soient faites conjointement par le commandant et par le président du comité local. Cette invitation peut contenir les mêmes renseignements que ceux fournis pour l'officier de revue.

SHORT TERM PREPARATION SEQUENCE OF EVENTS

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
1.	Invitation of the reviewing officer and League representative	CO/Sponsor	8 weeks ahead	Include the following information: a. ceremony location (with itinerary if necessary); b. date, time and total duration; c. programme; d. names of commanding officers, president of the sponsoring committee (with telephone numbers); and e. dress (normally 1-A).
2.	Draw up the list of guests of honour and send them an invitation.	CO/Sponsor	8 weeks ahead	 It is preferable for these invitations to be made jointly by the commanding officer and the president of the local committee. This invitation may contain the same information as that provided for the reviewing officer.

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
				 3. Maintenir à jour une liste des invitations envoyées. 4. S'assurer d'une réponse. Contrôler par téléphone si nécessaire.
3.	Inviter les parents	O Admin	8 semaines avant	Sous forme de lettre circulaire ou autre.
4.	Récompenses (lors d'un cérémonial de revue annuelle)	Cmdt/répondant	8 semaines avant	Commander les récompenses et faire réparer les trophées.
5.	Sélection des récipiendaires (lors d'un cérémonial de revue annuelle)	Cmdt/répondant	3 semaines avant	Choisir avec les officiers, les différents récipiendaires et faire graver les plaques/trophées.
6.	Publicité	Cmdt/répondant	8 semaines avant	 Élaborer une campagne publicitaire dans la communauté, tant au niveau des parents de cadets, qu'au niveau du grand public. Préparer un programme souvenir.
7.	Achats de matériel	Cmdt/répondant	8 semaines avant	Faire l'achat de tout le matériel requis pour les démonstrations et exibits.
8.	Rapport annuel de rendement (CF 790) (lors d'un cérémonial de revue annuelle)	O Admin	2 semaines avant	Initier le formulaire.
9.	Pratique de la cérémonie	Coordonnateur de la cérémonie	6-8 semaines avant	 Faire pratiquer les cadets selon le déroulement prévu pour la cérémonie. Simuler la présentation des récompenses. Préparer les démonstrations (lors d'un cérémonial de revue annuelle).

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
				3. Keep an up to date list of invitations sent.
				4. Ensure that an answer has been received. Check by telephone if necessary.
3.	Invite the parents.	Admin O	8 weeks ahead	In the form of a circular or other letter
4.	Awards (at an annual ceremonial review)	CO/Sponsor	8 weeks ahead	Order awards and have trophies repaired.
5.	Selection of recipients (at an annual ceremonial review)	CO/Sponsor	3 weeks ahead	Choose the various recipients with the officers and have the plaques/trophies engraved.
6.	Publicity	CO/Sponsor	8 weeks ahead	 Develop a publicity campaign in the community, directed at both the parents of cadets and the general public. Prepare a souvenir programme.
7.	Purchases of equipment	CO/Sponsor	8 weeks ahead	Purchase all equipment needed for demonstrations and exhibits.
8.	Annual performance report (CF790) (at an annual ceremonial review)	Admin O	2 weeks ahead	Initiate the form.
9.	Rehearsal for the ceremony	Ceremony Coordinator	6-8 weeks ahead	 Have the cadets practise in accordance with the planned order of the ceremony. Simulate the presence of awards.
				3. Prepare the demonstrations (at an annual ceremonial review).

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
10.	Délégation des tâches spécifiques	Coordonnateur de la cérémonie	6 semaines avant	1. Nommer les responsables de l'exécution de certaines tâches spécifiques telles :
				a. réception après la cérémonie;
				 kiosque (lors d'un cérémonial de revue);
				c. accueil des spectateurs;
				d. sécurité du matériel;
				e. premiers soins;
				f. propreté et nettoyage;
				g. système de son et de communication; et
				h. remise des récompenses.
11.	Texte du maître de cérémonie	Maître de cérémonie		1. Écrire le texte avec minutage.
		33.33		2. S'assurer que les personnes désignées pour remettre les récompenses sont présentes.

Annex B Chapter 2 – Planning and organization

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
10.	Specific tasks assignment	Ceremony Coordinator	6 weeks ahead	1. Appoint personnel in charge of performing certain specific tasks such as:
				a. reception following the ceremony;
				b. kiosk (at a review ceremony);
				c. welcoming spectators;
				d. security of equipment;
				e. first aid;
				f. neatness and cleaning;
				g. sound and communication system; and
				h. presenting awards.
11.	Master of Ceremonies' text	Master of Ceremonies		1. Write the text with timings.
		ceremonies		2. Ensure that the persons designated to present awards are present.

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
12.	Erreurs à éviter			1. Durant toute la cérémonie, les
				invités et les spectateurs doivent rester à
				leur place. Il ne faut donc pas prévoir
				des kiosques ou des démonstrations qui
				nécessiteront des déplacements de foule. Lors d'un cérémonial de revue, les
				kiosques doivent être visités seulement
				après la parade.
				apres la parade.
				2. Si une réception est prévue après
				la cérémonie, tous devraient y être
				invités, permettant ainsi aux cadets de
				rencontrer l'officier de revue et les autres
				invités.
				3. La biographie de l'officier de
				revue ne doit pas être lue en guise
				d'introduction avant qu'il prenne la
				parole. La biographie peut être
				reproduite dans le programme ou lue
				avant son arrivée.
				4. Il n'est pas nécessaire que l'estrade
				d'honneur soit très élaborée. Par
				exemple, une plate-forme de 1 x 2 mètres et de 20 cm de haut, recouverte d'une
				surface antidérapante est suffisante. Seul
				l'officier de revue doit s'y tenir, lorsqu'il
				est nécessaire de prendre les saluts. Les
				fauteuils destinés au groupe d'inspection
				sont à droite de l'estrade d'honneur.

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
12.	Errors to be avoided.			1. Throughout the entire ceremony, the guests and spectators must remain in place. Therefore kiosks or demonstrations must not be planned which will require the crowd to move. At a review ceremony, the kiosks are to be visited after the parade only.
				2. If a reception is planned after the ceremony, everyone should be invited, thus allowing the cadets to meet the reviewing officer and the other guests.
				3. The reviewing officer biography must not be read as an introduction before he speaks. The biography may be reproduced in the programme or read before his arrival.
				4. It is not necessary for the dais to be very elaborate. For example, a platform 1 x 2 metres and 20 cm high, covered with a non-skid surface is sufficient. Only the reviewing officer is to stand on it when it is necessary to receive salutes.
				The seats for the inspecting party are to be placed to the right of the dais.

DÉROULEMENT DES CÉRÉMONIES ÉVÉNEMENTS CHRONOLOGIQUES

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
1.	Vérification de dernière minute	Coordonnateur de la cérémonie	3 heures avant	1. Aménagement des locaux.
				2. Sièges réservés.
				3. Inspection des kiosques.
				4. Vérification du système de son.
				5. Disposition exacte des drapeaux et emblèmes.
			1 heure avant	6. Vérification de la tenue vestimentaire des cadets qui doit être la tenue C-1, tel que décrite au manuel d'habillement des cadets (cravate, couvre-chef, etc.).
2.	Arrivée de l'officier de revue, du représentant de la Ligue et des invités d'honneur	Cmdt/répondant		1. L'officier de revue et le représentant de la Ligue doivent être accueillis par le commandant et par le président du comité répondant.

CEREMONIES

SEQUENCE OF EVENTS

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
1.	Last minute check	Ceremony Coordinator	3 hours ahead	1. Location set up.
		Coordinator		2. Reserved seats.
				3. Kiosks inspection.
				4. Sound system check.
				5. Exact layout of flags and emblems.
			1 hour ahead	6. Check cadets dress, which must be C-1 dress as described in the cadet dress manual (tie, headgear, etc.).
2.	Arrival of the reviewing officer, the League representative and the guests of honour	CO/Sponsor		1. The reviewing officer and the League representative must be welcomed by the commanding officer and the president of the sponsoring committee.

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
				2. Les dignitaires et invités d'honneur doivent être reçus avec les salutations et les présentations d'usage, puis conduits à une salle de repos où ils pourront se rencontrer, se détendre et recevoir les renseignements relatifs au déroulement de la cérémonie.
				3. Il est suggéré de préparer un schéma de la salle avec l'emplacement des sièges réservés pour les invités.
				4. Ne pas servir de boissons alcoolisées à l'accueil des dignitaires.
3.	Formation de la parade	Coordonnateur de la cérémonie		1. Aucun officier ou instructeur civil ne doit occuper une position sur la parade. Les cadets occupent tous les postes.
				2. Les revues ne doivent pas durer plus de deux heures.
4.	Accompagnement du compagnon/de la compagne de l'officier de revue et des invités d'honneur			Les invités d'honneur devraient être conduits à leur siège avant l'entrée de l'officier de revue et du groupe d'inspection.

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
				2. The dignitaries and guests of honour must be received with the usual salutes and introductions, then led to a lounge where they can meet, relax and be given the information regarding the ceremony sequence.
				3. It is suggested that a room diagram be prepared, showing the location of seats reserved for guests.
				4. Do not serve alcoholic beverages to welcome dignitaries.
3.	Forming up the parade	Ceremony Coordinator		 No officer or civilian instructor is to have an appointment on parade. Cadets hold all the appointments. Reviews must not last more than two hours.
4.	Accompanying the reviewing officer's			Guests of honour should be led to their
	escort and the guests of honour			seats before the reviewing officer and the inspecting party enter.

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
5.	Bienvenue aux parents et autres invités	Maître de cérémonie	5 minutes avant	1. Expliquer brièvement la séquence de la revue.
				2. Mentionner le nom du cadet commandant.
				3. Demander au public de se lever lors de l'entrée et de la sortie de l'officier de revue, de l'entrée et de la sortie des drapeaux, du salut général, du défilé et lors de l'hymne national.
6.	Entrée des dignitaires et salut général, passage en revue, défilé, (démonstrations lors d'un cérémonial de revue annuelle)			Selon le Manuel du cérémonial, chapitre 3 et 4.
7.	Remise des récompenses (lors d'un cérémonial de revue annuelle)			Les récompenses devraient être présentées en ordre croissant d'importance.
				2. Le nombre de trophées et de récompenses doit être restreint (environ une dizaine).
				3. La médaille d'Excellence de la Légion royale canadienne doit être remise par le représentant de la Légion royale canadienne et être l'avant-dernière présentation.

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
5.	Welcome parents and other guests	Master of Ceremonies	5 minutes ahead	1. Briefly explain the sequence of the review.
				2. Mention the name of the cadet commanding officer.
				3. Ask the public to rise for the reviewing officer arrival and departure, when the flags are marched on and off, for the general salute, at the march past and for the national anthem.
6.	Arrival of dignitaries and general salute, inspection, march past, (demonstrations at an annual ceremonial review)			In accordance with the Manual of Ceremonial, chapters 3 and 4.
7.	Presentation of awards (at an annual ceremonial review)			1. The awards should be presented in increasing order of importance.
				2. The number of trophies and awards must be limited (about a dozen).
				3. The Royal Canadian Legion Medal of Excellence is to be presented by the Royal Canadian Legion representative and be the next-to-last
				presentation.

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
				4. La médaille Strathcona doit être présentée par l'officier de revue exclusivement. Elle est la dernière récompense remise.
				5. Les récompenses doivent être remises aux cadets seulement. Les souvenirs remis à d'autres personnes, incluant l'officier de revue, doivent être remis pendant la réception.
8.	Allocutions			1. Les allocutions ne devraient pas durer plus de 3 minutes chacune.
				2. L'ordre des allocutions est :
				a. l'officier de revue;
				b. le représentant de la Ligue;
				c. le président du comité répondant; et
				d. le commandant.

Annex C
Chapter 2 – Planning and organization

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
				4. The Strathcona Medal must be presented exclusively by the reviewing officer. It is the last award presented.
				5. The awards are to be presented only to the cadets. Souvenirs presented to others, including the reviewing officer, are to be presented during the reception.
8.	Speeches			1. Speeches should not exceed 3 minutes each.
				2. The order of speeches is:
				a. the reviewing officer;
				b. the League representative;
				c. the president of the sponsoring committee; and
				d. the commanding officer.

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
				3. Le commandant remerciera l'officier de revue et le représentant de la Ligue.
				4. Lors de la passation de commandement, la procédure à suivre pour les allocutions est différente. Voir la section traitant de ce sujet.
9.	Avance en ordre de revue et salut général, hymne national, départ de l'officier de revue, démembrement de la parade			Selon le Manuel du cérémonial, chapitre 3 et 4.
10.	Visite des kiosques (lors d'un cérémonial de revue)			L'officier de revue doit être le premier à visiter les kiosques, suivi des invités d'honneur et du public.
11.	Réception générale			 L'officier de revue doit ouvrir la réception avec des cadets. Aucun alcool ne doit être servi à cette réception.
12.	Réception privée (optionnelle)			S'il y a lieu pour l'officier de revue et les invités d'honneur.
13.	Départ de l'officier de revue	Cmdt/répondant		Le commandant et le président du comité répondant doivent escorter l'officier de revue à son départ et le remercier de sa présence.

SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	LIMIT DATE	REMARKS
				3. The commanding officer will thank the reviewing officer and the League representative.
				4. At a change of command, the procedure to be followed for speeches is different. See the section dealing with this subject.
9.	Advance in review order and general salute, national anthem, departure of the reviewing officer, dismissal of parade			In accordance with the Manual of Ceremonial, chapters 3 and 4.
10.	Visiting the kiosks (at a review ceremony)			The reviewing officer must be the first to visit the kiosks, followed by the guests of honour and the public.
11.	General reception			1. The reviewing officer must open the reception with cadets.
				2. No alcohol is to be served at this reception.
12.	Private reception (optional)			If any, for the reviewing officer and guests of honour.
13.	Departure of the reviewing officer	CO/Sponsor		The commanding officer and the president of the sponsoring committee must escort the reviewing officer when he leaves and thank him for his attendance.

APRÈS LA CÉRÉMONIE ÉVÉNEMENTS CHRONOLOGIQUES

NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	REMARQUES
1.	Conférence avec officiers et cadets	Cmdt	7 jours après	 Féliciter le personnel de leur travail. Faire le point sur ce qui a bien fonctionné et sur ce qui nécessite de l'amélioration.
2.	Lettres de remerciements	Cmdt/répondant	7 jours après	Adresser des lettres de remerciements à : a. l'officier de revue; b. aux dignitaires; c. représentant de la Ligue; et d. tous ceux qui ont collaboré à la revue.
3.	Administration	O Appro	Dès que possible	1. Retourner tout matériel emprunté.
		Répondant		2. Régler toutes les factures.

AFTER THE CEREMONY SEQUENCE OF EVENTS

NO		BY	LIMIT DATE	REMARKS
NO	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	REMARKS
1.	Conference with officers and cadets	СО	7 days later	 Congratulate the personnel on their work. Point out what went well and what
				needs improvement.
2.	Thank-you letters	CO/Sponsor	7 days later	Address thank-you letters to: a. the reviewing officer; b. the dignitaries; c. the representative of the League; and d. all those who worked on the review.
3.	Administration	Supply O	As soon as possible	Return all lent equipment.
3.		Sponsor	115 50011 do possiolo	Settle all bills.

PRÉPARATION D'UNE CÉRÉMONIE LISTE DE VÉRIFICATION

	PRÉPARATION À LONG TERME					
NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	FAIT	REMARQUES	
1.	Choix de la date, de l'heure et de l'endroit	Cmdt/Répondant	Selon la directive annuelle d'instruction des détachements			
2.	Identification d'un officier de revue potentiel	Cmdt/ C Cad	Selon la directive annuelle d'instruction des détachements			
3.	Identification des récipiendaires des médailles d'Excellence de la Légion royale canadienne et Strathcona (lors d'un cérémonial de revue annuelle)	Cmdt /C Cad	Selon la directive annuelle d'instruction des détachements			
4.	Conférence de planification du personnel : a. révision des directives; b. identification des phases; c. type de démonstration (lors d'un cérémonial de revue annuelle); d. degré de participation des cadets; e. mesures de sécurité; et f. budget général.	Cmdt/répondant	12 semaines avant			
5.	Conférence de planification des cadets : a. explication des objectifs; et b. répartition des tâches.	Cmdt et coordonnateur de la cérémonie	11 semaines avant			
6.	Conférence de planification des démonstrations (lors d'un cérémonial de revue annuelle) et de la parade : a. production d'un plan détaillé.	Coordonnateur de la cérémonie	8 semaines avant			

* $\grave{\mathbf{A}}$ reproduire localement

PREPARATION OF A CEREMONY CHECKLIST

		LONG	TERM PREPARATION	V	
SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	DONE 🗸	REMARKS
1.	Choice of date, time and place	CO/Sponsor	In accordance with the annual training directive from the detachments		
2.	Identification of a prospective reviewing officer	CO/Cdt A	In accordance with the annual training directive from the detachments		
3.	Identification of recipients of the Royal Canadian Legion Medal of Excellence and Strathcona Medal (at an annual ceremonial review)	CO/Cdt A	In accordance with the annual training directive from the detachments		
4.	Planning conference: a. review directives; b. identify phases; c. type of demonstrations (at an annual ceremonial review); d. degree of cadet participation; e. safety measures; and f. general budget.	CO/Sponsor	12 weeks before		
5.	Cadet planning conference: a. explanation of objectives; and b. distribution of tasks.	CO and Ceremony Coordinator	11 weeks before		
6.	Demonstration and parade planning conference (at an annual ceremonial review): a. production of a detailed plan.	Ceremony Coordinator	8 weeks before		

* To be locally reproduced

PRÉPARATION D'UNE CÉRÉMONIE LISTE DE VÉRIFICATION

	PRÉPARATION À COURT TERME					
NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	FAIT	REMARQUES	
1.	Invitation de l'officier de revue et du représentant de la Ligue	Cmdt/répondant	8 semaines avant			
2.	Dresser la liste des invités d'honneur et leur adresser une invitation	Cmdt/répondant	8 semaines avant			
3.	Inviter les parents	O Admin	8 semaines avant			
4.	Récupérer les plaques et trophées (réparations si nécessaires) (lors d'un cérémonial de revue annuelle)	Cmdt/répondant	8 semaines avant			
5.	Sélection des récipiendaires (lors d'un cérémonial de revue annuelle)	Cmdt/répondant	3 semaines avant			
6.	Publicité	Cmdt/répondant	8 semaines avant			
7.	Achats de matériel	Cmdt/répondant	8 semaines avant			
8.	Rapport annuel de rendement (CF 790) (lors d'un cérémonial de revue annuelle)	O Admin	2 semaines avant			
9.	Pratique de la cérémonie	Coordonnateur de la cérémonie	6-8 semaines avant			
10.	Délégation des tâches spécifiques	Coordonnateur de la cérémonie	6 semaines avant			
11.	Texte du maître de cérémonie	Maître de cérémonie				

* $\grave{\mathbf{A}}$ reproduire localement

PREPARATION OF A CEREMONY CHECKLIST

	SHORT TERM PREPARATION					
SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	DONE 🗸	REMARKS	
1.	Invitation of the reviewing officer and League representative	CO/Sponsor	8 weeks ahead			
2.	Draw up the list of guests of honour and send them an invitation	CO/Sponsor	8 weeks ahead			
3.	Invite the parents	Admin O	8 weeks ahead			
4.	Retrieve awards and trophies (repairs if necessary) (at an annual ceremonial review)	CO/Sponsor	8 weeks ahead			
5.	Selection of recipients (at an annual ceremonial review)	CO/Sponsor	3 weeks ahead			
6.	Publicity	CO/Sponsor	8 weeks ahead			
7.	Purchases of equipment	CO/Sponsor	8 weeks ahead			
8.	Annual performance report (CF790) (at an annual ceremonial review)	Admin O	2 weeks ahead			
9.	Practice for the ceremony	Ceremony Coordinator	6-8 weeks ahead			
10.	Assignment of specific tasks	Ceremony Coordinator	6 weeks ahead			
11.	Master of Ceremonies's text	Master of Ceremonies				

* To be locally reproduced

PRÉPARATION D'UNE CÉRÉMONIE LISTE DE VÉRIFICATION

	DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE					
NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	FAIT	REMARQUES	
1.	Vérification de dernière minute : a. aménagement des locaux;	Coordonnateur de la cérémonie	3 heures avant			
	 b. sièges réservés; c. inspection des kiosques; d. vérification du système de son; e. disposition des drapeaux et des emblèmes; et 		1 heure avant			
	f. tenue des cadets.					
2.	Arrivée de l'officier de revue, du représentant de la Ligue et des invités d'honneur	Cmdt/répondant				
3.	Formation de la parade	Coordonnateur de la cérémonie				
4.	Escorte du compagnon/de la compagne de l'officier de revue et des invités d'honneur					
5.	Bienvenue aux parents et autres invités	Maître de cérémonie	5 minutes avant			
6.	Entrée des dignitaires et salut général, passage en revue, défilé, démonstrations					
7.	Remise des récompenses (lors d'un cérémonial de revue annuelle)					
8.	Allocutions					

* $\grave{\mathbf{A}}$ reproduire localement

PREPARATION OF A CEREMONY CHECKLIST

			CEREMONY		
SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	DONE 🗸	REMARKS
1.	Last minute check:	Ceremony	3 hours before		
	a. location set up;	Coordinator			
	b. reserved seats;				
	c. kiosks inspection;				
	d. sound system check;		11 1 1		
	e. layout of flags and emblems; and		1 hour ahead		
	f. cadets dress.				
2.	Arrival of the reviewing officer, the League representative and the guests of honour	CO/Sponsor			
3.	Forming up the parade	Ceremony Coordinator			
4.	Accompanying the reviewing officer's escort and the guests of honour				
5.	Welcoming parents and other guests	Master of Ceremonies	5 minutes ahead		
6.	Arrival of dignitaries and general salute, inspection, march past, (demonstrations at an annual ceremonial review)				
7.	Presentation of awards (at an annual ceremonial review)				
8.	Speeches				

^{*} To be locally reproduced

PRÉPARATION D'UNE CÉRÉMONIE

LISTE DE VÉRIFICATION

	DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE					
NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	FAIT	REMARQUES	
9.	Avance en ordre de revue et salut général, hymne national, départ de l'officier de revue, démembrement de la parade					
10.	Visite des kiosques (lors d'un cérémonial de revue)					
11.	Réception générale					
12.	Réception privée (optionnelle)					
13.	Départ de l'officier de revue	Cmdt/répondant				

PREPARATION OF A CEREMONY

CHECKLIST

	CEREMONY					
SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	DONE 🗸	REMARKS	
9.	Advance in review order and general salute, national anthem, departure of the reviewing officer, dismissal of the parade					
10.	Visiting the kiosks (at a ceremonial review)					
11.	General reception					
12.	Private reception (optional)					
13.	Departure of the reviewing officer	CO/Sponsor				

PRÉPARATION D'UNE CÉRÉMONIE LISTE DE VÉRIFICATION

	APRÈS LA CÉRÉMONIE					
NO	ACTIVITÉ/ÉVÉNEMENT/ÉTAPE	PAR	DATE LIMITE	FAIT	REMARQUES	
1.	Conférence avec les officiers et les cadets (retour sur le déroulement)	Cmdt	7 jours après			
2.	Lettres de remerciements	Cmdt/répondant	7 jours après			
3.	Retour du matériel et administration	O Appro Répondant	Dès que possible			

* $\grave{\mathbf{A}}$ reproduire localement

PREPARATION OF A CEREMONY CHECKLIST

AFTER THE CEREMONY					
SER	ACTIVITY/EVENT/STAGE	BY	DEADLINE	DONE 🗸	REMARKS
1.	Conference with officers and cadets (after action report)	СО	7 days later		
2.	Thank-you letters	CO/Sponsor	7 days later		
3.	Administration and equipment return	Supply O Sponsor	As soon as possible		

* To be locally reproduced

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX OFFICIER DE REVUE

1. En tant qu'officier de revue d'une cérémonie, vous êtes le «VIP» d'un groupe de dignitaires. Les dignitaires suivants devraient être présents à la cérémonie :

DIGNITAIRES	NOMS					
Le représentant provincial de la ligue des cadets						
Le commandant du corps de cadets/escadron						
Le président du comité local						
Le conseiller cadet du détachement (C Cad)						
2. En plus du groupe de dignitaires, les invités d	d'honneur peuvent être présents :					
INVITÉS D'HONNEUR (fonction)	NOMS					
3. La cérémonie sera sous le commandement du cadet/de la cadette :						
(grade, prér	nom et nom)					
4. Au cours de la cérémonie, vous devrez prése	nter les récompenses suivantes :					

st À reproduire localement et faire parvenir à l'officier de revue avec la lettre d'invitation officielle.

GENERAL INFORMATION REVIEWING OFFICER

1. As the reviewing officer of a ceremony, you are the VIP of a group of dignitaries. The following dignitaries should be present at the ceremony:

NAMES
sts of honour may be introduced:
NAMES
Cadet:
ne and surname)
following awards:

st To be locally reproduced and sent to the reviewing officer with the official invitation letter.

CHAPITRE 3

DÉROULEMENT DES CÉRÉMONIES

301. PROTOCOLE

1. Ce chapitre couvrira l'ensemble des règles à observer en matière d'étiquette, de même que l'ensemble des conventions qui déterminent le format et la synchronisation des différentes activités lors du déroulement des cérémonies.

302. SALUTS MILITAIRES

GÉNÉRALITÉS

1. Le salut militaire est une marque officielle de respect et de courtoisie. Les cadets doivent saluer en tout temps le lieutenant-gouverneur, **les officiers brevetés** et les drapeaux officiels.

SALUT DE COURTOISIE

2. Tous peuvent adresser un salut poli aux civils qu'ils rencontrent lors de l'accueil ou de l'adieu.

HYMNE

- 3. Les règles à suivre au cours de l'exécution de l'hymne national sont les suivantes :
 - a. tous doivent se tenir debout (assistance : civil et militaire);
 - au moment ou l'on joue l'hymne national, les spectateurs en uniforme mais non en rassemblement doivent, sans distinction de grade, saluer, du moment où l'on joue ou chante la première note et ce jusqu'à la dernière; et

CHAPTER 3

SEQUENCE OF EVENTS

301. PROTOCOL

1. This chapter will cover all the rules of etiquette, as well as the conventions that determine the format and synchronization of the various events that occur in the course of a ceremonial review.

302. COMPLIMENTS

GENERAL

1. The military salute is an official mark of respect and courtesy. Cadets must salute the Lieutenant-Governor, **commissioned officers** and official flags at all times.

COURTESY SALUTES

2. All may politely salute civilians when they meet them or take their leave.

ANTHEM

- 3. The rules to follow when the national anthem is played are:
 - a. everyone must stand (all those present, civilian and military);
 - b. when the national anthem is played, spectators in uniform but not on parade must, without distinction of rank, salute from the moment the first note is played or sung until the last note; and

- c. les cadets en rassemblement se tiendront au garde-à-vous et l'officier ou celui qui commande devra saluer. Les cadets portant les armes qui sont en rassemblement présenteront les armes.
- 4. Lorsque l'hymne national "Ô Canada" sera chanté, l'on procédera comme suit :
 - a. les membres des corps de cadets/ escadrons doivent chanter l'hymne national;
 - b. les cadets occupant les postes de commandement au rassemblement saluent et chantent. Le personnel en uniforme dans l'assistance salue, ainsi que l'invité d'honneur s'il est en uniforme et tous sont invités à chanter; et
 - c. avant que l'hymne national soit entonné, le chef de musique, s'il y a une musique au rassemblement, ou toute autre personne apte à battre la mesure, doit s'avancer en avant et en diagonale avec la formation afin de permettre aux cadets de maintenir le rythme. Si une cassette est utilisée, le commandant du corps de cadets/escadron désignera une personne apte à battre la mesure. Même s'il n'y a pas de musique, on doit chanter quand même le "Ô Canada".

SALUT – REMISE DE RÉCOMPENSE

- 5. Lors d'une remise de récompense, les récipiendaires procéderont de la façon suivante :
 - a. s'avancer, s'arrêter à deux pas devant l'invité d'honneur qui remet la récompense;
 - saluer, rester au garde-à-vous et attendre d'être salués de la façon appropriée;

- c. cadets on parade will stand at attention and the officer or person in charge will salute. Cadets on parade who are carrying weapons will present arms.
- 4. When the national anthem "O Canada" is sung, the following will take place:
 - a. members of cadet corps/squadrons must sing the national anthem;
 - b. cadets holding parade appointments salute and sing. Personnel present in uniform salute, as well as the guest of honour if he is in uniform, and everyone is invited to sing; and
 - c. before the national anthem is played, the director of music, if there is a band on parade, or anyone else able to keep time, must advance diagonally with the formation to enable the cadets to keep time. If a tape is used, the cadet corps/ squadron commanding officer will designate someone to keep time. Even if there is no band, "O Canada" must still be sung.

SALUTES – PRESENTATION OF AWARDS

- 5. When an award is presented, the recipients will proceed as follows:
 - a. advance, halt two paces in front of the guest of honour who is presenting the award;
 - b. salute, remain at attention and wait to be saluted in the appropriate manner;

Manuel du cérémonial 3-2 Manual of Ceremonial

c. faire un pas en avant pour recevoir la récompense et un pas en arrière lorsque celle-ci a été remise;

Nota : Si le récipiendaire porte des gants, il ne les enlève pas pour recevoir la récompense.

- d. saluer, attendre d'être salués en retour; et
- e. tourner vers la droite et s'éloigner.

Nota : Lorsqu'il y a plus d'un récipiendaire, le dernier donne le commandement "ROMPEZ".

6. Lorsqu'un cadet se présente à un supérieur autre qu'un officier, il doit suivre les mesures exposées ci-dessus, mais sans saluer.

303. PRÉSÉANCE

1. Le commandant est responsable de déterminer l'ordre de préséance.

ORDRE DE PRÉSÉANCE

- 2. Le groupe de revue est composé de :
 - a. l'invité d'honneur:
 - b. commandant du corps de cadets/ escadron;
 - c. représentant de la Ligue;
 - d. répondant local; et
 - e. conseiller cadets ou conseiller cadets adjoint.
- 3. L'invité d'honneur et le groupe de revue seront assis à l'arrière de l'estrade d'honneur tel qu'illustré à la figure 3-1. Cependant si la configuration physique des lieux ne permet pas de placer le groupe de revue à l'arrière de l'estrade d'honneur, alors invité d'honneur et le groupe de revue seront assis à droite de l'estrade tel qu'illustré à la figure 3-2. Il est essentiel que

c. take one step forward to receive the award and one pace to the rear when it has been awarded;

Note: If the recipient is wearing gloves, he does not take them off to receive the award.

- a. salute, wait for the salute to be returned; and
- b. turn to the right and move off.

Note: When there are more than one recipients, the last one gives the command "DISMISS".

6. When a cadet reports to a superior other than an officer, he is to follow the steps set out above, but without saluting.

303. PRECEDENCE

1. The commanding officer is responsible for determining the order of precedence.

ORDER OF PRECEDENCE

- 2. The inspecting party consists of:
 - a. the guest of honour;
 - b. cadet corps/squadron commanding officer;
 - c. League representative;
 - d. local sponsor; and
 - e. cadet advisor or assistant cadet advisor.
- 3. The guest of honour and the inspecting party will be seated behind the dais as illustrated in Figure 3-1. However, if the physical configuration of the location does not allow the inspecting party to be placed behind the dais, then the guest of honour and the inspecting party will be seated to the right of the dais as illustrated in Figure 3-2. It is essential for all to

tous réalisent l'importance que les invités civils et militaires soient répartis de part et d'autre de l'estrade d'honneur tel qu'illustré aux figures 3-1 et 3-2. Cette façon de faire permettra de mieux encadrer nos invités civils qui sont habituellement moins nombreux que les militaires qui autrement se sentent mal à l'aise étant isolés du groupe. L'ordre de préséance est le suivant :

- a. cmdt de l'URSC Est ou son représentant dûment désigné par celui-ci:
- b. représentant de la Légion;
- c. les invités militaires avec leur conjoint;
- d. officiers du corps de cadets/ escadron;
- e. instructeurs civils du corps de cadets/escadron:
- f. anciens cadets ou cadets d'autres corps de cadets/escadrons; et
- g. tous autres officiers.
- 4. Sièges réservés aux invités civils :
 - a. conjoint(e) de l'officier de revue;
 - b. ministres:
 - (1) palier fédéral; et
 - (2) palier provincial;
 - évêque du lieu, suivi des représentants des autres confessions religieuses;
 - d. députés:
 - (1) palier fédéral; et
 - (2) palier provincial;
 - e. maire;

importance that civilian and military guests be seated on either side of the dais as illustrated in Figure 3-1 and 3-2. This will allow for a better hosting of our civilian guests who are usually in fewer number than their military counterpart and who otherwise feel ill at ease being isolated from the group. The order of precedence is as follows:

- a. CO RCSU (Eastern) or his duly designated representative;
- b. Legion representative;
- c. military guests with their escorts;
- d. cadet corps/squadron officers;
- e. cadet corps/squadron civilian instructors;
- f. former cadets or cadets from other corps/squadrons; and
- g. all other officers.
- 4. Seats reserved for civilian guests:
 - a. reviewing officer's escort;
 - b. cabinet ministers:
 - (1) federal level; and
 - (2) provincial level;
 - c. local bishop, followed by representatives of other religious denominations:
 - d. Members of Parliament:
 - (1) federal level; and
 - (2) provincial level;
 - e. mayor;

- f. représentants commission scolaire;
- g. conjoint du groupe de revue;
- représentants des organismes qui viennent en aide aux corps de cadets/escadrons; et
- i. représentants des autres Ligues.

- f. school board representatives;
- g. inspection group escorts;
- h. representatives of organizations which help cadet corps/squadrons; and
- i. representatives of other Leagues.

Manuel du cérémonial 3-5 Manual of Ceremonial

	Leágue representative Dignitaire civil/Civilian dignitary	Représentant légion / Legion representative 2 CMDT CO/ESC / CO CC/SON 4 Représentant de la lique /	ESTRADE D'HONNEUR DAIS		7 6 5 4 3 2 1	INVITÉS CIVILS ET MILITAIRES CIVILIAN AND MILITARY GUESTS	CIVILLAN GUEST'S (FAMILY)	ORDER DE PRÉSÉANCE I ORDER OF PRECEDENCE I
T 6 5 4 3 2 1	CIVILLAN GUESTS (FAMILY) CIVILLAN GUESTS (FAMILY) CIVILAN GUEST (FAMILY) CIVILAN G	CIVILLAN GUESTS (FAMILY) T 6 5 4 3 2 1 ESTRADE D'HONNEUR DAIS	CIVILIAN GUESTS (FAMILY) 7 6 5 4 3 2 1	CIVILIAN GUESTS (FAMILY) 7 6 5 4 3 2 1	CIVILIAN GUESTS (FAMILY)	CIVILIAN GUESTS (FAMILY)	INVITES CIVIL S (DADENTS)	INVITÉS CIVILS (PARENTS) CIVILIAN GUESTS (FAMILY)
INVITÉS CIVIL S (PARENTS) CIVIL LAN GUESTS (FAMILY) CIVIL LAN GUESTS (FAMILY)		INVITES CIVILS (PARENTS) CIVILIAN GUESTS (FAMILY) 7 6 5 4 3 2 1 FSTRADE D'HONNEUR DAIS	INVITES CIVILS (PARENTS) CONILIAN GUESTS (FAMILY) 7 6 5 4 3 2 1	CIVILIAN GUESTS (FAMILY) 7 6 5 4 3 2 1	INVITÉS CIVILS (PARENTS) CIVILIAN GUESTS (FAMILY)	INVITÉS CIVILS (PARENTS) CIVILIAN GUESTS (FAMILY)	INVITÉS CIVIL S'IABENTS!	

Figure 3-1 Ordre de Préséance I Figure 3-1 Order of Precedence I

	l	ORDRE DE PRÉSÉANCE II ORDER OF PRECEDENCE II	NCE II
INVITÉS CIVILS (PARENTS) CIVILIAN GUESTS (FAMILY)			INVITÉS CIVILS (PARENTS) CIVILIAN GUESTS (FAMILY)
INVITÉS CIVILS (PARENTS) CIVILIAN GUESTS (FAMILY)			INVITÉS CIVILS (PARENTS) CIVILIAN GUESTS (FAMILY)
INVITÉS CIVILS ET MILITAIRES CIVILIAN AND MILITARY GUESTS			INVITÉS CIVILS ET MILITAIRES CIVILIAN AND MILITARY GUESTS
50	LO .	4 3 2 1 ESTRADE D'HONNEUR DAIS	
		CADETS	
LEGENDE / LEGEND			
1 Officier de revuei/Reviewing Officer 4	4	Représentant du comité civili Civilian Committee Representative	
2 CMDT CC/ESC / CO CC/SQN 5	rc.	REPRÉSENTANT DE L'URSC / RCSU REP	
3 Représentant de la ligue/ League representative	9	Représentant légion/Legion representative	
Note 1: Le groupe de revue doit être assis à droite de l'estrade d'honneur. Note 2: Tous les autres invités civils ou militaires, officiers ou membres de de l'estrade d'honneur selon l'ordre de préséance pré-établi. / All other gu equally on either side of the dais as per pre-established precedence order.	sis à milit prés pre-	Note 1: Le groupe de revue doit être assis à droite de l'estrade d'honneur. / The inspecting party must be seated at the right of the dais. Note 2: Tous les autres invités civils ou militaires, officiers ou membres du rang doivent être répartis de façon égale de chaque côté de l'estrade d'honneur selon l'ordre de préséance pré-établi. / All other guests civilian or military, officers or NCM, must be seated equally on either side of the dais as per pre-established precedence order.	ty must be seated at the right of the dais. épartis de façon égale de chaque côté ary, officers or NCM, must be seated

Figure 3-2 Ordre de Préséance II Figure 3-2 Order of Precedence II

304. UTILISATION D'UN DRAPEAU

GÉNÉRALITÉS

- 1. Les drapeaux doivent toujours être déployés par ordre de préséance. À la référence A-AD-200-000/AG-000 édition 1999, chapitre 4, section 8, para 15, il est clairement indiqué que tous les drapeaux provinciaux doivent être arborés en même temps sur les terrains du MDN et uniquement à des fins de déploiement comme par exemple autour d'un terrain de rassemblement.
- 2. L'ordre de préséance des drapeaux est le suivant :
 - a. le drapeau national;
 - b. le drapeau provincial;
 - c. le drapeau de la ville;
 - d. le pavillon des cadets; et
 - e. la bannière des cadets.
- 3. Les seuls drapeaux qui doivent être sur la parade sont les suivants :
 - a. le drapeau national peut être sur la parade dûment escorté;
 - b. le drapeau du corps de cadets/la bannière de l'escadron peut accompagner le drapeau national; et
 - c. le drapeau du corps de cadets ne peut être seul sur la parade.
- 4. Le protocole exige qu'on respecte les positions supérieures et inférieures des drapeaux déployés à bord des navires par ordre de préséance. Selon le protocole sur terre, on tient pour acquis que les drapeaux sont portés, la droite ayant préséance sur la gauche. (Voir figure 3-3, page 3-10). Le déploiement se fera tel qu'illustré:
 - a. lorsque deux drapeaux ou plus de trois sont arborés ensemble, le drapeau ayant la préséance (le drapeau national, le cas échéant) doit occuper la droite, c'est-à-dire la gauche du point de vue d'un spectateur

304. FLAG USAGE

GENERAL

- 1. Flags must always be flown in order of precedence. At Reference A-AD-200-000/AG-000 1999 Edition, Chapter 4, section 8, para 15, it is clearly indicated that all provincial flags must be flown at the same time on DND grounds and only for display purposes, as for example around a parade ground.
- 2. The flags precedence order is as follows:
 - a. the national flag;
 - b. the provincial flag;
 - c. the municipal flag;
 - d. the cadet flag; and
 - e. the cadet banner.
- 3. The only flags which are to be on parade are the following:
 - a. the national flag may be on parade, duly escorted;
 - b. the cadet corps flag / squadron banner may accompany the national flag; and
 - c. the cadet corps flag must not be the only one on parade.
- 4. Protocol requires that the upper and lower positions of flags aboard ship be adhered to in order of precedence. According to protocol on land, it is taken for granted that flags are carried with the right having precedence over the left (see Figure 3-3, page 3-10). The display will be as illustrated:
 - a. when two or more than three flags are flown together, the flag with precedence (the national flag, if applicable) must be on the right, that is, on the left from the point of view of a spectator facing the dais,

- faisant face à l'estrade, à la tribune, à la plate-forme de réception du salut, à l'immeuble; et
- b. lorsque trois drapeaux sont arborés ensemble, le drapeau ayant la préséance occupe le centre, le deuxième drapeau dans l'ordre de préséance occupant la droite du premier et le troisième occupant sa gauche, c'est-à-dire à gauche et à droite respectivement du point de vue d'un spectateur faisant face aux drapeaux.

RÈGLES ÉLÉMENTAIRES

- 5. Lorsqu'un drapeau est déployé, arboré ou utilisé conformément aux dispositions de la présente publication, il ne doit pas toucher le sol, le plancher ou le pont.
- 6 Les drapeaux doivent être hissés ou amenés en même temps, dans la mesure du possible. Sinon, le drapeau national doit être hissé le premier et amené le dernier.
- 7. Le drapeau national se voit accorder la place d'honneur lorsqu'il est déployé ou arboré avec d'autres drapeaux dans tous les établissements militaires.
- 8. Un drapeau peut être déployé à plat contre un mur, à l'horizontale ou à la verticale. Si le drapeau est déployé à la verticale, le guindant occupe la position supérieure et la tête est à gauche du point de vue de l'observateur. (Selon le protocole, la préséance va à la "tête" et à la "droite" d'un drapeau du point de vue de celui qui le porte, c'est-à-dire la "tête" et la "gauche" vues de face par un observateur. Par conséquent, un drapeau est déployé à plat et à la verticale contre un mur comme si une personne se tenant dos à ce mur avait incliné son drapeau vers sa droite jusqu'à ce que la hampe soit horizontale.).
- 9. Lorsqu'un drapeau est abaissé ou enlevé du lieu où il se trouve, on le plie simplement et posément.

- the podium, the saluting base or the building; and
- b. when three flags are flown together, the flag with precedence is in the centre, the second flag in order of precedence is to the right of the first and the third one to the left, that is, to the left and right respectively from the point of view of a spectator facing the flags.

BASIC RULES

- 5. When a flag is displayed, flown or used in accordance with the provisions of the present publication, it must not touch the ground, floor or deck.
- 6. Flags must be raised or lowered at the same time as far as possible. Otherwise, the national flag must be raised first and lowered last.
- 7. The national flag is given the place of honour in all military establishments when it is displayed or flown with other flags.
- 8. A flag may be displayed flat against a wall horizontally or vertically. If the flag is displayed vertically, the hoist is at the top and the upper corner is at the left from the observer's point of view. According to protocol, precedence goes to the "upper corner" and the "right" of a flag from the bearer's point of view, that is, the upper left corner seen by a facing observer. Consequently, a flag is displayed flat and vertically against a wall as if a person with his back to that wall had leaned his flag to his right until the pole was horizontal.
- 9. When a flag is lowered or removed from its place, it is folded simply and calmly.

Manuel du cérémonial 3-9 Manual of Ceremonial

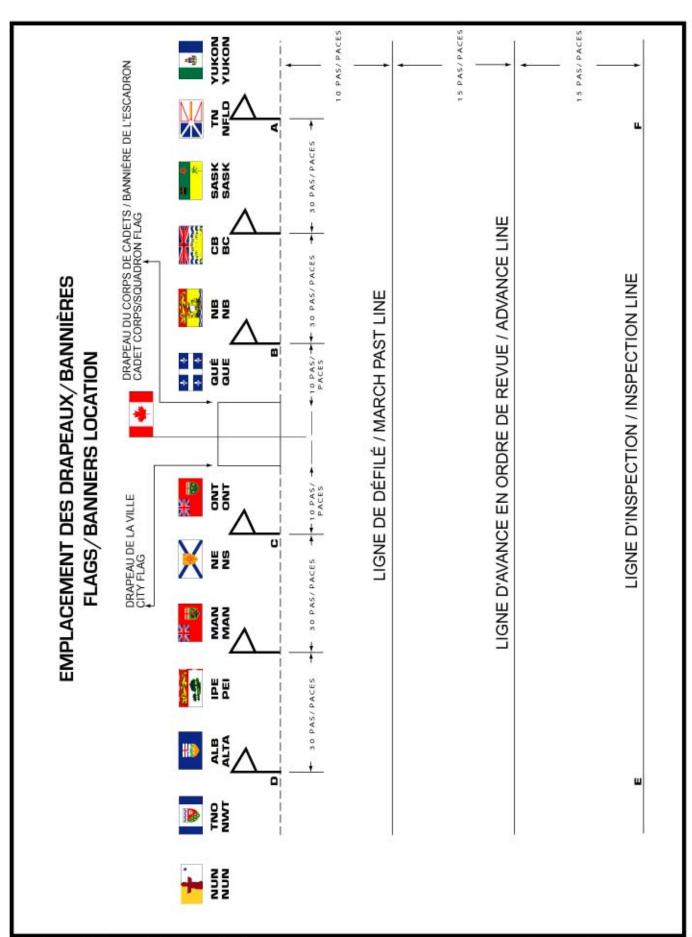


Figure 3-3 Emplacement des drapeaux/bannières Figure 3-3 Flags/Banners location

DRAPEAUX HISSÉS ET AMENÉS AU LEVER ET AU COUCHER DU SOLEIL (MARINE SEULEMENT)

- 10. Le drapeau national et les autres drapeaux doivent être déployés tous les jours du lever au coucher du soleil dans les établissements militaires et à bord des navires canadiens de Sa Majesté au port.
- 11. Les heures auxquelles les drapeaux sont hissés et amenés au sein du Commandement maritime pour marquer le lever et le coucher du soleil peuvent être déterminées par le chef du Commandement maritime conformément aux traditions navales, quelle que soit la période de l'année. En règle générale, on respecte les horaires suivants :
 - a. dans la mesure du possible, entre 08 h 00 cérémonie des "couleurs", et le coucher du soleil, y compris lorsque le soleil se lève après 08 h 00:
 - b. lorsque l'horaire mentionné au para
 a. ne peut être respecté, au cours
 des heures de travail habituelles; et
 - c. entre 08 h 00 et 17 h 00, dans les endroits où le jour ou la nuit dure 24 heures.
- 12. On doit illuminer convenablement le drapeau national ou tout autre drapeau qui se déploie ou qui est arboré la nuit conformément au paragraphe ci-dessus ou pour des occasions spéciales.

DRAPEAUX EN BERNE (MARINE SEULEMENT)

13. Lorsqu'on ordonne la mise en berne des drapeaux pendant toute la journée, on doit d'abord les hisser jusqu'en haut et les descendre immédiatement à mi-mât. Au coucher du soleil, on doit les hisser jusqu'en haut du mât, puis les amener.

RAISING AND LOWERING AT SUNRISE AND SUNSET (NAVY ONLY)

- 10. The national flag and the other flags must be flown every day at sunrise and sunset in military establishments and on board Her Majesty's Canadian Ships in port.
- 11. The times when flags are raised and lowered within Maritime Command to mark sunrise and sunset may be determined by the Commander Maritime Command in accordance with naval traditions at all times in the year. In general the following timetables apply:
 - a. as far as possible, between 0800 hres, the colours ceremony, and sunset, including when the sun rises after 0800 hres;
 - b. when the timetable mentioned in para a. cannot be followed during normal working hours; and
 - c. between 0800 hres and 1700 hres, in places where day or night lasts 24 hours.
- 12. The national flag or any other flag that is displayed or flown at night must be suitably lit in accordance with the preceding paragraph or on special occasions.

HALF MASTING (NAVY ONLY)

13. When flags are ordered to be at half-mast for the whole day, they must first be raised to the top and then immediately lowered to half-mast. At sunset, they must be raised to the top of the mast, then lowered.

305. MÉDAILLES ET RÉCOMPENSES

INTRODUCTION

1. Les médailles Strathcona et la médaille d'excellence de la Légion royale canadienne ont été instituées pour reconnaître la valeur et le mérite de nos cadets.

ORDRE DE PRÉSÉANCE

- 2. L'ordre de préséance des médailles de cadets est la suivante :
 - a. Médaille de bravoure pour cadets;
 - b. médailles de l'association canadienne pour les causes humanitaires;
 - c. Médaille de Lord Strathcona;
 - d. Médaille d'excellence des cadets de la Légion royale canadienne; et
 - e. Médaille de la Légion royale canadienne division du Québec.

CÉRÉMONIE

3. Nous remettons ces médailles aux récipiendaires des récompenses lors du cérémonial de la revue annuelle. Considérant l'importance de ces médailles, le maître de cérémonie, le conseiller cadets présent ou le représentant du détachement informera l'assistance sur l'historique des médailles et les critères exigés pour mériter de telles récompenses avant de divulguer le nom des récipiendaires.

HISTORIQUE – MÉDAILLE STRATHCONA

4. Voici un bref exposé à lire :

« L'origine de la fondation Strathcona remonte à 1909. Lord Strathcona, alors haut-commissaire pour le Canada à Londres, s'intéresse à l'amélioration de la condition physique et au développement des activités intellectuelles en préconisant pour les jeunes des habitudes

305. MEDALS AND AWARDS

INTRODUCTION

1. The Strathcona Medal and Royal Canadian Legion Medal of Excellence were instituted to recognize our cadets' valour and merit.

ORDER OF PRECEDENCE

- 2. The order of precedence of cadet medals is as follows:
 - a. Cadet Medal of Bravery;
 - b. Medals of the Canadian Humanitarian Causes Association;
 - c. Lord Strathcona Medal;
 - d. Royal Canadian Legion Cadet Medal of Excellence; and
 - e. Royal Canadian Legion Quebec Division Medal.

CEREMONY

3. We present these medals to recipients of awards at the annual ceremonial review. Considering the importance of these medals, the master of ceremonies, the cadet advisor present or the detachment representative will tell the audience about the history of the medals and the criteria required to earn such awards before revealing the names of the recipients.

BACKGROUND HISTORY – LORD STRATHCONA MEDAL

4. Here is a brief account to be read out:

"The origin of the Strathcona Foundation goes back to 1909. Lord Strathcona, at the time Canadian High Commissioner in London, became interested in improving physical fitness and developing intellectual activities by promoting habits of self-discipline, citizen-

d'autodiscipline, de civisme et de patriotisme. À cette fin, il crée la fondation qui porte son nom.

En 1923, l'organisme fit frapper une médaille devant être décernée au cadet le plus méritant. Cette médaille est la plus haute récompense civile que peut mériter un cadet pour s'être distingué parmi ses pairs par son rendement exceptionnel et sa contribution à la communauté.

Je demande donc au commandant d'annoncer le récipiendaire de cette année. »

AUTRES RÉCOMPENSES/MÉDAILLES D'IMPORTANCES

5. Consulter les OCRE 414 et 417 pour tout ce qui a trait aux récompenses et médailles d'importance au sein de l'URSC Est.

306. TERRAIN DE RASSEMBLEMENT

1. Le terrain de parade doit être jalonné de drapeaux ou de repères de la façon indiquée à la figure 3-4 de ce chapitre.

307. CÉRÉMONIAL DE REVUE ANNUELLE

- 1. Les déroulements présentés dans ce chapitre suivent le protocole de base d'un rassemblement et s'appliquent à toutes les cérémonies décrites. Les dispositions qui s'y rapportent sont détaillées dans leurs sections respectives.
- 2. Les cmdt des corps de cadets/escadrons/CIEC/ Écoles se doivent de donner des marques de respect sous forme de Salut Général avant l'arrivée de l'invité d'honneur de la façon suivante :

ship and patriotism in young people. He created the foundation which bears his name for that purpose.

In 1923, the organization had a medal struck to be presented to the most deserving cadet. This medal is the highest civilian award a cadet can earn for distinction among his peers by his exceptional performance and contribution to the community.

I therefore ask the commanding officer to announce this year's recipient."

OTHER MAJOR AWARDS/MEDALS

5. Consult ERCO 414 and 417 on every thing about major awards and medals within the RCSU Eastern.

306. PARADE GROUND

1. The parade ground must be marked off with flags or markers as indicated in Figure 3-4 of this chapter.

307. ANNUAL CEREMONIAL REVIEW

- 1. The orders presented in this chapter follow basic parade protocol and apply to all the ceremonies described. The arrangements concerned are detailed in their respective sections.
- 2. Commanding officers of cadet corps/squadrons/CSTCs/Schools shall pay compliments in the form of a general salute before the arrival of the guest of honour as follows:

a. le vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD), commandant de la Région (SQFT), cmdt de l'URSC Est, président national de la Ligue, président provincial de la Ligue.

Nota: Si deux personnes militaires mentionnées ci-dessous sont présentes, il n'y aura qu'un seul salut général pour la fonction la plus élevée. Même chose si le président de la Ligue nationale et provinciale sont présents.

- b. L'invité d'honneur (militaire ou civil) accompagné du président de la Ligue ou son représentant est le dernier à prendre le salut général. Le président de la Ligue provinciale ou son représentant prendra place à la droite du dais lors du salut général.
- 3. Les discours donnés par les dignitaires devraient reconnaître la collaboration du MDN et de la Ligue dans le parrainage des OCC.

 a. the Vice Chief of the Defence Staff (VCDS), Area Commander (LFQA), RCSU(E) Commanding Officer, National League President and Provincial League President.

Note: If two of the military personalities mentioned above are present, there shall only be one General Salute for the more senior of them. Same thing for the national and provincial presidents of the League.

- b. the guest of honour (military or civilian), accompanied by the League President or his/her delegate, shall be the last to receive the General Salute. The Provincial League President or his/her delegate shall stand to the right of the podium during the General Salute.
- 3. The speeches given by the dignitaries should recognize the collaboration of DND and the League in sponsoring CCOs.

Manuel du cérémonial 3-14 Manual of Ceremonial

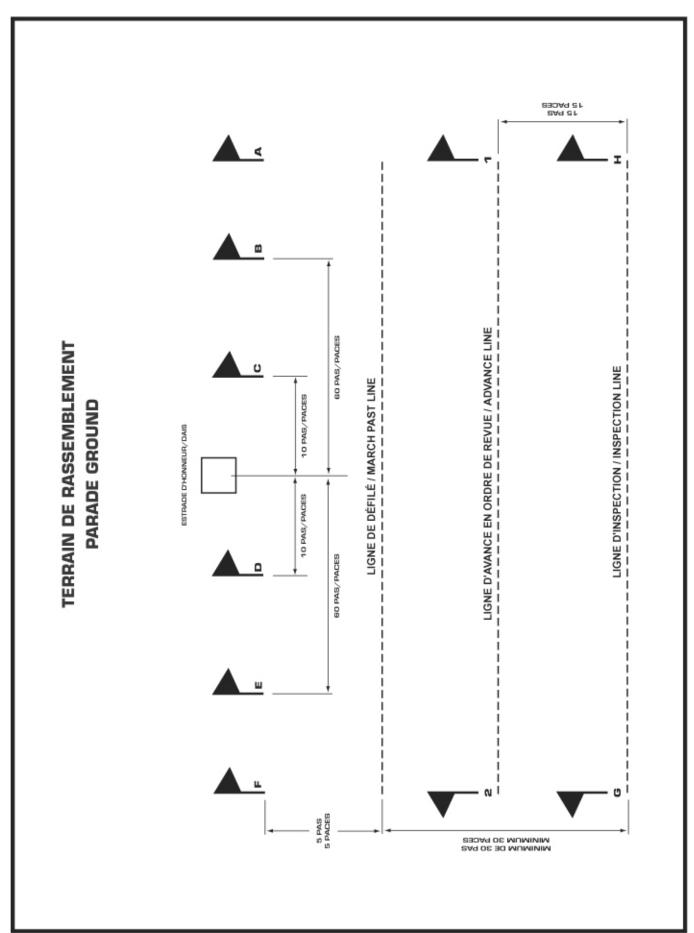


Figure 3-4 Terrain de rassemblement Figure 3-4 Parade Ground

D'UN CÉRÉMONIAL

- 4. Le déroulement d'un cérémonial doit suivre les étapes suivantes :
 - a. formation des rangs;
 - b. musique;
 - c. arrivée des invités de marque et salut général (si nécessaire);
 - d. arrivée de l'invité d'honneur et salut général;
 - e. revue des cadets;
 - f. défilé;
 - g. démonstration (si revue);
 - h. remise des récompenses;
 - i. allocutions;
 - j. hymne national;
 - k. avance en formation de revue;
 - l. salut général et départ de l'invité d'honneur; et
 - m. dispersion.

FORMATION DES RANGS

- 5. Les formations sont les suivantes :
 - a. en ligne;
 - b. en colonne de trois; et
 - c. en colonne de route.

SEQUENCE OF EVENTS

- 4. The sequence of events of a ceremony must follow these steps:
 - a. forming up;
 - b. band;
 - c. arrival of distinguished guests and general salute (if necessary);
 - d. arrival of the guest of honour and general salute;
 - e. inspection of cadets;
 - f. march past;
 - g. demonstration (if a review);
 - h. presentation of awards;
 - i. speeches;
 - j. national anthem;
 - k. advance in review order;
 - l. general salute and departure of the guest of honour; and
 - m. dismissal.

PARADE FORMATION

- 5. The formations are the following:
 - a. in line;
 - b. in column of threes; and
 - c. in column of route.

- 6. **Formation en division/peloton/section en ligne.** Ils sont placés côte-à-côte, dans la même ligne et séparés par des intervalles de sept pas. Le cadet commandant se place au centre de la formation, trois pas en avant de la ligne des commandants de divisions/pelotons/sections (figures 3-5).
- 7. **Formation en division/peloton/section en colonne de trois.** La formation en colonne de trois est semblable à la formation en ligne, sauf que la division/le peloton/la section est orienté vers un flanc (figure 3-6).
- 8. **Formation en division/peloton/section en colonne de route.** La formation en colonne de route (figure 3-7) est semblable à la formation en colonne de trois, avec les différences suivantes :
 - a. le cadet commandant se place à l'avant de la division/du peloton/ de la section, huit pas en avant de la file du centre:
 - b. le cadet commandant adjoint se place derrière la file du centre, à une distance de six pas;
 - c. l'adjudant-maître se place à l'avant de la file de droite, à une distance de six pas; et
 - d. l'adjudant se place à l'arrière de la file de gauche, à une distance de six pas.

- 6. **Division/platoon/section in line for-mation**. They are placed side by side, in the same line and separated by intervals of seven paces. The cadet commanding officer stands at the centre of the formation, three paces in front of the line of divisions/platoons/sections commanders (Figure 3-5).
- 7. **Division/platoon/section in column of threes formation**. The formation in column of threes is similar to the formation in line, except that the division/platoon/section is turned to a flank (Figure 3-6).
- 8. **Division/platoon/section in column of route formation**. The formation in column of route (Figure 3-7) is similar to the formation in column of threes, with the following differences:
 - a. the cadet commander stands in front of the division/platoon/section, eight paces in front of the centre file:
 - b. the cadet deputy commandant stands six paces behind the centre file;
 - c. the master warrant officer stands six paces in front of the right file; and
 - d. the warrant officer stands six paces behind the left file.

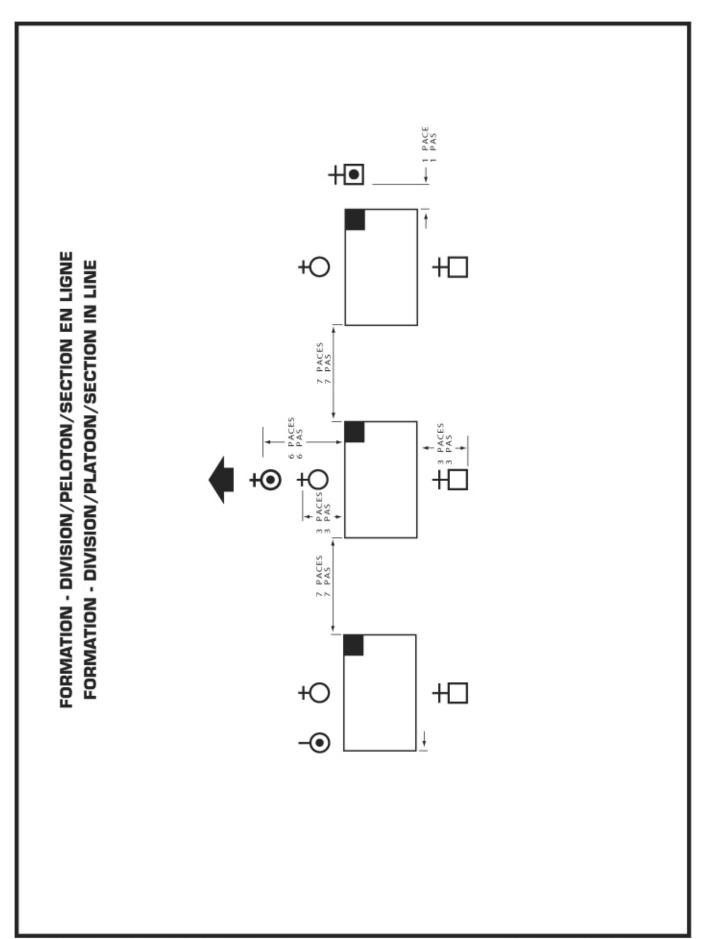


Figure 3-5 Formation - Division/peloton/section en ligne Figure 3-5 Formation - Division/Platoon/Section in line

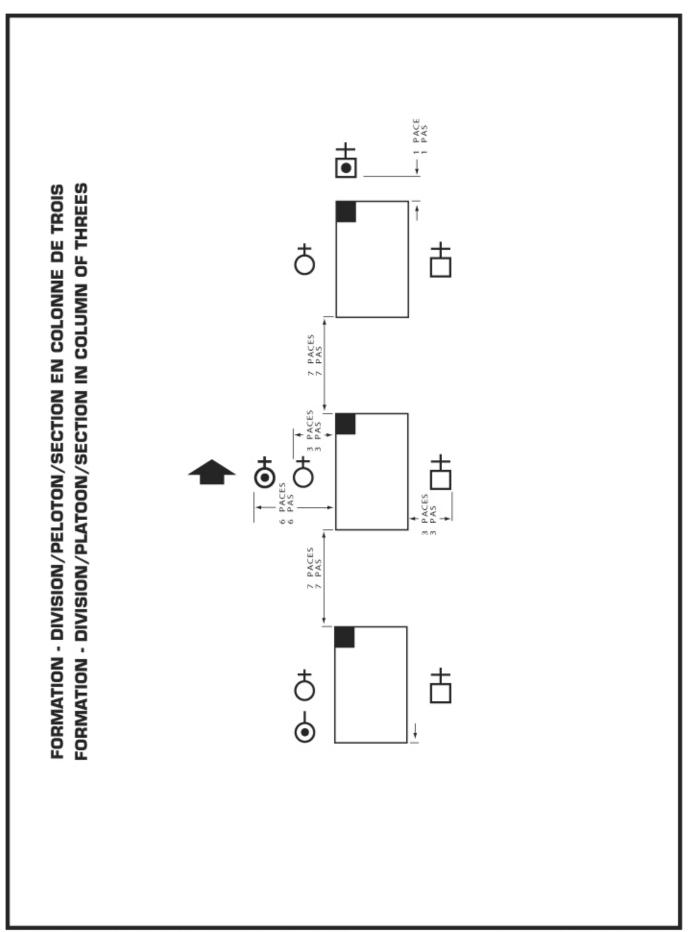


Figure 3-6 Formation - Division/peloton/section en colonne de trois Figure 3-6 Formation - Division/Platoon/Section in column of threes

FORMATION - DIVISION/PELOTON/SECTION EN COLONNE DE ROUTE FORMATION - DIVISION/PLATOON/SECTION IN COLUMN OF ROUTE PACES PAS 7 PACES 7 PAS 7 PACES 7 PAS 2 PACES 2 PAS

Figure 3-7 Formation - Division/peloton/section en colonne de route Figure 3-7 Formation - Division/Platoon/Section in column of route

MUSIQUE

- 9. Les cadets se rassemblent en formation en ligne. Après le rassemblement on procède à l'entrée des drapeaux/couleurs (Voir chapitre 4 pour exécution).
- 10. Les exercices des musiques et les procédures internes de ces dernières sont décrites dans l'extrait de la publication A-PD-202-001/FP-000, Exercice de musique Cadets.
- 11. Chaque fois que cela est possible, une musique doit être présente au cours des revues. À moins d'indication contraire, la musique doit précéder le reste de la formation.
- 12. La position de la musique au rassemblement varie selon l'espace disponible. Elle doit être normalement placée au centre et en arrière de la formation ou sur un de ses flancs.
- 13. La musique doit jouer :
 - a. lorsque les cadets arrivent sur le terrain de rassemblement et lorsqu'ils en repartent;
 - b. aux saluts généraux à l'arrivée et au départ;
 - c. pendant la revue;
 - d. pendant le(s) défilé(s);
 - e. à l'hymne national; et
 - f. pendant l'avance en formation de revue.
- 14. Lorsque les cadets défilent seulement en colonne de route, la musique reste en tête jusqu'au retour à sa position (sauf pour la Marine). Cependant, si le corps de cadets/escadron comporte un effectif de 76 cadets et plus, la musique converge à gauche, alignée sur le centre de l'estrade d'honneur, et elle effectue une contremarche pour faire face à l'estrade d'honneur. Elle fait halte et joue sur place pendant le défilé. Une fois que le dernier cadet parvient à l'estrade

BAND

- 9. The cadets fall in line. After falling in, the flags/colours enter (see Chapter 4 for execution).
- 10. Band drill and their internal procedures are described in the excerpt from publication A-PD-202-001/FP-000, Cadet Band Drill.
- 11. Whenever possible, a band must be present during reviews. Unless otherwise indicated, the band must precede the rest of the formation.
- 12. The position of the band on falling in varies according to the available space. It is normally to be placed at the centre rear of the formation or on one of its flanks.
- 13. The band must play:
 - a. when the cadets arrive on the parade ground and when they leave;
 - b. for general salutes on arrival and departure;
 - c. during the review;
 - d. during the march past(s);
 - e. for the national anthem; and
 - f. during the advance in review order.
- 14. Only when the cadets are marching past in column of route, the band remains in front until it returns to its position (except the Navy). However, if the cadet corps/squadron has a strength of 76 cadets or more, the band converges on the left, aligned on the dais, and it counter-marches to face the dais. It halts and plays on the spot during the march past. Once the last cadet reaches the dais, the band follows him and regains its position.

d'honneur, la musique lui emboîte le pas pour regagner sa position.

ARRIVÉE DES INVITÉS DE MARQUE ET SALUT GÉNÉRAL

- 15. À l'heure prévue pour la revue, le corps de cadets/escadron doit normalement être formé les rangs ouverts, en colonne à la ligne de revue.
- 16. Avant que l'invité d'honneur accompagné du président de la Ligue provinciale ou son représentant prennent place, les invités de marques ayant droit à un salut général, spécifiés au sous-para 2 a, prennent place sur l'estrade d'honneur. Ceci à tour de rôle, en ordre inverse de préséance, en terminant avec le plus haut gradé.
- 17. Suite à leur salut général respectif, les dignitaires pendront place à leurs sièges désignés pour attendre la suite de la cérémonie.

ARRIVÉE DE L'INVITÉ D'HONNEUR ET SALUT GÉNÉRAL

- 18. Dès que l'invité d'honneur a pris place sur l'estrade d'honneur, le cadet commandant donne l'ordre d'exécuter le salut auquel l'invité d'honneur a droit. La musique joue alors la pièce appropriée. S'il n'y a pas de musique, on effectue le salut en faisant une pause réglementaire entre les mouvements.
- 19. Après le salut, le cadet commandant informe l'invité d'honneur que la formation est prête pour la revue.
- 20. L'invité d'honneur peut être militaire ou civil; cependant s'il y a un invité militaire, seul l'invité d'honneur sera sur l'estrade d'honneur.

REVUE

- 21. Lorsque l'invité d'honneur accepte de faire la revue, le groupe de revue se composera des personnes suivantes :
 - a. l'invité d'honneur:
 - b. le cadet commandant;

ARRIVAL OF DISTINGUISHED GUESTS AND GENERAL SALUTE

- 15. At the time set for the review, the cadet corps/squadron must normally be formed up at the open order in column on the inspection line.
- 16. Before the guest of honour accompanied by the Provincial league President or representative take places, the distinguished guests are entitled to a general salute, as specified in subpara 2 a, take their place on the dais. This happens by turns, in inverse order of precedence, ending with the highest-ranking.
- 17. After their respective general salutes, the dignitaries will take place in their designated seats to await the remainder of the ceremony.

ARRIVAL OF THE GUEST OF HONOUR AND GENERAL SALUTE

- 18. As soon as the guest of honour has taken place on the dais, the cadet commanding officer gives the order for the salute to which the guest of honour is entitled. The band then plays the appropriate piece. If there is no band, the salute is performed with a regulation pause between the movements.
- 19. After the salute, the cadet commanding officer informs the guest of honour that the formation is ready for inspection.
- 20. The guest of honour may be military or civilian. However, if there is a military guest, only the guest of honour shall be on the dais.

INSPECTION

- 21. When the guest of honour agrees to carry out the inspection, the inspecting party will consist of the following:
 - a. the guest of honour;
 - b. the cadet commanding officer;

- c. le représentant de la Ligue;
- d. le répondant/président du comité civil;
- e. le représentant de l'URSC Est; et
- le commandant du corps de cadets/ escadron sera à droite de l'officier de revue.
- 22. L'invité d'honneur procède habituellement à la revue de la musique à moins que celleci ne fasse pas partie intégrante de l'unité qui fait l'objet de la revue.
- 23. Lorsque la revue est terminée et que le cadet commandant a reconduit l'invité d'honneur à l'estrade d'honneur, le cadet commandant ordonne aux cadets de se mettre au garde-à-vous et demande la permission de défiler.

Nota: Lorsqu'il s'agit d'un cérémonial de revue annuelle d'un corps de cadets de la Marine, la garde d'honneur sera passée en revue en premier par l'invité d'honneur et le cmdt de la garde seulement.

DÉFILÉ

24. Le corps de cadets/escadron défilera en colonne de route une fois seulement.

DÉMONSTRATION

25. Les démonstrations présentées doivent refléter le programme d'entraînement suivi par les cadets au cours de l'année d'instruction locale. Les démonstrations doivent être de bon goût, dynamiques et **sécuritaires**. Les scénarios de démonstration doivent refléter les règles de sécurité et d'entraînement prévues au programme.

REMISE DES RÉCOMPENSES

26. Les récompenses/décorations seront remises dans l'ordre préétabli.

- c. the League representative;
- d. the sponsor / president of the civilian committee;
- e. the representative of RCSU (Eastern); and
- f. the commanding officer of the cadet corps/squadron will be at the right of the reviewing officer.
- 22. The guest of honour normally inspects the band unless the band is not an integral part of the unit which is being inspected.
- 23. When the inspection is over and the cadet commanding officer has led the guest of honour back to the dais, the cadet commanding officer calls the cadets to attention and asks permission to march past.

Note: When a Sea Cadet corps annual inspection ceremony is involved, the guard of honour will first be inspected by the guest of honour and guard commander alone.

MARCH PAST

24. The cadet corps/squadron will march past in column of route once only.

DEMONSTRATIONS

25. The demonstrations presented must reflect the training programme taken by the cadets during the local training year. Demonstrations must be in good taste, dynamic and **safe**. Demonstration scenarios must reflect the safety and training rules set out in the programme.

PRESENTATION OF AWARDS

26. Awards/decorations will be given in the pre-established order.

- 27. Tous les récipiendaires se présenteront à l'avant pour recevoir leur récompense/ décoration.
- 28. Si le récipiendaire porte un fusil ou une carabine, il doit le poser au sol avant de rompre les rangs.
- 29. Le cadet porte-drapeau appelé à recevoir une récompense devra, à l'appel de son nom, se placer au garde-à-vous, se tourner vers son voisin, lui remettre son drapeau sans échange de salut et s'avancer pour recevoir sa récompense.
- 30. Afin que la cérémonie n'excède pas deux heures, les commandants doivent s'assurer que seules les présentations principales sont effectuées lors de la cérémonie. Les témoignages individuels moins importants, les médailles et les certificats devront être présentés à une autre occasion. Par ailleurs, les témoignages à l'invité d'honneur, aux officiers locaux, aux membres du comité civil et autres instances devront être présentés au cours de la réception.
- 31. Lors de la remise des médailles de la Légion et de Strathcona, le maître de cérémonie fera la lecture de l'historique et des conditions d'attribution des médailles tel que stipulé dans l'OCRE 414.

ALLOCUTIONS

- 32. Les allocutions seront présentées suivant le protocole :
 - a. l'invité d'honneur;
 - b. le représentant de la Ligue;
 - c. le répondant local; et
 - d. le commandant du corps de cadets/ escadron.
- 33. Le cadet commandant du rassemblement pourra demander à l'invité d'honneur la permission de faire asseoir les cadets lors des allocutions

- 27. All recipients will report to the front to receive their award/decoration.
- 28. If the recipient is carrying a rifle or carbine, he must ground it before breaking ranks.
- 29. If a cadet flag-bearer is called to receive an award, when his name is called he must come to attention, turn to his neighbour, give him his flag without exchanging salutes and advance to receive his award.
- 30. So that the ceremony does not exceed two hours, commanding officers must make sure that only the main presentations are made during the ceremony. Less important individual recognitions, medals and certificates must be presented on another occasion. Testimonials to the guest of honour, local officers, members of the civilian committee and other figures are to be presented during the reception.
- 31. When the Legion and Strathcona medals are presented, the master of ceremonies will read out the history and the conditions of awarding the medals as stipulated in ERCO 414.

SPEECHES

- 32. Speeches will be given following this protocol:
 - a. the guest of honour;
 - b. the League representative;
 - c. the local sponsor; and
 - d. the commanding officer of the cadet corps/squadron.
- 33. The cadet parade commander may ask the guest of honour for permission to have the cadets sit during the speeches.

Manuel du cérémonial 3-24 Manual of Ceremonial

L'HYMNE NATIONAL

34. L'hymne national sera chanté par tous les participants.

AVANCE EN FORMATION DE REVUE

35. Lors de l'avance en formation de revue, l'avance sera normalement de 15 pas et, pour les cas exceptionnels, de 7 pas.

SALUT GÉNÉRAL ET DÉPART DE L'INVITÉ D'HONNEUR

- 36. Le cadet commandant ordonne alors aux cadets d'exécuter le salut général.
- 37. Après le salut, l'invité d'honneur quitte le lieu de rassemblement. Les invités de marque quitteront dans l'ordre inverse de leur arrivée.

DISPERSION

38. Les procédures, les commandements et les mouvements pour rompre les rangs sont cités dans le chapitre 4 du présent manuel.

EXPOSITION/KIOSQUES

39. L'invité d'honneur doit être le premier à visiter les expositions/kiosques, suivi des invités de marque et ensuite du public.

RÉCEPTION

40. Un cérémonial est normalement suivi d'une réception pour l'invité d'honneur et les invités de marque. Cette réception devra être la dernière activité de la cérémonie et aucun cadet ne devra y participer. Toutefois, lors d'une réception générale, donc ouverte aux cadets, aucun alcool ne sera servi. Une réception privée avec "vin d'honneur", s'il y a lieu, peut être tenue pour l'invité d'honneur et les invités de marque. Aucun cadet ne devra y assister.

NATIONAL ANTHEM

34. The national anthem will be sung by all participants.

ADVANCE IN REVIEW ORDER

35. In the advance in review order, the advance will normally be 15 paces and, in exceptional cases, 7 paces.

GENERAL SALUTE AND DEPARTURE OF THE GUEST OF HONOUR

- 36. The cadet commanding officer orders the cadets to perform the general salute.
- 37. After the salute, the guest of honour leaves the parade ground. The distinguished guests leave in the reverse order of their arrival.

PARADE DISMISSAL

38. The procedures, commands and movements for dismissal are given in Chapter 4 of the present manual.

EXHIBITIONS/KIOSKS

39. The guest of honour must be the first to visit the exhibitions/kiosks, followed by the guests of honour and then the public.

RECEPTION

40. A ceremony is usually followed by a reception for the guest of honour and distinguished guests. This reception must be the last activity of the ceremony and no cadet is to take part in it. However, at a general reception, therefore one open to cadets, no alcohol will be served. A private reception with a "vin d'honneur", if there is one, may be held for the guest of honour and distinguished guests. No cadet is to be present.

CÉRÉMONIAL DE REVUE ANNUELLE

- 41. Le cérémonial de revue annuelle est une cérémonie qui a lieu dans les circonstances suivantes :
 - a. lors de l'inspection annuelle des cadets et de la revue dans les corps de cadets/escadrons:
 - b. à l'occasion d'un changement de commandement:
 - à l'occasion de la fermeture des centres d'instruction d'été des cadets (CIEC); et
 - d. à l'occasion de la remise d'un drapeau/bannière.

GÉNÉRALITÉS

42. Le cérémonial pour l'inspection annuelle marque la fin de l'année d'instruction locale des cadets et revêt une signification spéciale. Pour le cadet, cette cérémonie est l'occasion de montrer aux parents, aux amis et à la communauté locale les connaissances acquises durant l'année, de même que la fierté, la discipline et l'esprit d'équipe qu'ils ont développés. La cérémonie ne doit pas excéder deux heures.

PARTICULARITÉS

- 43. **Responsabilités**. Le conseiller et le conseiller-adjoint cadets de chaque détachement ont la responsabilité de s'assurer que le déroulement et le protocole de l'inspection annuelle sont conformes aux dispositions du présent manuel.
- 44. **Drapeau national (marine)**. Le drapeau national est hissé avant la revue et descendu par la suite; aucun drapeau n'est exhibé sur le pont lorsque la revue a lieu dans les locaux du CCMRC.
- 45. **Arrivée de l'invité d'honneur.** L'invité d'honneur doit être accueilli par le commandant et le président du comité répondant.

ANNUAL CEREMONIAL REVIEW

- 41. The annual ceremonial review is a ceremony which is held in the following circumstances:
 - a. at the annual cadet inspection and review in cadet corps/squadrons;
 - b. at a change of command;
 - c. at the closing of Cadet Summer Training Centres (CSTCs); and
 - d. at the presentation of a flag/banner.

GENERAL

42. The annual ceremonial review marks the end of the cadet local training year and has special significance. For cadets, this ceremony is the opportunity to show parents, friends and the local community the knowledge acquired during the year, as well as the pride, discipline and team spirit that they have developed. The ceremony must not exceed two hours.

PARTICULARS

- 43. **Responsibilities**. The Cadet Advisor and Deputy Advisor of each detachment are responsible for ensuring that the order and protocol of the annual inspection are in accordance with the provisions of the present manual.
- 44. **National flag (Navy)**. The national flag is raised before the inspection and then lowered. No flag is displayed on the bridge when the inspection is taking place in the premises of the RCSCC.
- 45. **Arrival of the guest of honour**. The guest of honour is to be welcomed by the commanding officer and the president of the sponsoring committee.

- 46. Tous les invités doivent être reçus avec les présentations d'usage puis conduits à une salle de repos où ils pourront se rencontrer, se détendre et obtenir les renseignements pertinents au déroulement du cérémonial. Les invités d'honneurs devront être conduits à leur place cinq minutes avant l'entrée de l'invité d'honneur et du groupe de revue.
- 47. **Formation des rangs**. Aucun officier CIC ni instructeur civil ne doit occuper de poste au rassemblement. Les cadets occupent tous les postes.
- 48. **Revue de la garde d'honneur**. La garde d'honneur doit être passée en revue par l'invité d'honneur et le commandant de la garde seulement. Le protocole des cadets de la Marine est le seul qui prévoit une garde d'honneur.
- 49. La garde d'un corps de cadets de la marine est toujours armée et doit être composée d'un minimum de cadets selon l'effectif de l'équipage :
 - a. équipage de 30 cadets et moins 8 cadets;
 - b. équipage de 31 à 75 cadets 14 cadets; et
 - c. équipage de 76 et plus 18 cadets.
- 50. **Allocutions**. Les allocutions ne doivent pas durer plus de 3 minutes chacune.

308. CÉRÉMONIAL DE REVUE ANNUELLE COMBINÉE CCMRC-CCLN

INTRODUCTION

1. Le CCMRC est l'unité supérieure qui aura préséance à tous les niveaux. Cela est un principe fondamental inamovible qu'il ne faut jamais oublier; donc, avant d'organiser un rassemblement annuel combiné, tous les participants doivent être conscients de ce fait et se

- 46. All guests must be welcomed with the usual introductions then taken to a lounge, where they can meet, relax and obtain information about the ceremony sequence of events. The guests of honour are to be taken to their places five minutes before the guest of honour and the inspecting party enter.
- 47. **Formation**. No CIC officer or civilian instructor is to hold a parade appointment. Cadets hold all the appointments.
- 48. **Inspection of the honour guard**. The honour guard must be inspected by the guest of honour and the guard commander alone. The Sea Cadets protocol is the only one which calls for an honour guard.
- 49. A Sea Cadet Corps guard is always armed and must be made up of a minimum number of cadets in accordance with the strength of the crew:
 - a. crew of 30 or fewer cadets 8 cadets;
 - b. crew of 31 75 cadets 14 cadets; and
 - c. crew of 76 or more cadets 18 cadets.
- 50. **Speeches**. Speeches must not exceed 3 minutes each.

308. JOINT RCSCC-NLCC ANNUAL CEREMONIAL REVIEW

INTRODUCTION

1. The RCSCC is the senior unit and will have precedence at all levels. This is a fixed basic principle which must never be forgotten. Therefore, before organizing a combined annual parade, all participants must be aware of this fact and conform to the resulting restrictions. A com-

conformer aux restrictions qui en découlent. Un rassemblement annuel combiné est une option offerte aux commandants des CCMRC et CCLN. Un président de branche ne peut imposer un rassemblement combiné.

GÉNÉRALITÉS

- 2. Une seule garde est permise au rassemblement. Il s'agit de la garde du CCMRC. Il en est de même de la musique. Les CCLN qui possèdent des gardes et des musiques pourront les présenter dans le cadre des démonstrations. Un rassemblement combiné ne peut excéder la limite maximum de deux heures. Le commandant du rassemblement sera le "capitaine d'armes" du CCMRC.
- 3. Les rassemblements annuel combinés CCMRC-CCLN seront présidés par un seul invité d'honneur; par contre le représentant de la Ligue navale peut être invité à passer en revue le corps de cadets.

PROCÉDURES

- 4. Le déroulement d'un rassemblement annuel combiné est le suivant :
 - a. formation des rangs;
 - b. arrivée des invités de marque et salut général;
 - c. accueil de l'invité d'honneur et salut général;
 - d. revue de la garde d'honneur;
 - e. revue des cadets;
 - f. défilé;
 - g. démonstration;
 - h. remise des récompenses;
 - i. allocutions;
 - j. hymne national;

bined annual parade is an option offered to RCSCC and NLCC commanding officers. A branch president cannot impose a combined parade

GENERAL

- 2. Only one guard is allowed on parade. This is the RCSCC guard. The same applies to the band. NLCCs which have guards and bands may present them as part of the demonstrations. A combined parade may not exceed the maximum limit of two hours. The Coxswain of the RCSCC will be the parade commanding officer.
- 3. Combined annual RCSCC-NLCC parades will be presided over by a single guest of honour; on the other hand, the Naval League representative may be invited to review the cadet corps.

PROCEDURES

- 4. The order of a combined annual parade is as follows:
 - a. forming up;
 - b. arrival of distinguished guests and general salute;
 - c. welcoming the guest of honour and general salute;
 - d. inspection of the honour guard;
 - e. inspection of the cadets;
 - f. march past;
 - g. demonstration;
 - h. presentation of awards;
 - i. speeches;
 - j. national anthem;

- k. avance en formation de revue;
- l. salut général et départ de l'invité d'honneur; et
- m. dispersion.

PARTICULARITÉS

- 5. **Formation des rangs.** Le rassemblement se formera tel qu'indiqué à la figure 4-36. La musique peut être placée à droite ou à gauche de la formation selon l'espace disponible.
- 6. **Arrivée des invités de marque et salut général.** À l'heure prévue pour la revue, le corps de cadets/escadron doit normalement être formé les rangs ouverts, en colonne à la ligne de revue.
- 7. Avant que l'invité d'honneur prenne place, les dignitaires ayant droit à un salut général prendront place sur l'estrade d'honneur à tour de rôle, en ordre inverse de préséance, en terminant par le plus haut gradé ou s'il s'agit de civil, en terminant avec celui ayant les plus hautes fonctions de responsabilités.
- 8. Suite à leur salut général respectif, les dignitaires prendront place à leurs sièges désignés pour attendre la suite de la cérémonie.
- 9. Arrivée de l'invité d'honneur et salut général. À son arrivée, l'invité d'honneur sera accompagné du commandant du CCMRC, du commandant du CCLN, du représentant de la Ligue navale de la division du Québec, du répondant local et du représentant de l'URSC Est. Seul l'invité d'honneur prendra place sur l'estrade d'honneur.
- 10. **Revue de la garde**. Le groupe de revue se compose seulement de l'invité d'honneur et du commandant de la garde.

- k. advance in review order;
- 1. general salute and departure of the guest of honour; and
- m. dismissal.

PARTICULARS

- 5. **Forming up**. The parade will form up as indicated in Figure 4-36. The band may be placed on the right or left of the formation according to the space available.
- 6. **Arrival of distinguished guests and general salute**. At the time set for the inspection, the cadet corps/squadron is normally formed up in open order, in column at the inspection line.
- 7. Before the guest of honour takes his place, the dignitaries entitled to a general salute will take their place on the dais in turn, in reverse order of precedence, ending with the highest rank or, if civilians are involved, ending with the one with the highest level of responsibilities.
- 8. Following their respective general salutes, the dignitaries will take place at their designated seats to await the remainder of the ceremony.
- 9. **Arrival of the guest of honour and general salute**. When he arrives, the guest of honour will be accompanied by the RCSCC commanding officer, the NLCC commanding officer, the representative of the Naval League Quebec Division, the local sponsor and the RCSU (Eastern) representative. Only the guest of honour will take place on the dais.
- 10. **Honour guard inspection.** The inspecting party is made up mainly of the guest of honour and the guard commander.

- 11. **Groupe de revue.** Pour les parades combinées, il y aura deux groupes de revue et les revues se feront de façon simultanée. Le groupe de revue pour le **CCMRC** sera composé des personnes suivantes :
 - a. l'invité d'honneur;
 - cadet commandant du rassemblement;
 - c. répondant local;
 - d. conseiller cadets; et
 - e. commandant du corps de cadets.
- 12. **Groupe de revue.** Le groupe de revue pour le **CCLN** sera composé des personnes suivantes :
 - a. officier de l'état-major CCLN;
 - b. cadet commandant du rassemblement pour le CCLN;
 - c. représentant de la Ligue navale de la division du Québec; et
 - d. commandant du corps de cadets CCLN.
- 13. **Démonstrations**. Les démonstrations des deux corps de cadets devront être limitées en nombre et en temps. Le responsable ne doit pas se présenter devant l'officier de revue avant et après la démonstration. Le maître de cérémonie est chargé d'informer l'assistance du contenu des démonstrations.
- 14. **Allocutions**. Des allocutions seront présentées par les personnes suivantes :
 - a. l'invité d'honneur;
 - b. représentant de la Ligue navale de la division du Québec;
 - c. répondant local;

- 11. **Inspecting party**. For combined parades, there will be two inspecting parties and the inspections will be performed simultaneously. The inspecting party for the **RCSCC** will consist of the following:
 - a. guest of honour;
 - b. cadet parade commanding officer;
 - c. local sponsor;
 - d. cadet advisor; and
 - e cadet corps commanding officer.
- 12. **Inspecting party**. For the **NLCC** will consist of the following:
 - a. NLCC staff officer;
 - b. NLCC cadet parade commanding officer:
 - c. Quebec Division Naval League representative; and
 - d. NLCC cadet corps commanding officer.
- 13. **Demonstrations**. Demonstrations of both cadet corps should be limited in number and time. The person in charge is not to report to the reviewing officer before and after the demonstration. The master of ceremonies is responsible for informing those present of the content of the demonstrations.
- 14. **Speeches**. Speeches will be made by the following:
 - a. guest of honour;
 - b. Quebec Division Naval League representative;
 - c. local sponsor;

- d. commandant du corps de cadets de la Ligue navale; et
- e. commandant du corps de cadets de la Marine royale canadienne.

15. Sièges réservés :

- a. l'invité d'honneur;
- b. commandant du CCMRC;
- c. conseiller cadets;
- d. représentant Ligue navale;
- e. répondant local;
- f. officier d'état-major du CCLN; et
- g. commandant du CCLN.

309. PASSATION DE COMMANDEMENT

GÉNÉRALITÉS

- 1. L'Unité régionale de soutien aux cadets (Est) recommande trois genres de cérémonie de passation de commandement, qui sont les suivants :
 - a. cérémonie complète;
 - b. cérémonie abrégée; et
 - c. cérémonie des signatures.

DÉROULEMENT

- 2. Le déroulement de la cérémonie est le suivant :
 - a. formation des rangs;
 - b. accueil de l'invité d'honneur et salut général;
 - c. revue des cadets;

- d. commanding officer of the Naval League cadet corps; and
- e. commanding officer of the Royal Canadian Sea Cadet Corps.

15. **Reserved seats**:

- a. guest of honour;
- b. RCSCC commanding officer;
- c. cadet advisor;
- d. Naval League representative;
- e. local sponsor;
- f. NLCC staff officer; and
- g. NLCC commanding officer.

309. CHANGE OF COMMAND

GENERAL

- 1. The Regional Cadet Support Unit (Eastern) recommends three types of change-ofcommand ceremony, which are as follows:
 - a. complete ceremony;
 - b. abridged ceremony; and
 - c. signing ceremony.

SEQUENCE

- 2. The sequence of events of the ceremony is as follows:
 - a. forming up;
 - b. arrival of the guest of honour and general salute;
 - c. inspection of cadets;

- d. premier défilé;
- e. remise des récompenses;
- f. signature du certificat;
- g. allocutions;
- h. deuxième défilé:
- i. hymne national;
- i. avance en formation de revue;
- k. salut général et départ de l'invité d'honneur; et
- 1. dispersion.

PARTICULARITÉS

- 3. Habituellement, la revue des cadets à l'occasion d'une passation de commandement diffère de la revue normale.
- 4. Le nouveau commandant arrive avec l'invité d'honneur et l'accompagne pendant la revue.
- 5. Les membres du groupe qui procèdent à la revue sont placés de la façon suivante :
 - a. l'invité d'honneur est le plus près du rang passé en revue;
 - b. le cadet commandant est à la droite de l'invité d'honneur:
 - c. le commandant est derrière l'invité d'honneur;
 - d. le nouveau commandant est derrière le cadet commandant;
 - e. le représentant de la Ligue est derrière le commandant sortant; et
 - f. le répondant local est derrière le nouveau commandant.

- d. first march past;
- e. presentation of awards;
- f. signing of certificate;
- g. speeches;
- h. second march past;
- i. national anthem;
- i. advance in review order;
- k. general salute and departure of the guest of honour; and
- 1. dismissal.

PARTICULARS

- 3. Normally, the inspection of cadets at a change of command is different from the normal inspection.
- 4. The new commanding officer arrives with the guest of honour during the inspection.
- 5. The members of the inspecting party are positioned as follows:
 - a. the guest of honour is closest to the rank being inspected;
 - b. the cadet commanding officer is at the guest of honour's right;
 - c. the commanding officer is behind the guest of honour;
 - d. the new commanding officer is behind the cadet commanding officer;
 - e. the League representative is behind the outgoing commanding officer; and
 - f. the local sponsor is behind the new commanding officer.

- 6. La formation défile une fois et reprend sa position sur la ligne de revue.
- 7. On procède d'abord à la remise des récompenses aux personnes autres que le commandant sortant.
- 8. Le commandant sortant adresse ensuite la parole à son corps de cadets/escadron pour la dernière fois.
- 9. Le commandant sortant remet à l'invité d'honneur le commandement de son corps de cadets/escadron en lui présentant s'il y a lieu la bannière du corps de cadets/escadron.
- 10. Une allocution est prononcée par l'invité d'honneur, suivie d'une brève réponse par le nouveau commandant, si les circonstances le permettent.
- 11. L'invité d'honneur appelle le nouveau commandant et lui remet le commandement en lui présentant la bannière du corps de cadets/ escadron, s'il y a lieu.
- 12. Suivent la signature des certificats de passation de commandement et la remise au commandant sortant des décorations ou récompenses, comme la remise d'un drapeau ou fanion, etc.:
 - a. pour la cérémonie de la signature, l'officier qui préside la cérémonie ainsi que le nouveau commandant se placent devant l'estrade d'honneur;
 - b. le commandant sortant avance et s'arrête devant l'officier qui préside la cérémonie et le salue; et
 - c. après le salut, le nouveau commandant et le commandant sortant se rendent à une table placée à côté de l'estrade d'honneur où ils signent les certificats de passation de commandement, en présence de l'officier qui préside la cérémonie.

- 6. The formation marches past once and resumes its position on the inspection line.
- 7. Awards are first presented to all recipients except the outgoing commanding officer.
- 8. The outgoing commanding officer then addresses his cadet corps/squadron for the last time.
- 9. The outgoing commanding officer hands over command of his cadet corps/squadron to the guest of honour, presenting him with the cadet corps/squadron banner, if any.
- 10. The guest of honour makes a speech, followed by a brief response by the new commanding officer, if circumstances permit.
- 11. The guest of honour calls the new commanding officer and hands over command to him, presenting him with the cadet corps/squadron banner, if any.
- 12. Then follows the signing of the change of command certificates and presentation of decorations or awards to the outgoing commanding officer, such as the presentation of a flag or pennant, etc.:
 - a. for the signing ceremony, the officer who is presiding over the ceremony and the new commanding officer stand in front of the dais;
 - b. the outgoing commanding officer advances and stops in front of the officer who is presiding over the ceremony and salutes; and
 - c. after the salute, the new commanding officer and the outgoing commanding officer go to a table placed beside the dais, where they sign the change of command certificates in the presence of the officer who is presiding over the ceremony.

Manuel du cérémonial 3-33 Manual of Ceremonial

- 13. Le nouveau commandant s'adresse au corps de cadets/escadron.
- 14. Les cadets défilent devant le commandant sortant.
- 15. On entonne l'hymne national.
- 16. Les cadets avancent en formation de revue et font un dernier salut à l'invité d'honneur.
- 17. L'invité d'honneur quitte le terrain de parade accompagné du commandant sortant.

CÉRÉMONIE ABRÉGÉE

- 18. La cérémonie abrégée peut être combinée au cérémonial de revue annuelle. Les procédures, les commandements et les mouvements de la cérémonie abrégée figurent au chapitre 4 de cette publication.
- 19. Le déroulement de la cérémonie est le suivant :
 - a. formation des rangs;
 - b. arrivée de l'invité d'honneur et salut général;
 - c. revue des cadets;
 - d. allocution du commandant sortant seulement;
 - e. signature des certificats;
 - f. hymne national;
 - g. avance en formation de revue;
 - h. salut général et départ de l'invité d'honneur; et
 - i. dispersion.

- 13. The new commanding officer addresses the cadet corps/squadron.
- 14. The cadets march past the outgoing commanding officer.
- 15. The national anthem is sung.
- 16. The cadets advance in review order and salute the guest of honour for the last time.
- 17. The guest of honour leaves the parade ground accompanied by the outgoing commanding officer.

ABRIDGED CEREMONY

- 18. The abridged ceremony may be combined with the annual ceremonial review. The procedures, commands and movements for the abridged ceremony are given in Chapter 4 of the present manual.
- 19. The sequence of events for the ceremony is as follows:
 - a. forming up;
 - b. arrival of the guest of honour and general salute;
 - c. inspection of the cadets;
 - d. outgoing commanding officer's speech only;
 - e. signing of the certificates;
 - f. national anthem;
 - g. advance in review order;
 - h. general salute and departure of guest of honour; and
 - i. dismissal.

CÉRÉMONIE DES SIGNATURES

20. Cette cérémonie est recommandée lorsque les corps de cadets/escadrons n'ont pas le temps nécessaire ou en situation d'urgence. La cérémonie consistera seulement en la signature des certificats sans le protocole normalement rattaché à ce genre de cérémonie comme le rassemblement, les invitations et la réception. Elle sera simple et courte.

310. REMISE D'UN(E) DRAPEAU/BANNIÈRE

HISTORIQUE

- 1. « Le drapeau figure parmi les symboles les plus anciens. Dès son apparition, fixé à une lance, il marquait l'endroit où se trouvait le chef. Il guidait les gens à travers les champs de batailles et leur permettait de se rallier.
- 2. Au fil des siècles, la hampe a remplacé la lance, les carrés de tissus aux couleurs bigarrées ont laissé leur place à des étoffes. Cependant, les couleurs et les graphiques sont demeurés, symboles de tradition, d'identification, de ralliement et de réalisation.
- 3. Depuis, il/elle représente tous les membres passés, présents et futurs des cadets de la Marine/de l'Air/de l'Armée, sans distinction. Il/elle commande le respect et les traditions.
- 4. Le/la (choisir le drapeau ou la bannière parmi ceux énumérés ci-dessous) a été approuvé(e) en (date d'approbation) :
 - a. drapeau des cadets de la Marine royale du Canada, approuvé en 1953;
 - b. drapeau des cadets royaux de l'Armée canadienne, approuvé en mai 1944;
 - c. pavillon des cadets de l'Aviation royale du Canada, approuvé en 1941; ou
 - d. bannière d'escadron.

SIGNING CEREMONY

20. This ceremony is recommended when the cadet corps/squadron does not have enough time or in an emergency. The ceremony will consist only of the signing of the certificates without the protocol normally attached to this type of ceremony such as the parade, invitations and reception. It will be simple and short.

310. PRESENTATION OF FLAG/BANNER

BACKGROUND

- 1. "The flag is among the oldest symbols. When it appeared, fixed to a lance, it marked the spot where the leader was. It guided people across battlefields and enabled them to rally.
- 2. Over the centuries, the flagpole replaced the lance and squares of cloth with variegated colours gave place to fabrics. However, colours and graphics have remained, symbols of tradition, identification, rallying and achievement.
- 3. Since then, it has represented all past, present and future members of the Sea, Army and Air Cadets without distinction. It commands respect and traditions.
- 4. The (<u>choose the flag or banner among those listed below</u>) was approved on (<u>date approved</u>):
 - a. Royal Canadian Sea Cadet flag, approved in 1953;
 - b. Royal Canadian Army Cadet flag, approved in May 1944;
 - c. Royal Canadian Air Force cadet flag, approved in 1941; or
 - d. squadron banner.

5. Le corps de cadets/escadron (nom du corps de cadets/escadrons), dans sa fierté et son désir de bien représenter sa communauté, a tenu à se doter de (nom du drapeau/bannière). Symbole de fierté et d'appartenance, ce/cette drapeau/bannière reflète la loyauté, l'honneur et le désir d'être de bons citoyens. C'est pourquoi nous nous sommes rassemblés pour procéder officiellement à la présentation du/de la drapeau/bannière du (nom du corps de cadets/ escadrons). »

GÉNÉRALITÉS

- 6. La cérémonie des drapeaux est une cérémonie particulièrement solennelle.
- 7. Les cadets de l'escorte des nouveaux drapeaux prennent place à 15 pas derrière la formation, au centre de cette dernière. Les cadets préposés aux nouveaux drapeaux prennent place à trois pas en avant de la formation, au centre de cette dernière.

PROCÉDURES

- 8. Le déroulement du cérémonial est le suivant :
 - a. formation des rangs;
 - b. arrivée de l'invité d'honneur:
 - c. salut général;
 - d. revue des cadets;
 - e. cérémonie de remise du drapeau;
 - f. défilé:
 - g. allocutions;
 - h. hymne national;
 - i. avance en formation de revue;
 - j. salut général;
 - k. départ de l'invité d'honneur; et
 - 1. dispersion.

5. Cadet corps/squadron (<u>name of cadet corps/squadron</u>), in its pride and wish to represent its community properly, has had a (<u>name of flag/banner</u>) presented to it. A symbol of pride and belonging, this flag/banner reflects loyalty, honour and the wish to be good citizens. We have therefore come together to make the official presentation of the flag/banner of (<u>name of cadet corps/squadron</u>)."

GENERAL

- 6. The flag ceremony is a particularly solemn ceremony.
- 7. The cadet escort of the new flags takes place 15 paces to the rear of the formation. The cadets in charge of the new flags take their place three paces to the front in the centre of the formation.

SEQUENCE

- 8. The sequence of events for the ceremony is as follows:
 - a. forming up;
 - b. arrival of the guest of honour;
 - c. general salute;
 - d. inspection of the cadets;
 - e. flag presentation ceremony;
 - f. march past;
 - g. speeches;
 - h. national anthem;
 - i. advance in review order;
 - j. general salute;
 - k. departure of guest of honour; and
 - 1. dismissal.

Manuel du cérémonial 3-36 Manual of Ceremonial

PARTICULARITÉS

- 9. En marche, on porte toujours les drapeaux sur l'épaule, sauf pour rendre les honneurs ou défiler sur le terrain de rassemblement. Dans ces deux situations, on adopte la position "AU PORT".
- 10. La cérémonie de remise d'un drapeau suit la même séquence que le cérémonial de revue annuelle.
- 11. Une fois la revue terminée, le commandant accompagne l'invité d'honneur à l'estrade d'honneur. Lorsque ce dernier a pris place sur l'estrade d'honneur, le commandant le salue et lui demande la permission de poursuivre la cérémonie. Lorsqu'il a reçu cette permission, le commandant salue, fait demi-tour et reprend sa positon à 15 pas de la ligne, au centre, en face de l'estrade d'honneur, et donne les commandements pour la remise des drapeaux.
- 12. Le président du comité répondant offre la bannière au corps de cadets/escadron en la présentant à l'invité d'honneur qui la remet au commandant du corps de cadets/escadron.
- 13. Le commandant remet alors le drapeau à l'invité d'honneur qui le remettra au porte-drapeau.

311. CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

- 1. La Légion canadienne de la région est responsable de l'emplacement, de la configuration et du déroulement de cette cérémonie.
- 2. Les cadets qui participeront à la cérémonie suivront les instructions de déroulement prévues par la Légion.
- 3. Les cadets ne seront pas affectés à des tâches de vigile au cénotaphe. De plus, ils ne sont pas autorisés à avoir des armes sur le rassemblement/parade.
- 4. Nous devons toujours garder en mémoire que les cadets de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation ne font pas partie des Forces canadiennes et ils ne sont pas assujettis aux

PARTICULARS

- 9. On the march, the flags are always shouldered except for paying compliments or marching past on the parade ground. In these two situations, the "SLOPE" position is adopted.
- 10. The flag presentation ceremony follows the same sequence as the annual ceremonial review.
- 11. When the inspection is over, the commanding officer accompanies the reviewing officer to the dais. When the guest of honour has taken place on the dais, the commanding officer salutes and ask for permission to continue the ceremony. When he has been granted permission, the commanding officer salutes, does an about turn and resumes his position 15 paces from the centre of the line, facing the dais, and gives the commands for the flags presentation.
- 12. The president of the sponsoring committee offers the banner to the cadet corps/squadron by presenting it to the guest of honour, who gives it to the commanding officer of the cadet corps/squadron.
- 13. The commanding officer then gives the flag back to the guest of honour, who gives it back to the flag-bearer.

311. REMEMBRANCE SERVICE

- 1. The Royal Canadian Legion is responsible for the location, configuration and conduct of this ceremony.
- 2. Cadets who take part in the ceremony will follow the instructions provided by the Legion for conducting the ceremony.
- 3. Cadets will not be assigned vigil tasks at the cenotaph. Furthermore, they are not authorized to bear arms on the parade.
- 4. We must always remember that Sea, Army and Air Cadets are not part of the Canadian Forces and are not subject to the Queen's Orders and Regulations that apply to the Canadian Forces are not subject to the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not subject to the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not subject to the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not part of the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not part of the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not part of the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not part of the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not part of the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not part of the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not part of the Canadian Forces and Regulations that apply to the Canadian Forces are not part of the

Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes. Donc, ils ne font pas partie des unités qui les supportent et ils ne doivent pas non plus être intégrés dans leur chaîne de commandement. Qui plus est, ils ne doivent en aucun cas être utilisés, montrés ou identifiés comme une composante de leur unité affiliée. Pour les cérémonies entourant le jour du souvenir, un corps de cadets peut participer à des activités de son unité affiliée mais en tant qu'entité et non «intégré» à l'intérieur de cette même unité. Les cadets/cadettes seront commandés par leur chaîne de commandement habituelle.

- 5. Dans les cas ou il n'y a pas de Légion locale, le déroulement suivant sera utilisé :
 - a. rassemblement de la garde;
 - b. le commandant du rassemblement occupe son poste;
 - c. arrivée des anciens combattants;
 - d. salut général;
 - e. hymne national;
 - f. allocutions (facultatives);
 - g. le commandement "DÉCOUVREZ-VOUS" est donné;
 - h. les prières;
 - le commandement "COUVREZ-VOUS" est donné;
 - j. l'Acte du Souvenir (prière des anciens combattants) (facultatif);
 - k. dernière sonnerie:
 - (1) silence; et
 - (2) réveil;
 - 1. dépôt des gerbes de fleurs;
 - m. complainte; (cornemuseur) (facultative);

dian Forces. Therefore, they are not part of the units that support them and neither are they to be integrated into their chain of command. Furthermore, in no case are they to be used, shown or identified as a component of their affiliated unit. For ceremonies around Remembrance Day a cadet corps may take part in its affiliated unit's activities but as an entity and not "integrated" into that same unit. Cadets will be commanded by their usual chain of command.

- 5. In the event that there is no local Legion, the following sequence will be used:
 - a. forming up the guard;
 - b. the parade commanding officer takes post;
 - c. arrival of the veterans;
 - d. general salute;
 - e. national anthem;
 - f. speeches (optional);
 - g. the command "REMOVE HEADDRESS" is given;
 - h. prayers;
 - i. the command "REPLACE HEADDRESS" is given;
 - j. the Act of Remembrance (Veterans' prayer) (optional);
 - k. Last Post:
 - (1) silence; and
 - (2) The Rouse;
 - l. laying of wreaths;
 - m. lament; (piper) (optional);

- n. God Save the Queen;
- o. salut général;
- p. départ des dignitaires; et
- q. dispersion.

PARTICULARITÉS

- 6. Les cadets doivent être en place au cénotaphe et à la position REPOS dix minutes avant la cérémonie. La formation se fera à la discrétion du commandant du corps de cadets/escadron.
- 7. À l'arrivée de l'invité d'honneur qui préside la cérémonie, le cadet commandant ordonne le "GARDE-À-VOUS".
- 8. Lorsque l'invité d'honneur a pris place, le cadet commandant ordonne le salut approprié.
- 9. La cérémonie du Souvenir elle-même commence lorsque la musique joue le "Ô Canada". Les officiers au rassemblement doivent saluer. Les cadets se découvrent avant la prière aux morts et se recouvrent lorsque les prières sont terminées.
- 10. Au début de la période de silence (normalement à 11 h 00), la trompette ou le clairon sonne la dernière sonnerie. Les officiers doivent saluer sans interruption pendant la première sonnerie, le silence et la deuxième sonnerie.
- 11. Après la période de silence de deux minutes, on sonne le réveil, après quoi on dépose les gerbes de fleurs. Pendant qu'on dépose les gerbes de fleurs, les cadets se tiennent en place repos.
- 12. Le porteur des gerbes de fleurs se tient à un pas à gauche et en arrière de l'invité d'honneur qui doit les déposer, et tient les gerbes de fleurs dans sa main gauche, si possible. Lorsque l'officier de revue salue ou incline la tête, le porteur salue.

- n. God Save the Queen;
- o. general salute;
- p. departure of dignitaries; and
- q. dismissal.

PARTICULARS

- 6. The cadets must be in position at the cenotaph and standing "AT EASE" ten minutes before the ceremony. The formation will be at the discretion of the commanding officer of the cadet corps/squadron.
- 7. On the arrival of the guest of honour who is presiding over the ceremony, the cadet commanding officer calls them to "ATTENTION".
- 8. When the guest of honour has taken his place, the cadet commanding officer orders the appropriate salute.
- 9. The Remembrance ceremony itself begins when the band plays "O Canada". Officers on parade must salute. The cadets remove headdress before the prayer for the dead and replace headdress when the prayers are over.
- 10. At the beginning of the period of silence (normally at 1100 hres), the trumpet or bugle plays the Last Post. Officers must continue to salute during the Last Post, silence and Reveille.
- 11. After the two minutes' silence, Reveille is played, after which wreaths are laid. While the wreaths are being laid, the cadets stand at ease.
- 12. The wreath-bearer stands one pace to the left rear of the reviewing officer who is to lay them, and holds the wreaths in his left hand, if possible. When the guest of honour salutes or bows, the bearer salutes.

- 13. Lorsqu'on a fini de déposer les gerbes de fleurs, les cadets reçoivent l'ordre de se mettre au garde-à-vous et la musique joue le "God Save the Queen". La cérémonie du Souvenir est alors terminée.
- 14. Les dignitaires peuvent quitter. Les cadets défilent et se dirigent vers leur lieu de démembrement.

312. CÉRÉMONIE DES COULEURS ET DU COUCHER DE SOLEIL.

GÉNÉRALITÉS

1. À bord d'un navire, la cérémonie des couleurs et du coucher du soleil consiste respectivement dans le fait de hisser et d'amener le pavillon du navire (drapeau du Canada). Ces cérémonies doivent se faire au lever et au coucher du soleil, tous les jours ou au début et à la fin des activités au corps de cadets. Afin d'assurer le maximum d'uniformité au sein des corps de cadets de la Marine, on devra se conformer aux directives qui suivent chaque fois que les circonstances le permettent. Ces directives peuvent toutefois être modifiées en raison des exigences particulières de certains navires.

CÉRÉMONIE DES COULEURS

- 2. Le personnel chargé de cérémonie sans l'équipage comprend :
 - a. l'officier de service;
 - b. le signaleur pour des drapeaux;
 - c. le manœuvrier pour la cloche de bord; et
 - d. le manœuvrier pour le sifflet ou le clairon.

3. **Position du personnel :**

a. l'officier et le manœuvrier/clairon se placent en position devant le mât;

- 13. When the wreaths have all been laid, the cadets are given the order to stand at attention and the band plays "God Save the Queen". At this point the Remembrance ceremony is concluded.
- 14. The dignitaries may leave. The cadets march off and go to their dismissal point.

312. COLOURS AND SUNSET CEREMONIES

GENERAL

1. On board ship, the colours and sunset ceremonies consists of raising and lowering the ship's flag (the Canadian flag). These ceremonies are to take place at sunrise and sunset daily or at the beginning and end of activities at the cadet corps. In order to ensure the maximum amount of uniformity within Sea Cadet Corps, the following directives are to be obeyed whenever circumstances permit. These directives may however be modified due to the particular requirements of certain ships.

COLOUR CEREMONY

- 2. The personnel responsible for ceremonies without crew include:
 - a. the duty officer;
 - b. the flag signalman;
 - c. the ship's bell boatswain; and
 - d. the pipe or bugle boatswain.

3. **Position of personnel:**

a. the officer and bugle boatswain stand before the mast;

- b. le signaleur pour les drapeaux se place en position au mât; et
- c. le manœuvrier pour la cloche se place en position à la cloche.

4. **Procédures :**

- a. le signaleur salue et annonce "LES COULEURS DANS UNE MINUTE, MONSIEUR";
- b. l'officier retourne le salut et répond "TRÈS BIEN";
- c. le signaleur salue et annonce "MONSIEUR, LES COULEURS";
- d. l'officier retourne le salut et répond "PROCÉDEZ";
- e. au commandement "PROCÉDEZ", le manœuvrier sonne la cloche;
- f. après la cloche, l'officier donne l'ordre au manœuvrier de siffler l'appel "SILENCE" ou au clairon de sonner le "Silence";
- g. l'officier salue et le signaleur monte lentement le drapeau;
- h. lorsque le drapeau est complètement monté, le manœuvrier siffle/le clairon sonne "CONTINUEZ";
- i. l'officier termine son salut; et
- i. continue sa routine normale.
- 5. Le personnel chargé de la cérémonie avec l'équipage comprend :
 - a. le commandant/l'officier de service;
 - b. le signaleur pour les drapeaux;
 - c. le manœuvrier pour la cloche de bord;

- b. the flag signalman stands in position at the mast; and
- c. the ship's bell boatswain stands in position at the bell.

4. **Procedure:**

- a. The signalman salutes and announces "THE COLOURS IN ONE MINUTE, SIR";
- b. the officer returns the salute and answers, "VERY WELL";
- c. the signalman salutes and announcers, "SIR, THE COLOURS";
- d. the officer returns the salute and answers, "PROCEED";
- e. at the command "PROCEED", the boatswain rings the bell;
- f. after the bell, the officer gives the order to the boatswain to pipe "STILL" or to the bugler to play "STILL";
- g. the officer salutes and the signalman slowly raises the flag;
- h. when the flag has been completely raised, the pipe/bugle boatswain plays "CARRY ON";
- i. the officer completes his salute; and
- i. continues his normal routine.
- 5. The personnel responsible for ceremonies **with crew** include:
 - a. the commanding officer/duty officer;
 - b. the flag signalman;
 - c. the ship's bell boatswain;

- d. la musique; et
- e. la garde d'honneur.

Nota : Le sifflet de manœuvrier n'est pas utilisé lorsque la musique est présente et joue.

6. **Position du personnel :**

- a. le commandant/l'officier de service sur l'estrade d'honneur;
- b. les officiers surnuméraires et les instructeurs civils en ligne près de l'estrade d'honneur; et
- c. l'équipage en poste au rassemblement.

7. **Procédures :**

- a. le commandant/l'officier de service se présente sur le pont (à l'entrée);
- à ce moment, le capitaine d'armes place l'équipage au "GARDE-À-VOUS";
- c. le commandant/l'officier de service fait son entrée et se dirige vers l'estrade d'honneur;
- d. le capitaine d'armes se rapporte au commandant/à l'officier de service puis place l'équipage en "PLACE REPOS";
- e. le signaleur salue et annonce "LES COULEURS DANS UNE MINUTE, MONSIEUR";
- f. le commandant/l'officier de service retourne le salut et répond "TRÈS BIEN":
- g. le capitaine d'armes place l'équipage au "GARDE À VOUS", la garde "À L'ÉPAULE ARMES" et il place l'équipage au complet en position

- d. the band; and
- e. the honour guard.

Note: The boatswain's pipe is not used when the band is present and plays.

6. **Position of personnel:**

- a. the commanding officer/duty officer on the dais;
- b. supernumerary officers and civilian instructors in line near the dais; and
- c. the crew in position on parade.

7. **Procedures:**

- a. the commanding officer/duty officer reports to the bridge (the entrance);
- b. at this point, the coxswain calls the crew to "ATTENTION";
- the commanding officer/duty officer makes his entrance and goes to the dais;
- d. the coxswain reports to the commanding officer/duty officer, then brings the crew to the "AT EASE";
- e. the signalman salutes and announces "THE COLOURS IN ONE MINUTE, SIR";
- f. the commanding officer/duty officer returns the salute and answers, "VERY WELL":
- g. the coxswain calls the crew to "ATTENTION" and the guard to the "SHOULDER ARMS" and he places the complete crew in posi-

face au mât;

- h. le signaleur salue et annonce "MONSIEUR, LES COULEURS";
- le commandant/l'officier de service retourne le salut et donne le commandement "PROCÉDEZ";
- j. au commandement "PROCÉDEZ", le manœuvrier sonne la cloche;
- k. lorsqu'on a fini de sonner la cloche, le cadet-maître de la garde donne le commandement "GARDE – SALUT GÉNÉRAL – PRÉSENTEZ ARMES":
- 1. au commandement "PRÉSENTEZ ARMES", tous les officiers et les commandants de divisions saluent et la musique joue "Ô Canada". S'il n'y a pas de musique, le manoeuvrier sonnera le "silence";
- m. le signaleur monte lentement le drapeau;
- n. lorsque le "Ô Canada" est terminé, le cadet-maître de la garde donne le commandement "À L'ÉPAULE ARMES"; à ce moment tous cessent de saluer:
- o. le capitaine d'armes ramène l'équipage face à l'estrade d'honneur et place la garde "AU PIED ARMES"; et
- p. le capitaine d'armes se présente devant le commandant/l'officier de service pour instructions et continue selon les ordres reçus.

CÉRÉMONIE DU COUCHER DU SOLEIL

- 8. La cérémonie du coucher du soleil est conçue en fonction des éléments suivants :
 - a. une garde;

tion facing the mast;

- h. the signalman salutes and announces, "SIR, THE COLOURS";
- i. the officer returns the salute and answers, "PROCEED";
- j. at the command "PROCEED", the boatswain rings the bell;
- k. after the bell, the cadet guard commander gives the order "GUARD GENERAL SALUTE PRESENT ARMS";
- at the command "PRESENT ARMS", all officers and division commanders salute and the band plays "O Canada". If there is no band, the boatswain will pipe "Still";
- m. the signalman slowly raises the flag;
- n. when "O Canada" is finished, the cadet guard commander gives the command "SHOULDER ARMS"; at this point everyone ceases to salute;
- o. the coxswain brings the crew back in front of the dais and has the guard "ORDER ARMS"; and
- p. the coxswain reports to the commanding officer/duty officer for instructions and continues in accordance with the orders received.

THE SUNSET CEREMONY

- 8. The sunset ceremony is designed in accordance with the following elements:
 - a. a guard;

- b. une harmonie et un clairon/ trompette; et
- c. un signaleur de drapeaux.
- 9. Le personnel chargé de la cérémonie sans l'équipage comprend :
 - a. l'officier de service;
 - b. le signaleur pour les drapeaux; et
 - c. le manœuvrier pour le sifflet ou le clairon.

10. **Position du personnel** :

- a. l'officier et le manœuvrier/clairon/ trompette se placent en position face au mât; et
- b. le signaleur pour les drapeaux se place en position au mât.

11. **Procédures :**

- a. le signaleur salue et annonce "LE SOLEIL SE COUCHERA DANS UNE MINUTE, MONSIEUR";
- b. l'officier retourne le salut et répond "TRÈS BIEN";
- c. le signaleur salue et annonce "LE SOLEIL SE COUCHE, MONSIEUR";
- d. l'officier retourne le salut et donne l'ordre au manœuvrier de faire l'appel "SILENCE"/au clairon/ trompette de sonner le "SILENCE";
- e. l'officier salue et le signaleur descend lentement le drapeau;
- f. lorsque le drapeau est complètement descendu, le manœuvrier siffle/le clairon sonne "CONTINUEZ";
- g. l'officier termine son salut; et

- b. a brass-reed band and a bugle/trumpet; and
- c. a flag signalman.
- 9. The personnel responsible for the ceremony **without crew** include:
 - a. the duty officer;
 - b. the flag signalman; and
 - c. the pipe or bugle boatswain.

10. **Position of personnel**:

- a. the officer and bugle/trumpet boatswain stand before the mast; and
- b. the flag signalman stands in position at the mast.

11. **Procedures**:

- a. the signalman salutes and announces, "THE SUN SETS IN ONE MINUTE, SIR";
- b. the officer returns the salute and answers, "VERY WELL";
- c. the signalman salutes and announces, "THE SUN IS SETTING, SIR";
- d. the officer returns the salute and gives the order to the boatswain to pipe "STILL" or to the bugler/trumpeter to play "STILL";
- e. the officer salutes and the signalman slowly lowers the flag;
- f. when the flag has been completely lowered, the pipe/bugle boatswain plays "CARRY ON";
- g. the officer completes his salute; and

- h. continue sa routine normale.
- 12. Le personnel chargé de la cérémonie avec l'équipage comprend :
 - a. le commandant ou l'officier de service:
 - b. le signaleur pour les drapeaux;
 - c. la musique; et
 - d. la garde d'honneur.

13. **Position du personnel** :

- a. le commandant/l'officier de service sur l'estrade d'honneur;
- les officiers surnuméraires et les instructeurs civils en ligne près de l'estrade d'honneur; et
- c. l'équipage en poste au rassemblement.

14. **Procédures :**

- a. le commandant/l'officier de service se présente sur le pont (à l'entrée);
- b. le premier maître place alors l'équipage au "GARDE-À-VOUS";
- c. le commandant/l'officier de service fait son entrée et se dirige vers l'estrade d'honneur:
- d. le premier maître se présente devant le commandant/l'officier de service puis place l'équipage en "PLACE REPOS";
- e. le signaleur salue et annonce "LES COULEURS DANS UNE MINUTE, MONSIEUR";
- f. le commandant/l'officier de service retourne le salut et répond "TRÈS BIEN";

- h. continues his normal routine.
- 12. The personnel responsible for ceremonies **with crew** include:
 - a. the commanding officer/duty officer
 - b. the flag signalman;
 - c. the band; and
 - d. the honour guard.

13. **Position of personnel:**

- a. the commanding officer/duty officer on the dais;
- b. supernumerary officers and civilian instructors in line near the dais; and
- c. the crew in position on parade.

14. **Procedures:**

- a. the commanding officer/duty officer reports to the bridge (the entrance);
- b. at this point, the coxswain calls the crew to "ATTENTION";
- the commanding officer/duty officer makes his entrance and goes to the dais;
- d. the Chief Petty Officer reports to the commanding officer/duty officer, then stands the crew "AT EASE";
- e. the signalman salutes and announces "THE COLOURS IN ONE MINUTE, SIR";
- f. the commanding officer/duty officer returns the salute and answers, "VERY WELL";

- g. le premier maître place l'équipage au "GARDE-À-VOUS", la garde "À L'ÉPAULE ARMES", et il place l'équipage au complet en position face au mât;
- h. le signaleur salue et annonce "MONSIEUR, LES COULEURS";
- i. le commandant/l'officier retourne le salut et donne le commandement "PROCÉDEZ";
- j. dès que les troupes ont mis "À L'ÉPAULE ARMES", le clairon/ trompette sonne l'alerte et la musique commence à jouer la retraite, de préférence la version orchestrée. À la septième mesure, au commandement "PROCÉDEZ", le cadet-maître de la garde donne le commandement "GARDE, SALUT GÉNÉRAL, PRÉSENTEZ ARMES":
- k. au commandement "PRÉSENTEZ ARMES", tous les officiers et les commandants de pelotons saluent. Le signaleur commence à abaisser le drapeau national;
- lorsque l'"Orchestrated Sunset" est terminé, la musique du "Ô Canada" commence, le cadet-maître de la garde donne le commandement "À L'ÉPAULE ARMES" et tous cessent alors de saluer;
- m. le premier maître ramène l'équipage face à l'estrade d'honneur et place la garde "AU PIED ARMES"; et
- n. le premier maître se présente devant le commandant/l'officier de service pour instructions et continue selon les ordres reçus.

- g. the Chief Petty Officer brings the crew to "ATTENTION" and the guard to "SHOULDER ARMS" and he places the complete crew in position facing the mast;
- h. the signalman salutes and announces, "SIR, THE COLOURS";
- the commanding officer/duty officer returns the salute and gives the command "PROCEED";
- j. as soon as the troops have shouldered arms, the bugle/trumpet plays the Alert and the band begins to play Retreat, preferably the orchestrated version. At the seventh bar, at the command "PROCEED"; the cadet guard commander gives the order "GUARD GENERAL SALUTE PRESENT ARMS";
- k. at the command "PRESENT ARMS", all officers and platoon commanders salute. The signalman begins to lower the Canadian flag;
- when "Orchestrated Sunset" is finished, the band strikes up "O Canada" and the cadet guard commander gives the command "SHOULDER ARMS"; at this point everyone ceases to salute;
- m. the coxswain brings the crew back in front of the dais and has the guard "ORDER ARMS"; and
- n. the coxswain reports to the commanding officer/duty officer for instructions and continues in accordance with the orders received.

Manuel du cérémonial 3-46 Manual of Ceremonial

CHAPITRE 4

COMMANDEMENTS EXÉCUTION

401. EXÉCUTION D'UNE CÉRÉMONIE

GÉNÉRALITÉ

1. Afin de permettre des cérémonies de qualité, vous trouverez, dans ce chapitre, les commandements et les mouvements appropriés.

402. RASSEMBLEMENT

- 1. Les cadets seront formés et l'alignement sera fait selon la taille. L'ordre sera établi lors des pratiques précédant la cérémonie.
- 2. La formation et les déplacements seront modifiés au besoin selon l'espace disponible.

403 NOMBRE DE CADETS

- 1. Les formations contenues dans ce chapitre seront utilisées en fonction du nombre de cadets présents sur la parade **excluant la musique :**
 - a. 30 cadets et moins;
 - b. 31 à 75 cadets; et
 - c. 76 cadets et plus.
- 2. Les cadets qui ne sont pas affectés à une position de commandement ou à la musique seront répartis proportionnellement dans chacun(e) des divisions/pelotons/sections.

CHAPTER 4

COMMANDS AND EXECUTION

401. CONDUCTING A CEREMONIAL PARADE

GENERAL

1. You will find in this chapter the appropriate commands and movements to produce quality ceremonies.

402. FALLING IN

- 1. The cadets will be formed up and dressing will be by height. The order will be established at the rehearsals before the ceremony.
- 2. The formation and movements will be changed as needed according to the space available.

403. NUMBER OF CADETS

- 1. The formations in this chapter will be used according to the number of cadets on parade **excluding the band:**
 - a. 30 or fewer cadets;
 - b. 31 to 75 cadets: and
 - c. 76 or more cadets.
- 2. Cadets who are not assigned to a command appointment or to the band will be divided proportionally among the divisions/platoons/sections.

404. EXÉCUTION

- 1. Les commandants et mouvements spécifiques à chaque cérémonie se retrouvent aux figures et tableaux suivants :
 - a. formations et déplacements (figures 4-1 à 4-36);
 - b. commandements Cérémonial de revue annuelle (tableau 4-1);
 - c. commandements Cérémonial de revue annuelle, CCMRC (tableau 4-2);
 - d. commandements Passation de commandement (tableau 4-3);
 - e. commandements Passation de commandement cérémonie abrégée (tableau 4-4);
 - f. commandements Remise d'un drapeau/d'une bannière (tableau 4-5); et
 - g. commandements Jour du souvenir (tableau 4-6).
- 2. Cette partie renferme aussi des schémas représentant les formations, les défilés et la revue.

405. FORMATION ET DÉPLACEMENTS

- 1. Les figures suivantes illustrent les formations appropriées pour les Corps de cadets/escadrons qui ont un seul ou deux drapeaux :
 - a. garde de drapeau:
 - (1) garde pour un seul drapeau (figure 4-1); et

404. EXECUTION

- 1. Commands and movements specific to each ceremony can be found at the following figures and tables:
 - a. formations and movements (figures 4-1 to 4-36);
 - b. commands Annual Ceremonial Review (table 4-1);
 - c. commands Annual Ceremonial Review CCMRC (table 4-2);
 - d. commands Change of command (table 4-3);
 - e. commands Change of command abridged ceremony (table 4-4);
 - f. commands Banner presentation (table 4-5); and
 - g. commands Remembrance day (table 4-6).
- 2. This section also includes schema of formation, march past, and inspection.

405. FORMATION AND MOVEMENTS

- 1. The following figures illustrate the appropriate formation for Cadet Corps/Squadron with one or two flags:
 - a. flag party:
 - (1) flag party for one flag (Figure 4-1); and

- (2) garde pour deux drapeaux (figure 4-2).
- 2. Voici les différentes formations d'un Corps de cadets/escadron pour l'Armée et l'Aviation :
 - a. formation d'un Corps de cadets/ escadron de 30 cadets et moins :
 - (1) formation Corps de cadets/ escadron de 30 cadets et moins sans drapeau (figure 4-3);
 - (2) formation Corps de cadets/ escadron de 30 cadets et moins avec drapeau(x) (figure 4-4);
 - (3) revue Corps de cadets/ escadron de 30 cadets et moins (figure 4-5);
 - (4) défilé en colonne de route Corps de cadets/escadron de 30 cadets et moins (figure 4-6); et
 - (5) entrée du/des drapeau(x) –
 Corps de cadets/escadron de 30
 cadets et moins (figure 4-7);
 - b. formation d'un Corps de cadets/ escadron de 31 à 75 cadets :
 - (1) formation Corps de cadets/ escadron de 31 à 75 cadets (figure 4-8);
 - (2) entrée du/des drapeau(x) –
 Corps de cadets/escadron de 31
 à 75 cadets (figure 4-9);
 - (3) revue Corps de cadets/ escadron de 31 à 75 cadets en trois rangs (figure 4-10); et
 - (4) défilé en colonne de route Corps de cadets/escadron de 31 à 75 cadets (figure 4-11);

- (2) flag party for two flags (Figure 4-2).
- 2. The following are the different formation for an Army or Aviation Cadet Corps/Squadron:
 - a. formation of a Cadet Corps/ Squadron 30 cadets and less:
 - (1) formation Cadet Corps/ Squadron 30 cadets and less without flag (Figure 4-3);
 - (2) formation Cadet Corps/ Squadron 30 cadets and less with flag(s) (Figure 4-4);
 - (3) inspection Cadet Corps/ Squadron 30 cadets and less (Figure 4-5);
 - (4) march past in column of routeCadet Corps/Squadron 30 cadets and less (Figure 4-6);
 - (5) flag(s) is/are being marched onCadet Corps/Squadron 30cadets and less (Figure 4-7);
 - b. formation of a Cadet Corps/ Squadron 31 to 75 cadets:
 - (1) formation Cadet Corps/ Squadron 31 to 75 cadets (Figure 4-8);
 - (2) flag(s) is/are being marched onCadet Corps/Squadron 31 to75 cadets (Figure 4-9);
 - (3) inspection Cadet Corps/ Squadron 31 to 75 cadets in three ranks (Figure 4-10); and
 - (4) march past in column of routeCadet Corps/Squadron 31 to75 cadets (Figure 4-11);

- c. formation d'un Corps de cadets/ escadron 76 cadets et plus :
 - (1) formation Corps de cadets/ escadron de 76 cadets et plus en trois rangs (figure 4-12);
 - (2) formation Corps de cadets/ escadron de 76 cadets et plus en six rangs sans drapeau (figure 4-13);
 - (3) formation Corps de cadets/ escadron de 76 cadets et plus en six rangs avec drapeau(x) (figure 4-14);
 - (4) entrée du/des drapeau(x) Corps de cadets/escadron de 76 cadets et plus en trois rangs (figure 4-15);
 - (5) revue Corps de cadets/ escadron de 76 cadets et plus en trois rangs (figure 4-16);
 - (6) revue Corps de cadets/ escadron de 76 cadets et plus en six rangs avec drapeau(x) (figure 4-17); et
 - (7) défilé en colonne de route Corps de cadets/escadron de 76 cadets et plus (figure 4-18).
- 3. Voici les différentes formations d'un Corps de cadets de la Marine :
 - a. formation d'un Équipage de 30 cadets et moins :
 - (1) formation Équipage de 30 cadets et moins sans musique (figure 4-19);
 - (2) formation Équipage de 30 cadets et moins avec musique (figure 4-20);

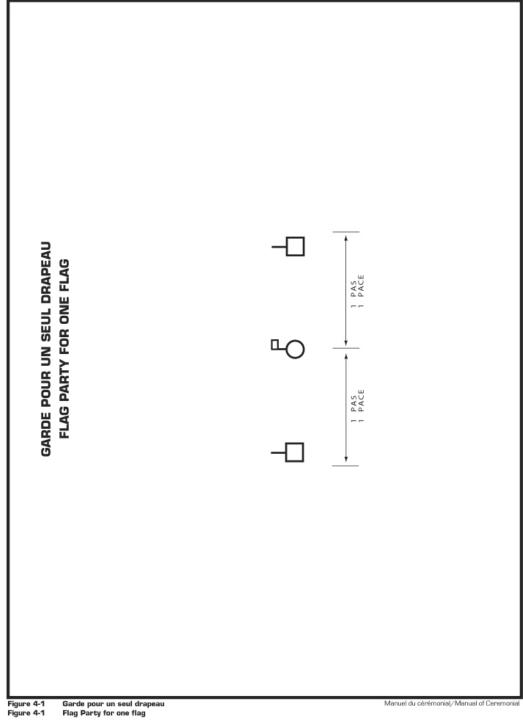
- c. formation of a Cadet Corps/ Squadron 76 cadets and more:
 - (1) formation Cadet Corps/ Squadron 76 cadets and more in three ranks (Figure 4-12);
 - (2) formation Cadet Corps/ Squadron 76 cadets and more in six ranks without flag (Figure 4-13);
 - (3) formation Cadet Corps/ Squadron 76 cadets and more in six ranks with flag(s) (Figure 4-14);
 - (4) Flag(s) is/are being marched on Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in three ranks (Figure 4-15);
 - (5) inspection Cadet Corps/ Squadron 76 cadets and more in three ranks (Figure 4-16);
 - (6) inspection Cadet Corps/ Squadron 76 cadets and more in six ranks with flag(s) (Figure 4-17); and
 - (7) march past in column of route
 Cadet Corps/Squadron 76
 cadets and more (Figure 4-18).
- 3. The following are the different formation for a Navy Cadet Corps/Squadron:
 - a. formation of a Sea Cadet Corps 30 cadets and less:
 - (1) formation Ship's Company 30 cadets and less without a band (Figure 4-19);
 - (2) formation Ship's Company 30 cadets and less with a band (Figure 4-20);

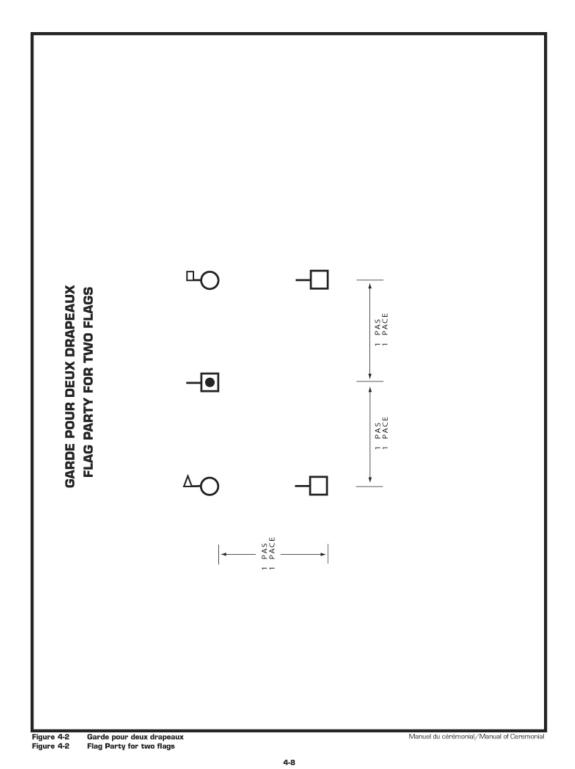
- (3) revue Équipage de 30 cadets et moins avec et sans musique (figure 4-21); et
- (4) défilé en colonne de route Équipage de 30 cadets et moins (figure 4-22);
- b. formation d'un Équipage de 31 à 75 cadets :
 - (1) formation Équipage de 31 à 75 cadets sans musique (figure 4-23);
 - (2) formation Équipage de 31 à 75 cadets avec musique (figure 4-24);
 - (3) revue Équipage de 31 à 75 cadets en trois rangs (figure 4-25); et
 - (4) défilé en colonne de route Équipage de 31 à 75 cadets (figure 4-26);
- c. formation d'un Équipage de 76 cadets et plus :
 - (1) formation Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs sans musique (figure 4-27);
 - (2) formation –Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs avec musique (figure 4-28);
 - (3) formation Équipage de 76 cadets et plus en six rangs sans musique (figure 4-29);
 - (4) formation Équipage de 76 cadets et plus en six rangs avec musique (figure 4-30);

- (3) inspection Ship's Company 30 cadets and less with and without a band (Figure 4-21); and
- (4) march past in column of routeShip's Company 30 cadets and less (Figure 4-22);
- b. formation of a Ship's Company 31 to 75 cadets:
 - (1) formation Ship's Company 31 to 75 cadets without a band (Figure 4-23);
 - (2) formation Ship's Company 31 to 75 cadets with a band (Figure 4-24);
 - (3) inspection Ship's Company 31 to 75 cadets in three ranks (Figure 4-25); and
 - (4) march past in column of routeShip's Company 31 to 75 cadets (Figure 4-26);
- c. formation of a Ship's Company 76 cadets and more:
 - (1) formation Ship's Company 76 cadets and more in three ranks without a band (Figure 4-27);
 - (2) formation Ship's Company 76 cadets and more in three ranks with a band (Figure 4-28);
 - (3) formation Ship's Company 76 cadets and more in six ranks without a band (Figure 4-29);
 - (4) formation Ship's Company 76 cadets and more with a band (Figure 4-30);

- (5) revue Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs sans musique (figure 4-31);
- (6) revue Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs avec musique (figure 4-32);
- (7) revue Équipage de 76 cadets et plus en six rangs sans musique (figure 4-33);
- (8) revue Équipage de 76 cadets et plus en six rangs avec musique (figure 4-34); et
- (9) défilé en colonne de route –
 Équipage de 76 cadets et plus (figure 4-35);
- d. formation d'un CCMRC et CCLN :
 - (1) formation Équipage CCMRC et CCLN cérémonial de revue annuelle combinée (figure 4-36).

- (5) inspection Ship's Company 76 cadets and more in three ranks without a band (Figure 4-31):
- (6) inspection Ship's Company 76 cadets and more in three ranks with a band (Figure 4-32);
- (7) inspection Ship's Company 76 cadets and more in six ranks without a band (Figure 4-33);
- (8) inspection Ship's Company 76 cadets and more in six ranks with a band (Figure 4-34); and
- (9) march past in column of route
 Ship's Company 76 cadets
 and more (Figure 4-35);
- d. formation of a RCSCC and NLCC:
 - (1) Formation RCSCC and NLCC Ship's Company combined annual Ceremonial Review (Figure 4-36).





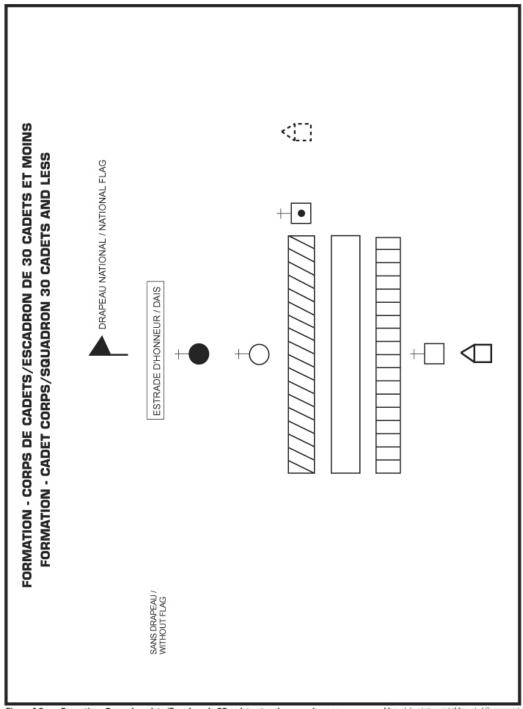
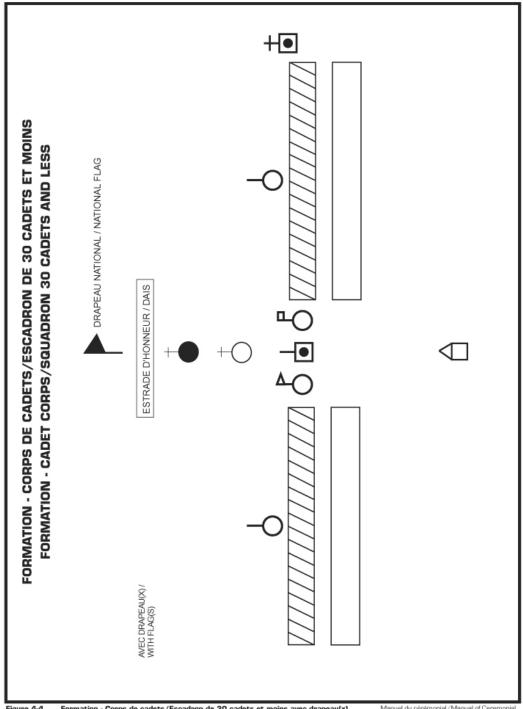


Figure 4-3 Formation - Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et moins sans drapeau Figure 4-3 Formation - Cadet Corps/Squadron 30 cadets and less without flag



Formation - Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et moins avec drapeau(x) Formation - Cadet Corps/Squadron 30 cadets and less with flag(s)

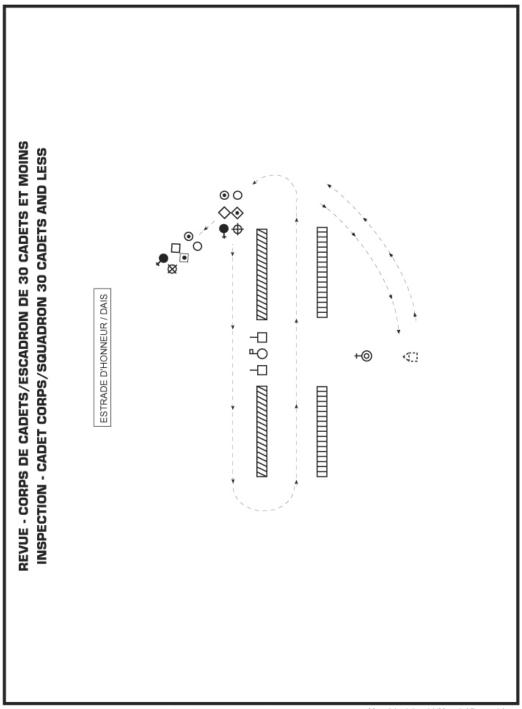
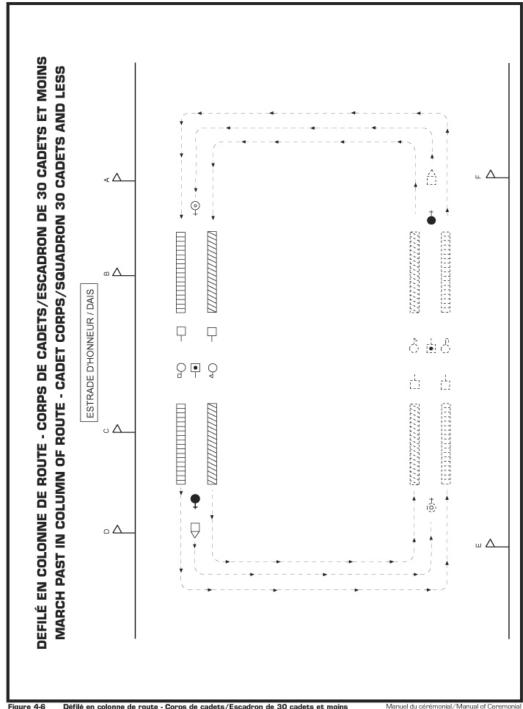
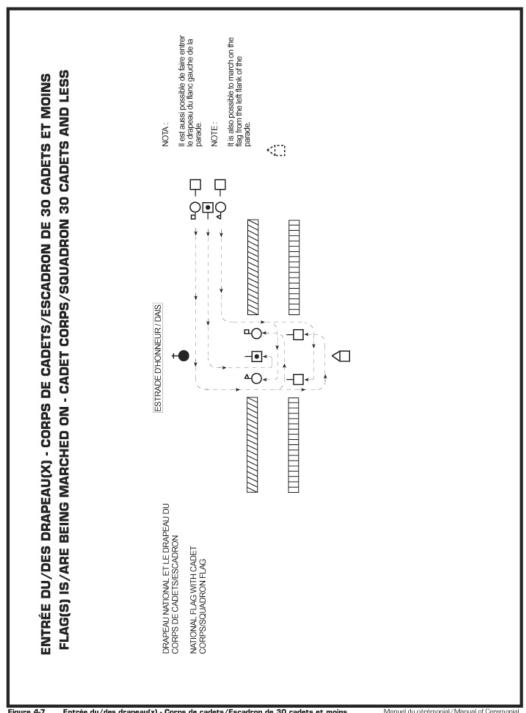


Figure 4-5 Revue - Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et moins Figure 4-5 Inspection - Cadet Corps/Squadron 30 cadets and less



Défilé en colonne de route - Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et mo March past in column of route - Cadet Corps/Squadron 30 cadets and less



Entrée du/des drapeau(x) - Corps de cadets/Escadron de 30 cadets et moins Flag(s) is/are being marched on - Cadet corps/Squadron 30 cadets and less

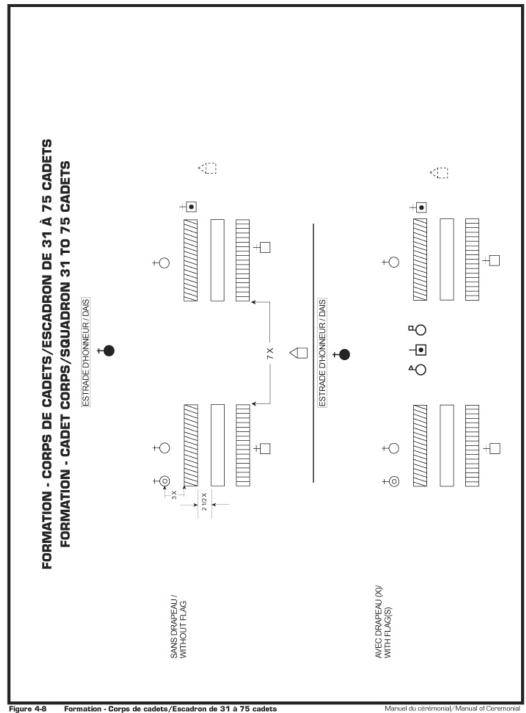
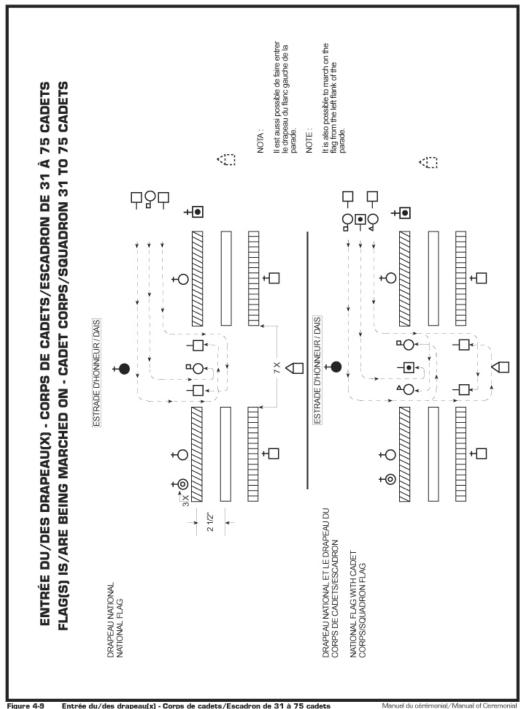


Figure 4-8 Figure 4-8 Formation - Corps de cadets/Escadron de 31 à 75 cadets Formation - Cadet Corps/Squadron 31 to 75 cadets



Entrée du/des drapeau(x) - Corps de cadets/Escadron de 31 à 75 cadets Flag(s) is/are being marched on - Cadet Corps/Squadrons 31 to 75 cadets

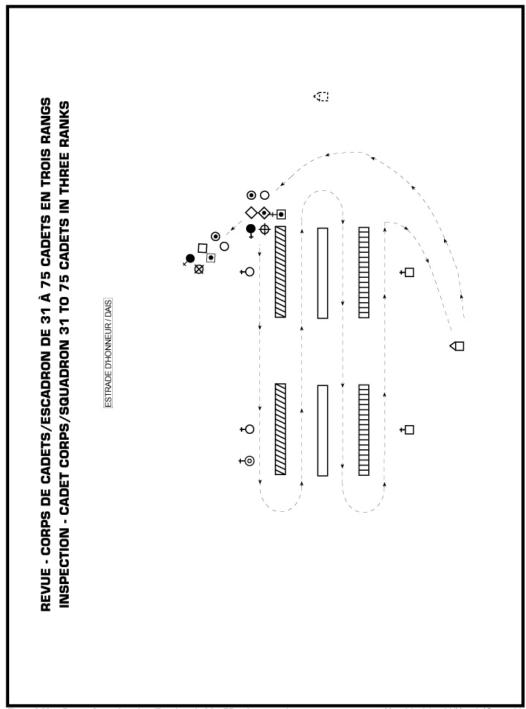


Figure 4-10 Revue - Corps de cadets/Escadron de 31 à 75 cadets en trois rang Figure 4-10 Inspection - Cadet Corps/Squadron 31 to 75 cadets in three ranks

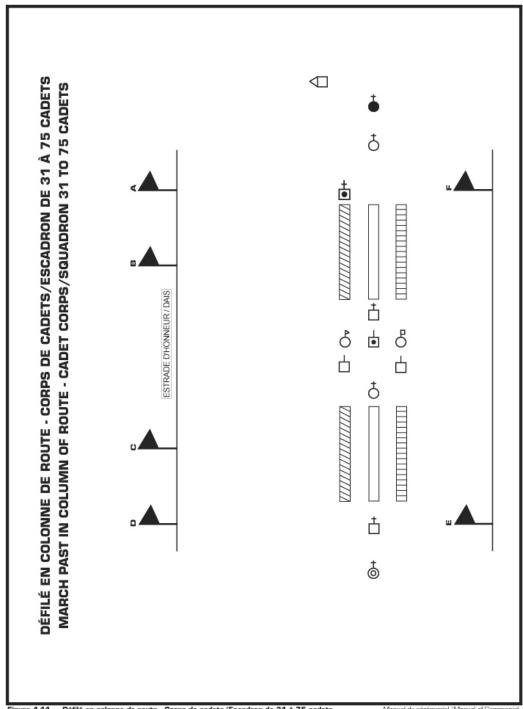


Figure 4-11 Défilé en colonne de route - Corps de cadets/Escadron de 31 à 75 cadets Figure 4-11 March past in column of route - Cadet Corps/Squadron 31 to 75 cadets

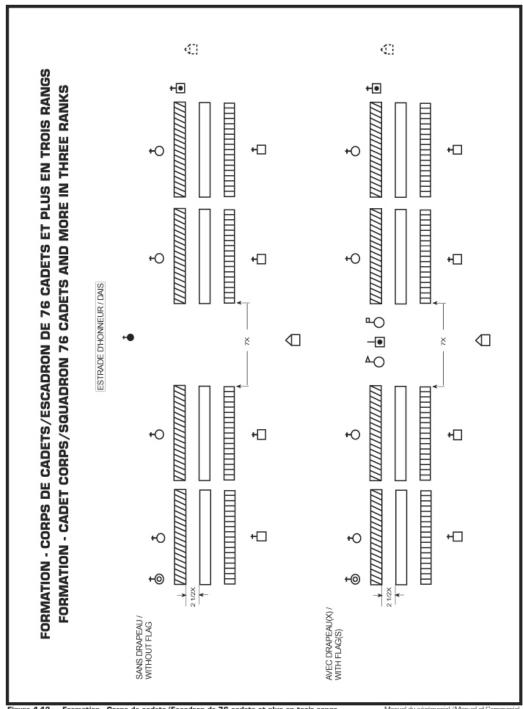


Figure 4-12 Formation - Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en trois rangs Figure 4-12 Formation - Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in three ranks

Manuel du cérémonial 4-18 Manual of Ceremonial

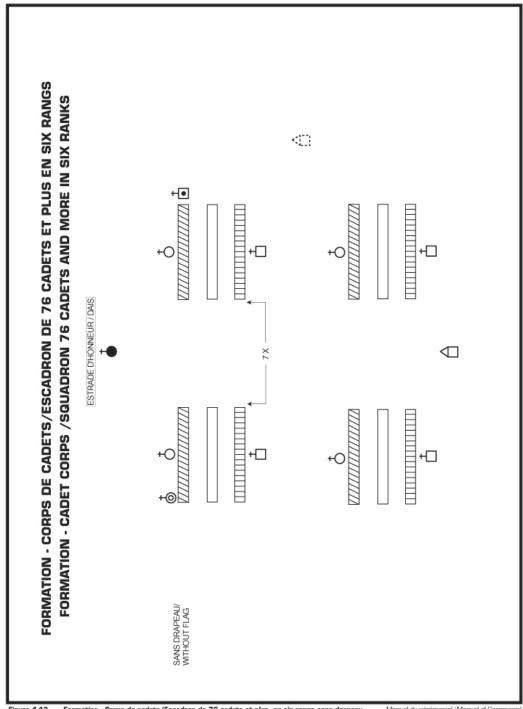


Figure 4-13 Formation - Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en six rangs sans drapeau Manuel du cérémonial/Manual of Ceremo Figure 4-13 Formation - Cadet Corps/Squadron of 76 cadets and more in six ranks without flag

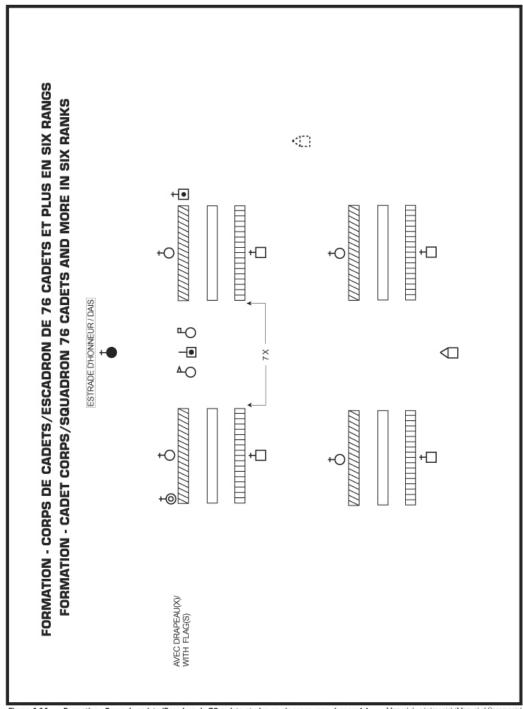


Figure 4-14 Formation - Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en six rangs avec drapeau(x) Manuel du cérémonial/Manual of Ceremonia Figure 4-14 Formation - Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in six ranks with flag(s)

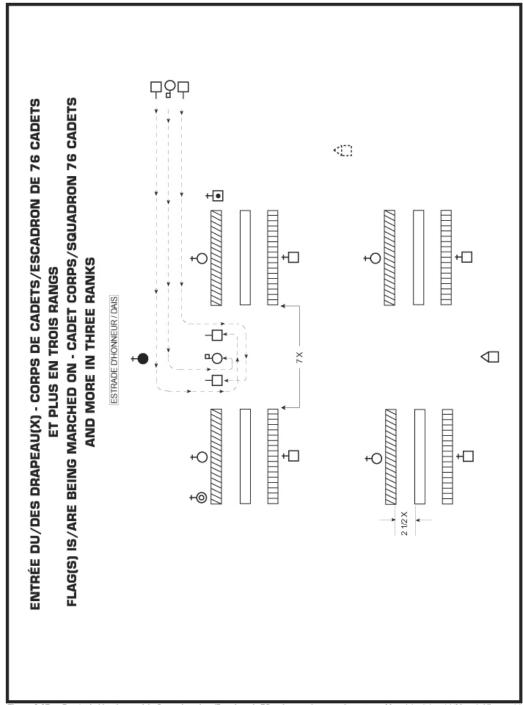


Figure 4-15
Figure 4-15
Figure 4-15
Figure 4-15
Figure 4-15
Figure 4-15
Figure 4-16
Figure 4-17
Figure 4-17
Figure 4-17
Figure 4-18
Figure 4-19
Figure

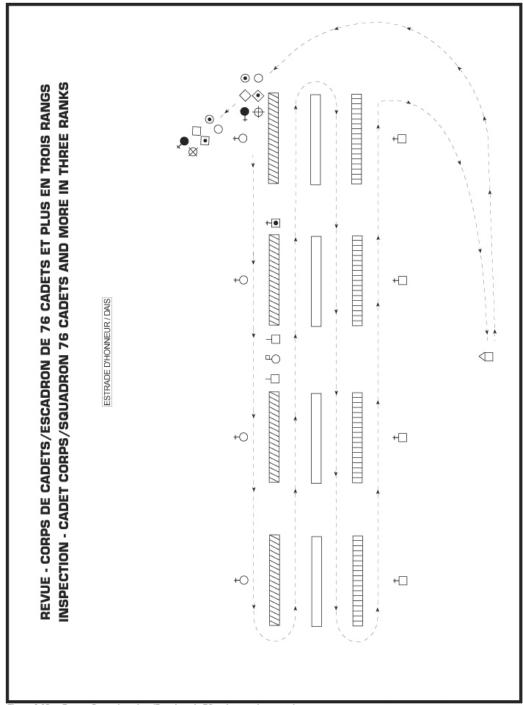


Figure 4-16 Revue - Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en trois rangs Figure 4-16 Inspection - Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more in three ranks

4-22

Manuel du cérémonial 4-22 Manual of Ceremonial

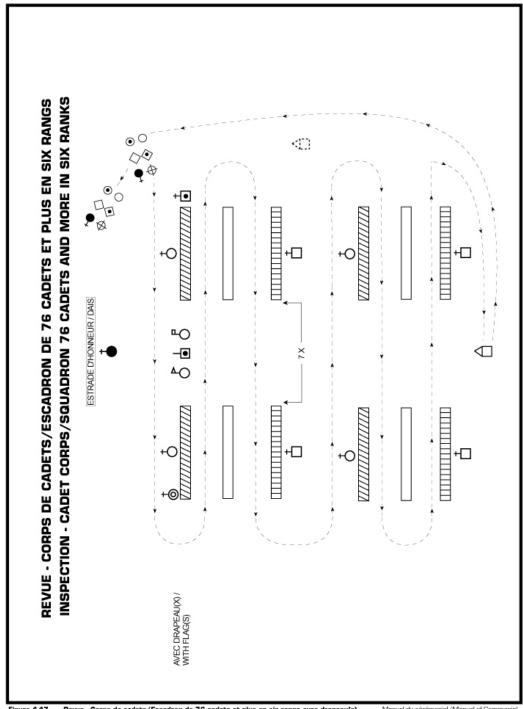


Figure 4-17 Revue - Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus en six rangs avec drapeau(x) Manuel du cérémonial/Manual of Ceremonia Inspection - Cadet Corps/Squadron 76 Cadets and more in six ranks with flag(s)

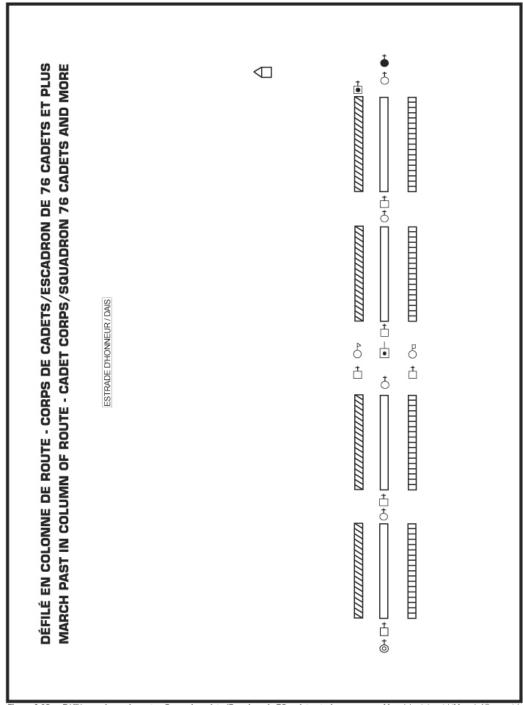
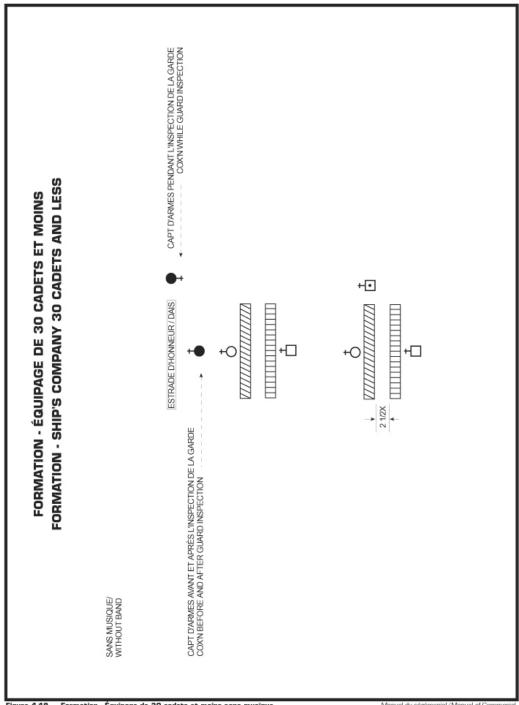


Figure 4-18 Défilé en colonne de route - Corps de cadets/Escadron de 76 cadets et plus Figure 4-18 March past in column of route - Cadet Corps/Squadron 76 cadets and more



Formation - Équipage de 30 cadets et moins sans musique Formation - Ship's Company 30 cadets and less without a band

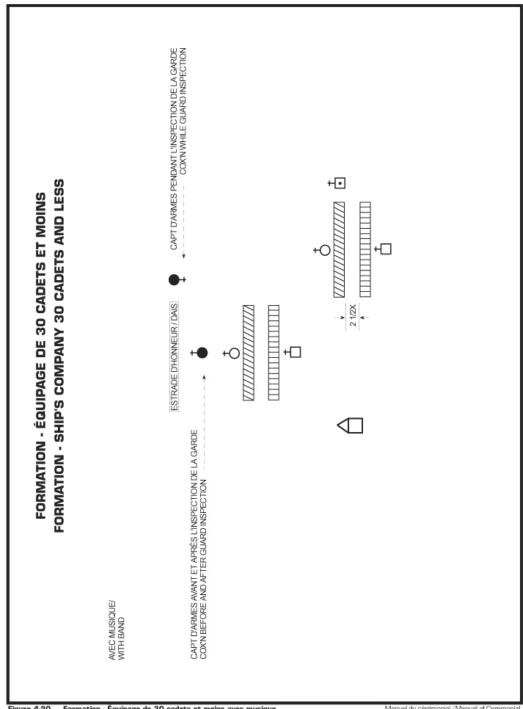
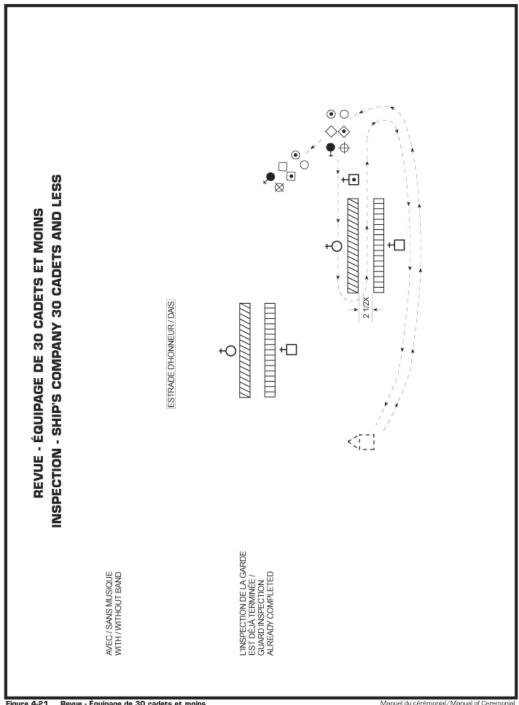


Figure 4-20 Figure 4-20 Formation - Équipage de 30 cadets et moins avec musique Formation - Ship's Company 30 cadets and less with a band



Revue - Équipage de 30 cadets et moins Inspection - Ship's Company 30 cadets and less

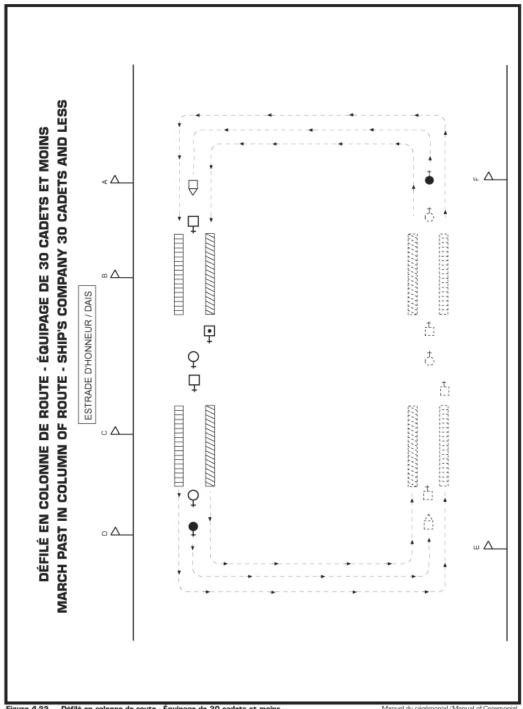
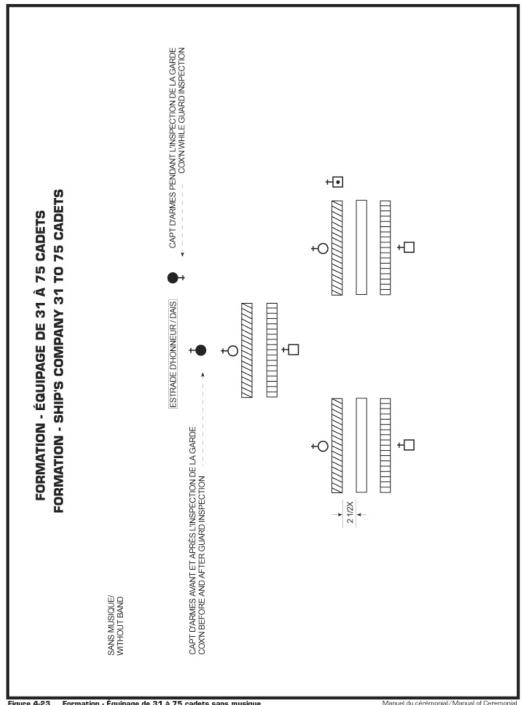
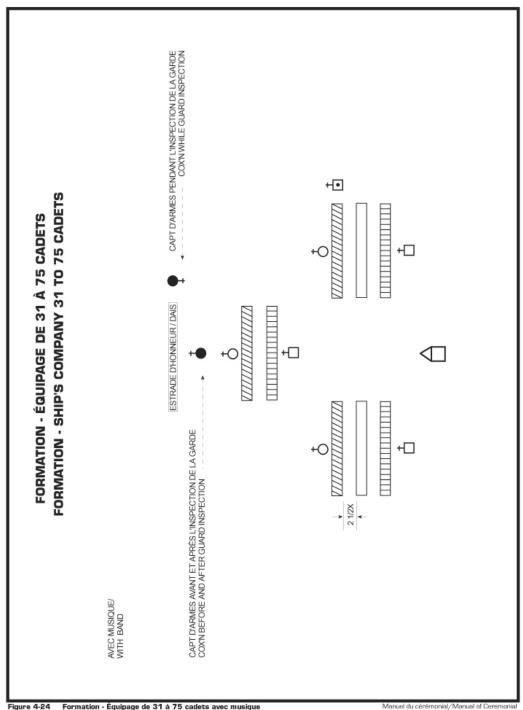


Figure 4-22 Défilé en colonne de route - Équipage de 30 cadets et moins Figure 4-22 March past in column of route - Ship's Company 30 cadets and less



Formation - Équipage de 31 à 75 cadets sans musique Formation - Ship's Company 31 to 75 cadets without a band



Formation - Équipage de 31 à 75 cadets avec musique Formation - Ship's Company 31 to 75 cadets with a band

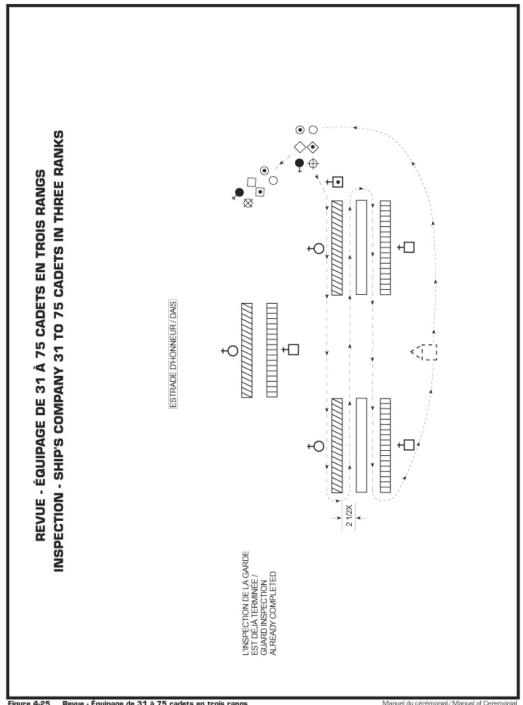


Figure 4-25 Revue - Équipage de 31 à 75 cadets en trois rangs Figure 4-25 Inspection - Ship's Company 31 to 75 cadets in three ranks

Manuel du cérémonial 4-31 Manual of Ceremonial

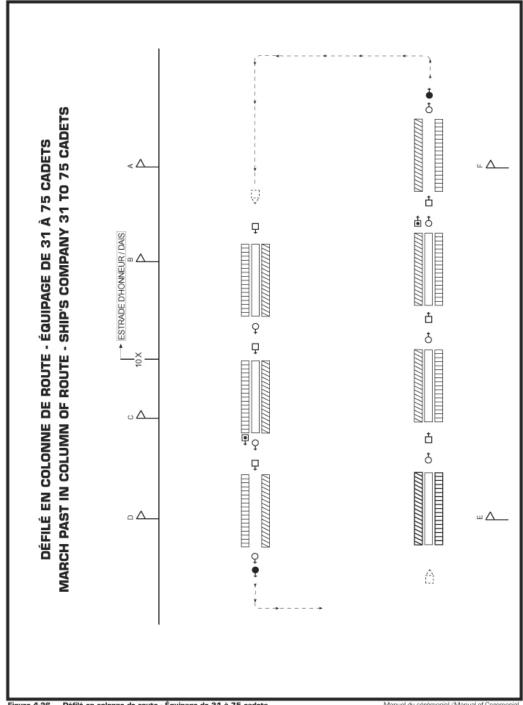


Figure 4-26 Défilé en colonne de route - Équipage de 31 à 75 cadets Figure 4-26 March past in column of route - Ship's Company 31 to 75 cadets

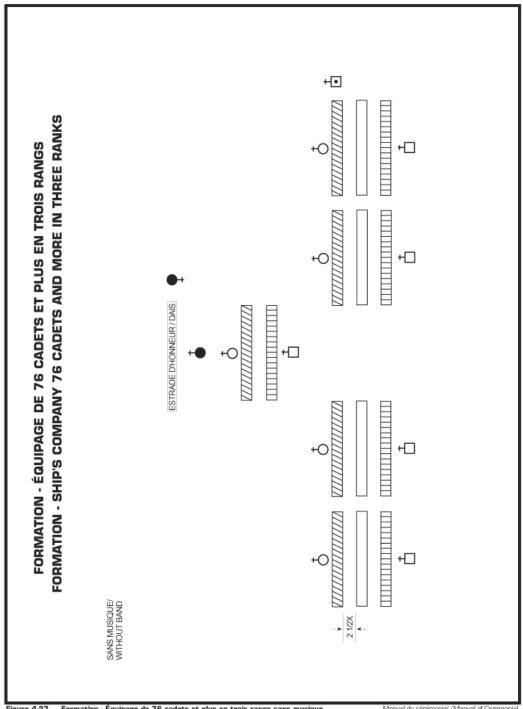


Figure 4-27 Figure 4-27 Formation - Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs sans musique Formation - Ship's Company 76 cadets and more in three ranks without a band

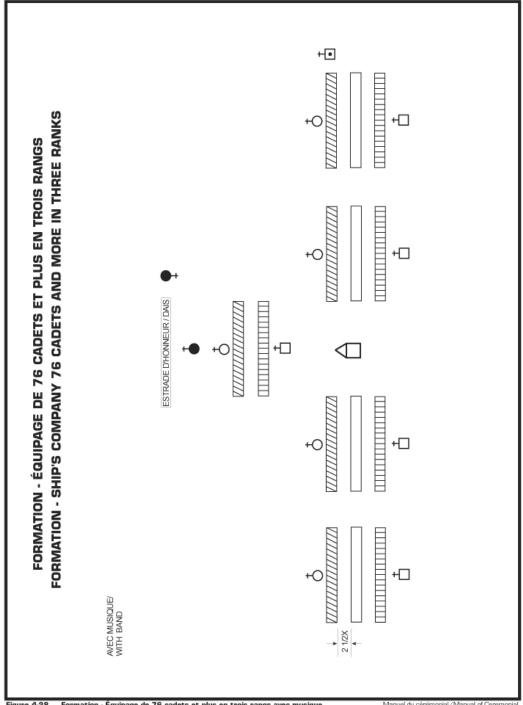


Figure 4-28 Figure 4-28 Formation - Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs avec musique Formation - Ship's Company 76 cadets and more in three ranks with a band

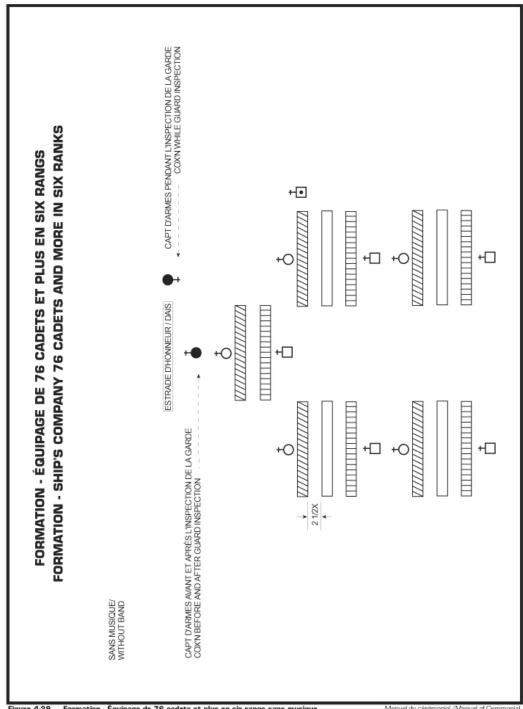


Figure 4-29 Figure 4-29 Formation - Équipage de 76 cadets et plus en six rangs sans musique Formation - Ship's Company 76 cadets and more in six ranks without

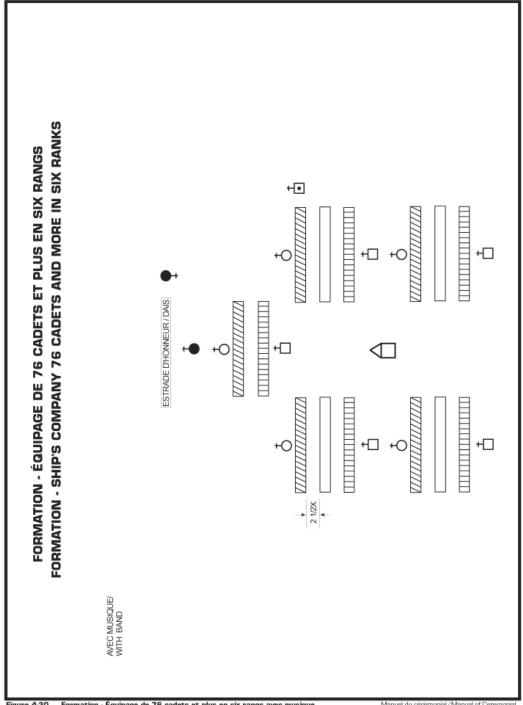
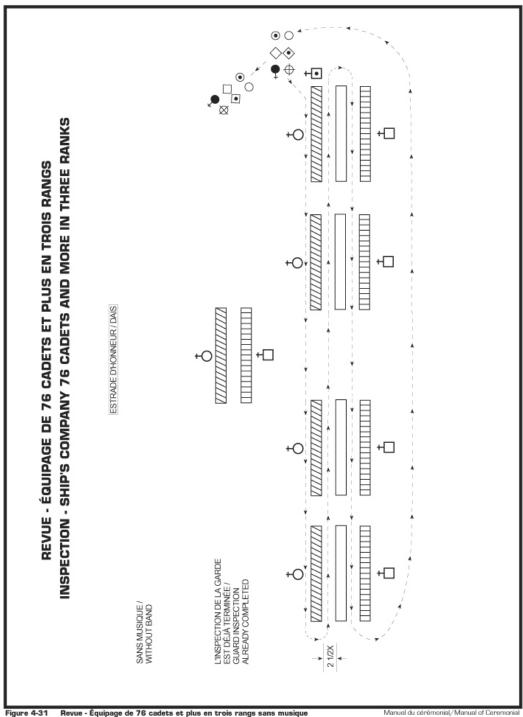
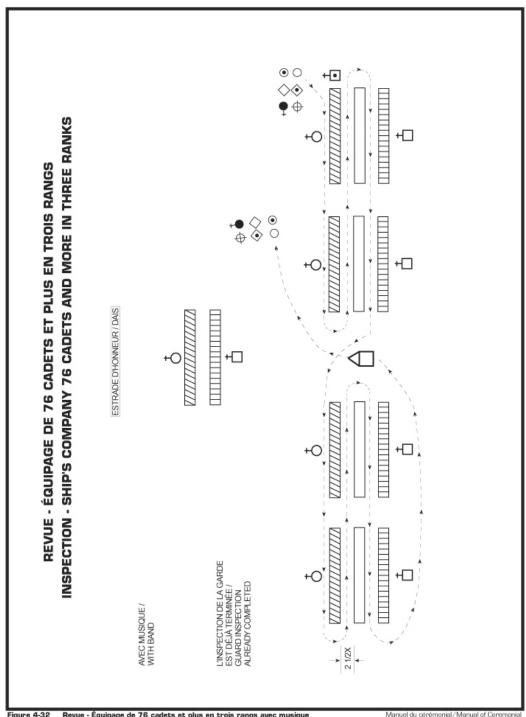


Figure 4-30 Formation - Équipage de 76 cadets et plus en six rangs avec musique Figure 4-30 Formation - Ship's Company 76 cadets and more in six ranks with a band



Revue - Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs sans musique Inspection - Ship's Company 76 cadets and more in three ranks without a band



Revue - Équipage de 76 cadets et plus en trois rangs avec musique Inspection - Ship's Company 76 cadets and more in three ranks with a band

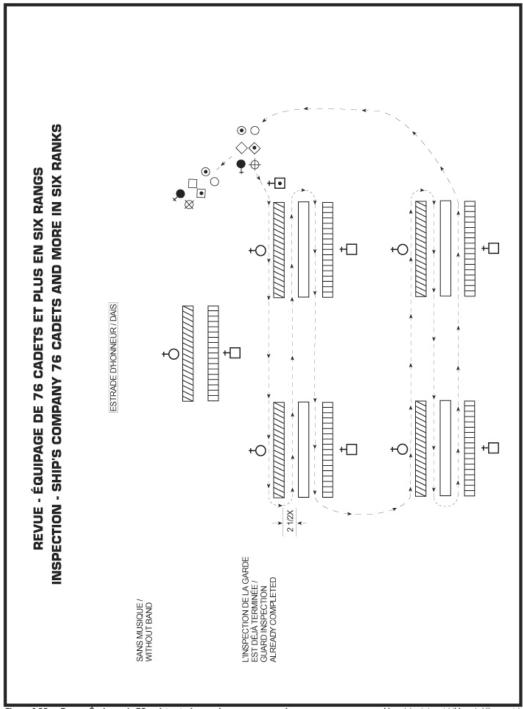
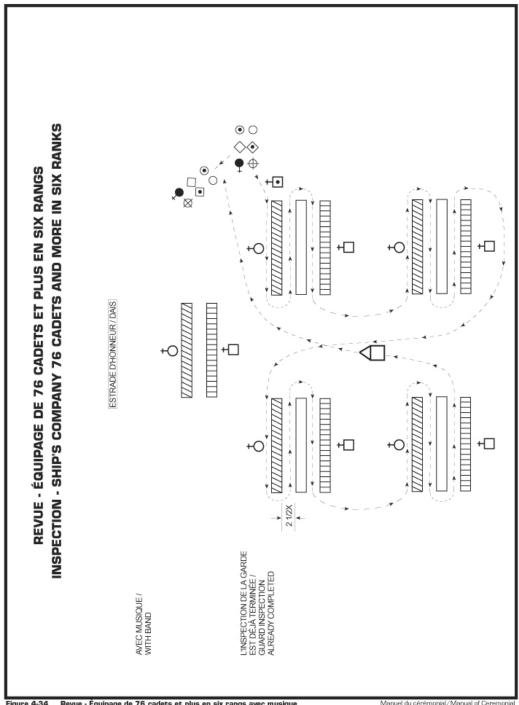
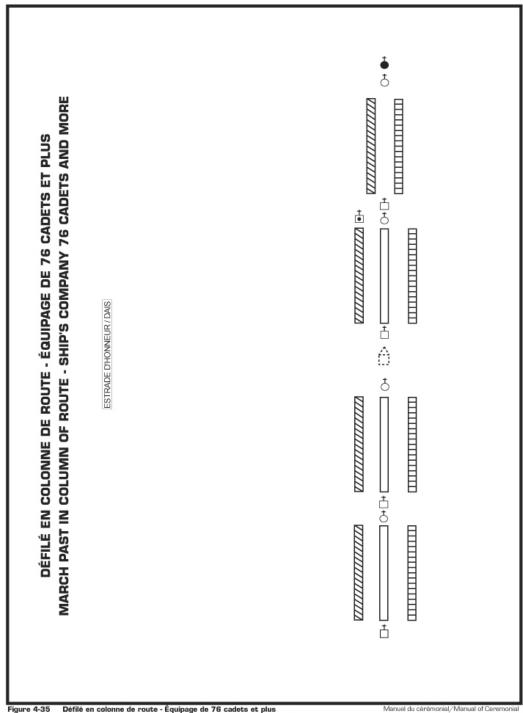


Figure 4-33 Revue - Équipage de 76 cadets et plus en six rangs sans musique Figure 4-33 Inspection - Ship's Company 76 cadets and more in six ranks without a band

Manuel du cérémonial/Manual of Ceremonia



Revue - Équipage de 76 cadets et plus en six rangs Inspection - Ship's Company 76 cadets and more in



Défilé en colonne de route - Équipage de 76 cadets et plus March past in column of route - Ship's Company 76 cadets

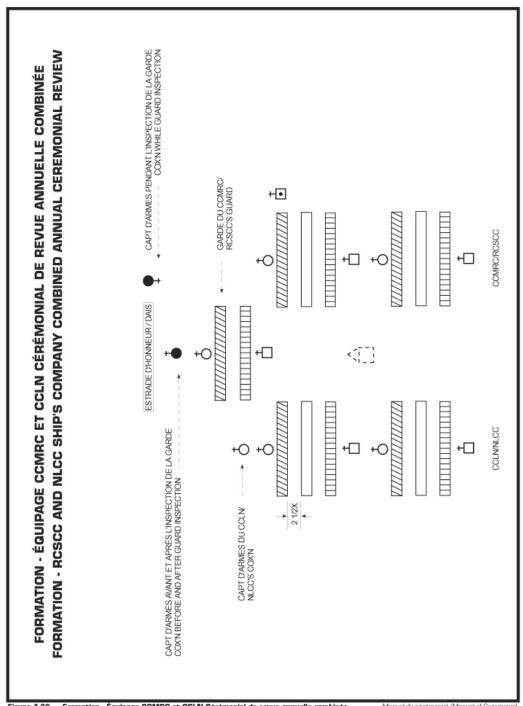


Figure 4-36 Formation - Équipage CCMRC et CCLN Cérémonial de revue annuelle combinée Figure 4-36 Formation - RCSCC and NLCC Ship's Company combined annual Ceremonial Review

Manuel du cérémonial/Manual of Ceremonial

406. COMMANDEMENTS – CÉRÉMONIAL DE REVUE ANNUELLE

	FORMATION DES CADETS					
NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS		
1.			Le cmdt A (Adjum pour les escadrons) s'avance et s'arrête à trois pas en avant de la place que doit occuper le guide du premier peloton/de la première section.	Le corps de cadets/escadron se forme dans le secteur qui lui est attribué et est "EN PLACE REPOS".		
2.	GUIDES	Cmdt A (Adjum pour les escadrons)	Les guides se placent au "GARDE-À-VOUS", font une pause réglementaire et se rendent sur le terrain de parade. Les guides s'arrêtent en avant du cmdt A, font une pause, tournent à gauche, font une autre pause et s'alignent épaule à épaule sur le guide de droite.			
3.	GUIDES, NUMÉRO – TEZ	Cmdt A (Adjum pour les escadrons)	Les guides se numérotent successivement de droite à gauche.			
4.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES VERS LA GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres tournent à gauche.	Le cmdt A (Adjum pour les escadrons) précise le nombre de pas que doit faire chaque guide.		
5.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres avancent à la distance requise et s'arrêtent.	Le cmdt A va prendre place à six pas à droite du guide no 1.		
6.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES, VERS LA DROITE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres tournent à droite.	Le cmdt A s'assure que les guides sont bien alignés.		
7.	GUIDES – IMMOBILE	Cmdt A/Adjum	Les guides adoptent la position "EN PLACE REPOS".	Le cmdt A va prendre place six pas en avant et au centre du rassemblement.		
8.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron et les guides adoptent la position du "GARDE-À-VOUS".			
9.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron se met en marche au pas cadencé.	Au besoin, on donnera les commandements pour faire la conversion de façon à aligner le peloton de tête sur le guide.		

Tableau 4-1 4-43 Manuel du Cérémonial

406. COMMANDS – ANNUAL CEREMONIAL REVIEW

	CADETS FORMATION					
SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS		
1.			The DCO (MWO for Squadrons) marches to and halts in a position three paces in front of the position to be occupied by the No 1 platoon/section marker.	The Cadet Corps/Squadron forms up in its designated area and adopts the "STAND AT EASE" position.		
2.	MARKERS	DCO (MWO for Squadrons)	The markers come to "ATTENTION", observe the standard pause and march onto the parade ground. They halt in front of the DCO, pause, turn left, pause again and shoulder dress from the marker to the right.			
3.	MARKERS – NUMBER	DCO (MWO for Squadrons)	The markers number in succession from the right.			
4.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER LEFT – TURN	DCO/MWO	No 1 marker stands fast, the remainder turn left.	The DCO (MWO for Squadrons) specifies the number of paces each marker must take.		
5.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER QUICK – MARCH	DCO/MWO	No 1 marker stands fast; the remainder march the required distance and halt.	The DCO positions himself six paces to the right of the no 1 marker.		
6.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER RIGHT – TURN	DCO/MWO	No 1 marker stands fast, the remainder cover off the no 1 platoon/section marker.	The DCO ensures the markers are in line.		
7.	MARKERS – STEADY	DCO/MWO	The markers "STAND AT EASE".	The DCO takes position six paces in front and at the centre of the parade.		
8.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron and the markers come to "ATTENTION".			
9.	CADET CORPS/SQUADRON, QUICK MARCH	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron marches.	If necessary, commands will be given to execute a wheel that will bring the leading platoon in line with the marker.		

Table 4-1 4-44 Manual of Ceremonial

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
10.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, HALTE	Cmdt A/Adjum		
11.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS L'AVANT, À GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron tourne à gauche.	
12.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, OUVREZ LES RANGS – MARCHE	Cmdt A/Adjum		
13.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA DROITE, ALI – GNEZ	Cmdt A/Adjum		L'alignement se fera par la droite, rang par rang.
14.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – FIXE	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron adopte la position du "GARDE-À-VOUS".	
15.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt A		Pour l'aviation seulement.
16.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA		Pour l'aviation seulement.
17.	LES CMDT DE DIVISIONS/PELOTONS/ SECTIONS, À VOS POSTES	CmdtA	Les commandants de divisions/pelotons/ sections adoptent la position du "GARDE- À-VOUS", se mettent en marche et s'arrêtent à deux pas face au cmdtA de division/peloton/section. Les cmdtA tournent à droite et vont se placer à trois pas en arrière et en ligne avec les commandants de divisions/pelotons/sections.	Lorsque les cmdtA de divisions/pelotons/ sections sont en position, le commandement "EN PLACE REPOS" est donné successivement en commençant par la droite. Dès que le commandant de la dernière division/du dernier peloton/de la dernière section a donné son commandement, tous font demi-tour vers l'avant et adoptent simultanément la position "EN PLACE REPOS".
18.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA	Le cmdtA remet le commandement au commandant et lui cède son poste.	Le cmdtA va prendre place à la droite et en ligne avec le 1 ^{er} peloton.
19.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt		
20.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		

Tableau 4-1 4-45 Manuel du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
10.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO		
	– HALT			
11.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron turns left.	
	ADVANCE LEFT – TURN			
12.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO		
	OPEN ORDER – MARCH			
13.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO		Dressing will be by the right line by line.
	RIGHT – DRESS			
14.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron comes to	
	EYES – FRONT		"ATTENTION".	
15.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO		For Squadrons only.
	STAND AT – EASE			
16.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO		For Squadrons only.
	ATTEN – TION			
17.	LADIES, GENTLEMEN, DIVISIONS/	DCO	The divisions/platoons/sections	When the DCOs of the divisions/platoons/
	PLATOONS/SECTIONS COMMANDERS,		commanders come to "ATTENTION",	sections have taken their position, the
	FALL – IN		begin to march and halt two paces from the	command "STAND AT EASE" is given
			divisions/platoons/sections DCOs. The	successively, beginning from the right. When
			DCOs turn right and take up position three	the commander of the last division/platoon/
			paces behind and in line with the divisions/	section has given his command, all turn about
			platoons/sections commanders.	and simultaneously "STAND AT EASE".
18.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO	The DCO hands over the parade and his	The DCO takes up position to the right, in line
	ATTEN – TION		position to the CO.	with the first platoon.
19.	CADET CORPS/SQUADRON,	CO		
	STAND AT – EASE			
20.	CADET CORPS/SQUADRON,	CO		
	ATTEN – TION			

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
		ENT	RÉE DES DRAPEAUX	
21.	FAITES AVANCER LE DRAPEAU. CORPS DE CADETS/ESCADRON, À VOTRE DRAPEAU, SALU – EZ	Cmdt	 Les cadets qui occupent un poste de commandement au rassemblement saluent. Si les drapeaux ne sont pas déployés sur la parade, aller à la ligne 25. 	Le maître de cérémonie demande à l'assistance de bien vouloir se lever pour l'entrée du drapeau.
22.	DÉTACHEMENT DU DRAPEAU, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt dét drapeau	Au commandement "DÉTACHEMENT DU DRAPEAU PAS CADENCÉ – MARCHE", la musique, le cas échéant, joue les quatre (4) premières et les quatre (4) dernières mesures du "Ô Canada".	 Le commandement doit être discret. Les spectateurs en uniforme saluent. S'il n'y a pas de musique, les spectateurs en uniforme saluent seulement si le détachement du drapeau passe devant eux.
23.	DÉTACHEMENT DU DRAPEAU, HALTE	Cmdt dét drapeau		Le commandement doit être discret.
24.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		
		ARRIVÉE	DES INVITÉS DE MARQUE	
25.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt	Donné si l'invité de marque n'est pas arrivé.	Si le commandement "REPOS" est donné, le détachement du drapeau adopte la position "REPOS".
26.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		Quelques secondes avant l'arrivée de l'invité de marque, le maître de cérémonie demande à l'assistance de se lever. Le détachement du drapeau adopte la position "À L'ÉPAULE – ARMES ET DRAPEAU AU PORT".

Tableau 4-1 4-47 Manuel du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
		MAI	RCH ON THE FLAGS	
21.	MARCH ON THE FLAG. CADET CORPS/SQUADRON, TO THE FLAG, SALUTE	СО	 The cadets in command positions on parade salute. If no flag is unfurled on the parade go to serial 25. 	The master of ceremonies asks the spectators to rise for the marching of the flag.
22.	FLAG PARTY, QUICK – MARCH	Flag Party CO	At the command "FLAG PARTY QUICK – MARCH", the band, if there is one, will play the first four and last four bars of "O Canada".	 The command will be discreet. Spectators in uniform salute. (If there is no band), spectators in uniform salute only if the flag party passes in front of them.
23.	FLAG PARTY – HALT	Flag Party CO		The command will be discreet.
24.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		
		HONOU	RED GUESTS ARRIVAL	
25.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT –EASE	СО	Given if the honoured guest has not arrived.	If the command "STAND EASY" is given at the parade, the flag party stands easy.
26.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		A few seconds before the honoured guest arrival, the master of ceremonies asks the spectators to stand. The flag party will adopt the "SHOULDER ARMS" and the "CARRY" positions.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
27.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, (SALUT GÉNÉRAL, SALU - EZ)	Cmdt	1. Donné seulement lorsque l'invité de marque a pris place sur l'estrade d'honneur.	La musique joue le "Salut Général".
*	SALUT GÉNÉRAL, PRÉSEN – TEZ ARMES		2. Les cadets occupant un poste de commandement durant le rassemblement saluent.	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.
			3. Le porte-drapeau déploie le drapeau et le laisse flotter tout en gardant la main droite sur la hampe.	
28.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS À L'ÉPAULE – ARMES	Cmdt	Au commandement "GARDE-À-VOUS" le porte-drapeau saisit le drapeau de la main gauche et le ramène sur la hampe en même temps qu'il saisit le coin du drapeau de la	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.
			main droite. Il ramène vivement la main gauche sur le côté à la position du "GARDE-À-VOUS" et lève l'avant-bras droit de façon qu'il soit à l'horizontale.	Lorsque rescorte da drapeda porte les armes.
		ARRIVÉE	DE L'OFFICIER DE REVUE	
29.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt	Donné si l'officier de revue n'est pas arrivé.	Si le commandement "REPOS" est donné, le détachement du drapeau adopte la position "REPOS".
30.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		Quelques secondes avant l'arrivée de l'officier de revue, le maître de cérémonie demande à l'assistance de se lever. Le détachement du drapeau adopte la position "À L'ÉPAULE – ARMES ET DRAPEAU AU PORT".

Tableau 4-1 4-49 Manuel du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
27.	CADET CORPS/SQUADRON, (SALUTE) OR (GENERAL SALUTE, SALUTE) GENERAL SALUTE, PRESENT – ARMS	СО	 Given only when the honoured guest has taken his position on the dais. Cadets in command positions on the parade grounds salute. The flag bearer lets fly the flag while maintaining a firm grip on the pike with his right hand. 	The band plays the "General Salute". * When the flag has an armed escort.
28.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION SHOULDER – ARMS	СО	At the command "ATTENTION", the flag bearer grasps the flag with his left hand and brings it to the pike, taking the corner of the flag in his right hand. He sharply brings his left hand to his side in the "ATTENTION" position and raises his right forearm to the horizontal position.	* When the flag has an armed escort.
_		REVIEV	VING OFFICER ARRIVAL	
29.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT –EASE	СО	Given if the Reviewing Officer has not arrived.	If the command "STAND EASY" is given at the parade, the flag party stands easy.
30.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		A few seconds before the arrival of the Reviewing Officer, the master of ceremonies asks the spectators to stand. The flag party will adopt the "SHOULDER ARMS" and the "CARRY" positions.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
31.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, (SALUT GÉNÉRAL, SALU - EZ)	Cmdt	1. Donné seulement lorsque l'officier de revue a pris place sur l'estrade d'honneur.	La musique joue le "Salut Général".
*	SALUT GÉNÉRAL, PRÉSEN – TEZ ARMES		2. Les cadets occupant un poste de commandement durant le rassemblement saluent.	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.
			3. Le porte-drapeau déploie le drapeau et le laisse flotter tout en gardant la main droite sur la hampe.	
32.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS À L'ÉPAULE – ARMES	Cmdt	Au commandement "GARDE-À-VOUS" le porte-drapeau saisit le drapeau de la main gauche et le ramène sur la hampe en même temps qu'il saisit le coin du drapeau de la main droite. Il ramène vivement la main gauche sur le côté à la position du "GARDE-À-VOUS" et lève l'avant-bras droit de façon qu'il soit à l'horizontale.	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.
			REVUE	
33.			1. Le commandant s'avance à trois pas de l'estrade d'honneur et salue.	Le groupe de revue sera composé d'un maximum de six personnes :
			2. Le commandant s'adresse à l'officier de revue de la façon suivante : « Je suis le (grade, nom), cadet commandant du corps de cadets/ escadron (nom) Le corps de cadets/escadron est prêt pour votre revue (Monsieur) (Madame) ».	 a. l'officier de revue; b. le commandant du rassemblement; c. le représentant de la Ligue; d. le répondant local; e. le conseiller cadets; et f. le commandant du corps de cadets/escadron.

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
31.	CADET CORPS/SQUADRON, (SALUTE) OR (GENERAL SALUTE, SALUTE) GENERAL SALUTE, PRESENT – ARMS	СО	 Given only when the Reviewing Officer has taken his position on the dais. Cadets in command positions on the parade grounds salute. 	The band plays the "General Salute". * When the flag has an armed escort.
			3. The flag bearer lets fly the flag while maintaining a firm grip on the pike with his right hand.	
32.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION SHOULDER – ARMS	СО	At the command "ATTENTION", the flag bearer grasps the flag with his left hand and brings it to the pike, taking the corner of the flag in his right hand. He sharply brings his left hand to his side in the "ATTENTION" position and raises his right forearm to the horizontal position.	* When the flag has an armed escort.
		7	THE INSPECTION	,
33.			1. The CO marches to a position three paces from the dais and salutes.	1. The inspecting party shall consist of no more than six persons:
			2. The CO addresses the Reviewing Officer as follows:	a. the Reviewing Officer;b. the parade CO;
			« I am Cadet (rank, name), CO of Cadets Corps/Squadron (name)	c. the League Representative;d. the Local Sponsor;
			The Cadet Corps/Squadron is ready for inspection (Sir) (Ma'am) ».	e. the Cadet Advisor; and f. the Cadet Corps/Squadron Commanding Officer.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
			3. Après la revue, le commandant	2. Le groupe de revue doit saluer lorsqu'il
			raccompagne l'officier de revue à l'estrade	passe devant et derrière le détachement du
			d'honneur et lui demande la permission de	drapeau. La musique joue une pièce musicale
			poursuivre la cérémonie, salue et retourne à	appropriée.
			son poste.	

REMISE D'UN DRAPEAU / BANNIÈRE À UN CORPS DE CADETS/ESCADRON

Pour une remise de drapeau/bannière à un corps de cadets/escadron, la cérémonie doit être faite avant le défilé.

	DÉFILÉ				
34.	CORPS DE CADETS/ESCADRON,, FERMEZ LES RANGS, MARCHE	Cmdt		Suite à ce commandement, le commandant effectue un demi-tour et fait face à l'estrade d'honneur.	
35.	LE CORPS DE CADETS/ESCADRON, DÉFILERA EN COLONNE DE ROUTE, VERS LA DROITE, EN COLONNE DE ROUTE, À DROITE, TOUR – NEZ	Cmdt	Au commandement "TOURNEZ", le détachement du drapeau se déplacera à petits pas vers la droite, face à la nouvelle direction.		
36.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA GAUCHE, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt			
37.	PAR LA DROITE	Cmdt	Commandement donné lorsque les cadets sont engagés sur la ligne de défilé. S'il manque un cadet dans un rang, le cadet qui se trouve en avant de la place libre se déplace vers la droite.		

Tableau 4-1 4-53 Manuel du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
			3. After the inspection, the CO	2. The inspecting party must salute when
			accompanies the Reviewing Officer back to	passing in front or behind the flag party. The
			the dais and requests permission to continue	band plays an appropriate march.
			with the ceremony. He salutes and returns	
			to his position.	

CADET CORPS/SQUADRON FLAG/BANNER PRESENTATION

Any flag/banner presentation to a Cadet Corps/Squadron must be made before the march past.

	MARCH PAST				
34.	CADET CORPS/SQUADRON, CLOSE ORDER – MARCH	СО		After the command, the CO turns about to face the dais.	
35.	CADET CORPS/SQUADRON, WILL MARCH PAST IN COLUMN OF ROUTE, ADVANCE FROM THE RIGHT, IN COLUMN OF ROUTE, RIGHT – TURN	СО	At the command "TURN", the flag party will move in short steps to the right to face in the new direction.		
36.	CADET CORPS/SQUADRON, BY THE LEFT QUICK – MARCH	СО			
37.	BY THE RIGHT		Command is given when the parade is engaged on the march past line. If there is a blank file, the cadet in the rank in front will fill it by moving to the right.		

Table 4-1 4-54 Manual of Ceremonial

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
38.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN SUCCESSION, PAR DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS, TÊTE À – DROITE, CORPS DE CADETS/ESCADRON, TÊTE À – DROITE	Cmdt	Donné entre les jalons A et B.	 Le cmdt salue au commandement du cmdt de la division 1 du peloton1 de la section 1. À ce commandement, pour les corps de cadets/escadrons qui n'ont qu'un peloton sur la parade, passer au commandement 36.
39.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, TÊTE À – DROITE	Cmdt division/peloton/ section	Donné au jalon B. Le commandant salue au commandement du commandant de la division/du peloton/de la section no. 1. Tous les autres commandant de divisions/ pelotons/sections donneront le même commandement en succession.	Le guide de droite et le détachement des drapeaux ne tournent pas la tête. Le porte-drapeau déploie le drapeau tel que décrit au no 27.
40.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN SUCCESSION PAR DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS FIXE CORPS DE CADETS/ESCADRON, FIXE	Cmdt	Donné entre les jalons C et D.	À ce commandement, pour les corps de cadets/escadrons qui n'ont qu'un peloton sur parade, passer au commandement 38.
41.	PELOTON/SECTION NUMÉRO 1 – FIXE	Cmdt division/peloton/ section	Donné au jalon D. Tous les autres commandants de divisions/pelotons/ sections donneront le même commandement en succession.	Le porte-drapeau ramène le drapeau tel que décrit au no 28.
42.	EN SUCCESSION PAR DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS, VERS L'AVANT, PAR LA DROITE, EN COLONNE PAR TROIS, CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA DROITE, EN COLONNE PAR TROIS	Cmdt		Le commandement avertit les divisions/ pelotons/sections qu'ils vont tourner à droite.
43.	DIVISION/PELOTON/SECTION NUMÉRO 1, À DROITE, TOUR – NEZ	Cmdt division/peloton/ section		Les autres en divisions/pelotons/sections effectuent le même mouvement en succession. Faire les conversions nécessaires pour retourner à l'endroit de départ vis-à-vis l'estrade d'honneur.

Tableau 4-1 4-55 Manuel du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
38.	CADET CORPS/SQUADRON, IN SUCCESSION OF DIVISIONS/ PLATOONS/SECTIONS, EYES – RIGHT,	СО	Given between points A and B.	1. The CO salutes at the command from the No 1 division/platoon/section.
	CADET CORPS/SQUADRON, EYES – RIGHT			2. At the command Cadet Corps/Squadron with only one platoon on the parade, go to serial 36.
39.	CADET CORPS/SQUADRON, EYES – RIGHT	Division/Platoon/ Section CO	Command given at point B. The CO salutes at the command of the No 1 division/platoon/section CO. All other divisions/platoons/sections commanders will give, in succession the same command.	The right marker and the flag party do not turn their heads. The flag bearer unfurl the flag as per serial 27.
40.	CADET CORPS/SQUADRON, IN SUCCESSION OF DIVISIONS/ PLATOONS/SECTIONS EYES – FRONT CADET CORPS/SQUADRON – EYES FRONT	СО	Command given between points C and D.	At this command, Cadet Corps/Squadron with only one platoon on parade, go to serial 38.
41.	NUMBER 1 DIVISION/PLATOON/ SECTION, EYES – FRONT	Division/Platoon/ Section CO	Command given at point D. All other divisions/platoons/sections COs will give, in succession, the same command.	The flag bearer will return the flag to its position as per serial 28.
42.	IN SUCCESSION OF DIVISIONS/ PLATOONS/SECTIONS, ADVANCE FROM THE RIGHT, IN COLUMN OF THREES, CADET CORPS/SQUADRON, BY THE RIGHT IN COLUMN OF THREES	СО		The command is to alert the divisions/platoons/sections that they are to turn right.
43.	NUMBER 1 DIVISION/PLATOON/ SECTION, RIGHT – TURN	Division/Platoon/ Section CO		All other divisions/platoons/sections will execute, in succession, the same movement. Make necessary wheels to return to the point of origin, in front of the dais.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
44.	GAUCHE GAUCHE	Cmdt division/peloton/ section	EXECUTION	OBSERVATIONS
45.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – HALTE	Cmdt		
46.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS L'AVANT, À GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt	Au commandement "TOURNEZ", le détachement du drapeau se déplace à petits pas vers la gauche pour prendre position au centre du rassemblement.	
47.	OUVREZ LES RANGS – MARCHE	Cmdt		
48.	PAR LE CENTRE, ALI – GNEZ	Cmdt		Le cmdt doit s'assurer que le détachement des drapeaux est centré par rapport à l'estrade d'honneur.
*	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA DROITE, ALI – GNEZ			* Pour les corps de cadets/escadron d'un(e) seul(e) division/peloton/section.
49.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – FIXE	Cmdt		
			FIN DE DÉFILÉ	
		RÉCOMP	ENSES ET ALLOCUTIONS	
50.	EN PLACE RE – POS	Cmdt		
51.				 Le cadet commandant s'avance vers l'officier de revue, le salue et lui demande s'il peut procéder aux démonstrations/remises des récompenses. Les allocutions seront faites par : a. l'officier de revue;
				b. le représentant de la Ligue;c. le répondant local; et

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
44.	LEFT LEFT	Division/Platoon/ Section CO		
45.	CADET CORPS/SQUADRON, – HALT	СО		
46.	CADET CORPS/SQUADRON, ADVANCE, LEFT – TURN	СО	At the command "TURN", the flag party moves in short steps to the left to take up position in the centre of the parade.	
47.	OPEN ORDER – MARCH	СО		
48.	INWARD – DRESS	СО		The CO must ensure that the flag party is centered with the dais.
*	CADET CORPS/SQUADRON, RIGHT – DRESS			* Cadet Corps/Squadron with only one division/platoon/section.
49.	CADET CORPS/SQUADRON, EYES – FRONT	СО		
		\mathbf{N}	IARCH PAST END	
		AWA	RD AND ADDRESSES	
50.	STAND AT – EASE	СО		
51.				1. The Cadet CO advances in front of the Reviewing Officer salutes and asks if he can proceed with the demonstrations/awards presentation.
				2. Addresses will be given by the following:
				a. the Reviewing Officer;
				b. the League Representative;
				c. the Local Sponsor; and

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS	
				d. le commandant du corps de cadets/escadron.	
				Nota : L'officier de revue peut ordonner au commandant de placer le corps de cadets/escadron au "REPOS".	
		Н	YMNE NATIONAL		
52.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt			
53.	Ô CANADA	Nous procédons co	omme suit :		
		a. le corps de cadets/escadron doit chanter l'hymne national;			
		 b. durant l'hymne national, les cadets occupant des postes de commandement au rassemblement doivent saluer. Le personnel en uniforme dans l'assistance ainsi que l'officier de revue, s'il est en uniforme, saluent; 			
		c. avant que l'hymne national soit entonné, le chef de musique, ou toute autre personne apte à battre la mesure, doit se placer en diagonale devant les cadets afin de les aider à maintenir le rythme; et			
		d. à la fin de	l'hymne national, toutes les personnes qui salu	ent adoptent la position "GARDE-À-VOUS".	
54.	LE CORPS DE CADETS/ESCADRON, AVANCERA EN FORMATION DE REVUE, PAR LE CENTRE, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt	Le corps de cadets/escadron avance d'abord de 13 pas, puis complète son mouvement vers l'avant, soit 15 pas. Les cadets fléchissent le genou droit et adoptent la position du "GARDE-À-VOUS".	L'assistance est debout. Si l'espace est limité, les cadets peuvent avancer de 7 pas seulement. L'alignement se fait par le centre.	
55.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, (SALUT GÉNÉRAL – SALU – EZ) CORPS DE CADETS/ESCADRON, SALUT GÉNÉRAL, PRÉSENTEZ – ARMES	Cmdt	Les cadets occupant un poste de commandement durant le rassemblement saluent. Le porte-drapeau déploie le drapeau tel que décrit au no 27.	L'assistance doit être debout. * Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.	

Tableau 4-1 4-59 Manuel du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
				d. Cadet Corps/Squadron Commanding Officer. Note: The Reviewing Officer may instruct the Cadet Corps CO to place his cadets at "STAND EASY" position.
		NA	ATIONAL ANTHEM	
52.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		
53.	O CANADA	b. during t among t c. before t time, wi	et Corps/Squadron must sing the National Anthe he singing, cadets in command positions on pathe spectators salute, as well as the Reviewing	orade salute. Uniformed military personnel Officer, if in uniform; There is a band, or another person able to beat alp the cadets sing in time; and
54.	CADET CORPS/SQUADRON, WILL ADVANCE IN REVIEW ORDER, BY THE CENTRE, QUICK – MARCH	СО	The Cadet Corps/Squadron first advances 13 places then completes the forward movement or takes 15 paces, bending the right knee and adopting the "ATTENTION" position.	The spectators stand. The advance movement may be completed in 7 steps, if space is limited. Dressing is by the centre.
55.	CADET CORPS/SQUADRON, (SALUTE) OR (GENERAL SALUTE, SALUTE)	СО	The cadets in command positions on parade salute. The flag bearer unfurl the flag as described in serial 27.	The spectators must stand.
*	CADET CORPS/SQUADRON, GENERAL SALUTE, PRESENT – ARMS			* When the flag has an armed escort.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
56.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS CORPS DE CADETS/ESCADRON, À L'ÉPAULE – ARMES		Au commandement "GARDE-À-VOUS", le porte-drapeau saisit le drapeau de la main gauche et le ramène sur la hampe en même temps qu'il saisit le coin du drapeau de la main droite. Il ramène vivement la main gauche sur le côté à la position du "GARDE-À-VOUS" et lève l'avant-bras droit de façon qu'il soit à l'horizontale.	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes, le groupe de revue se retire.
57.	RETIREZ LE DRAPEAU, CORPS DE CADETS/ESCADRON, À VOTRE DRAPEAU, SALU – EZ	Cmdt	Le commandement n'est donné que lorsque l'officier de revue a quitté le terrain de parade.	L'assistance est debout pour la sortie du drapeau.
58.	DÉTACHEMENT DU DRAPEAU, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt dét drapeau	Au commandement "DÉTACHEMENT DU DRAPEAU PAS CADENCÉ - MARCHE", la musique, le cas échéant, joue les quatre (4) premières et les quatre (4) dernières mesures du "Ô Canada".	 Le commandement doit être discret. Les spectateurs en uniforme saluent. S'il n'y a pas de musique, les spectateurs en uniforme saluent seulement si le détachement du drapeau passe devant eux.
59.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		
60.	COMMANDANT ADJOINT	Cmdt	Le cmdt remet le commandement au cmdtA.	
61.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	CmdtA		
62.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA		
63.	COMMANDANTS DE DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS, QUITTEZ VOS – POSTES	CmdtA		Pour les corps de cadets, passez au no 67.
64.	ADJUDANT-MAÎTRE	CmdtA	Le cmdt A remet le commandement à l'adjum.	Pour les escadrons seulement.
65.	ESCADRON – EN PLACE RE – POS	Adjum		

SER	COMMANDS	BY	ACTION	REMARKS
56.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION CADET CORPS/SQUADRON, SHOULDER – ARMS		At the command "ATTENTION" the flag bearer grasps the flag with his left hand and brings it to the pike, taking the corner of the flag in his right hand. He sharply brings his left hand to his side in the "ATTENTION" position and raises his right forearm to the horizontal position.	* When the flag has an armed escort, the inspecting party retires.
57.	MARCH OFF THE FLAG, CADET CORPS/SQUADRON, TO THE FLAG – SALUTE	СО	The command is given only after the Reviewing Officer has left the parade grounds.	The spectators stand as the flag is marched off.
58.	FLAG PARTY QUICK – MARCH	Flag Party CO	At the command "FLAG PARTY QUICK MARCH", the band, if there is one, will play the first four and last four bars of "O Canada".	 The Command will be discreet. Spectators in uniform salute. If there is no band, spectators in uniforms salute only if the flag party passes in front of them.
59.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		
60.	DEPUTY COMMANDING OFFICER	СО	The CO hands over the parade to the DCO.	
61.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	DCO		
62.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO		
63.	DIVISIONS/PLATOONS/SECTIONS COMMANDERS, FALL – OUT	DCO		Cadet Corps go to serial 67.
64.	MASTER WARRANT OFFICER	DCO	The DCO hands over the parade to the MWO.	Squadrons only.
65.	SQUADRON – STAND AT – EASE	MWO		

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
66.	ESCADRON – GARDE-À – VOUS	Adjum		
67.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, FERMEZ LES RANGS – MARCHE	CmdtA/Adjum		
68.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS LA DROITE, EN COLONNE PAR TROIS, À DROITE, TOUR – NEZ	CmdtA/Adjum		
69.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAS CADENCÉ – MARCHE	CmdtA/Adjum	Sous les ordres du cmdtA/Adjum, le corps de cadets/escadron quitte le terrain de parade et se disperse.	

Tableau 4-1 4-63 Manuel du Cérémonial

Chapter 4 – Commands / Execution

SER	COMMANDS	BY	ACTION	REMARKS
66.	SQUADRON – ATTEN – TION	MWO		
67.	CADET CORPS/SQUADRON, CLOSE ORDER – MARCH	DCO/ MWO		
68.	CADET CORPS/SQUADRON, ADVANCE FROM THE RIGHT, IN COLUMN OF THREES, RIGHT – TURN	DCO/ MWO		
69.	CADET CORPS/SQUADRON, QUICK – MARCH	DCO/ MWO	Under the command of the DCO/MWO, the Cadet Corps/Squadron leaves the parade grounds for dismissal.	

407. COMMANDEMENTS – CÉRÉMONIAL DE REVUE ANNUELLE CCMRC

	FORMATION DES CADETS					
NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS		
1.			Le CPM 2 s'avance et s'arrête à trois pas en avant de la place que doit occuper le guide de la division"A".	La garde, la musique et les divisions se forment dans le secteur qui leur est attribué et adoptent la position "EN PLACE REPOS".		
2.	GUIDES	CPM 2	Les guides se placent au "GARDE-À-VOUS", font une pause réglementaire et se mettent en marche. Le premier guide du rassemblement de la division "A" s'arrête devant le CPM 2 et fait une pause. Tous tournent à gauche, et s'alignent épaule à épaule.	La garde, la musique et les divisions adoptent la position "EN PLACE REPOS".		
3.	GUIDES, NUMÉRO – TEZ	CPM 2	Les guides se numérotent successivement de droite à gauche.			
4.	NUMÉRO 1, FIXE, LES AUTRES À GAUCHE, TOUR – NEZ	CPM 2	Le guide no 1 division demeure immobile, les autres tournent à gauche.	Le CPM 2 précise le nombre de pas que doit faire chaque guide.		
5.	NUMÉRO 1, FIXE, LES AUTRES PAS CADENCÉ – MARCHE	CPM 2	Le guide no 1 demeure immobile, les autres avancent à la distance requise et s'arrêtent.			
6.	NUMÉRO 1, FIXE, LES AUTRES VERS LA DROITE, TOUR – NEZ	CPM 2	Le guide no 1 demeure immobile, les autres tournent à droite et s'alignent sur le guide de droite.			
7.	GUIDES – FIXES	CPM 2	Les guides adoptent la position "EN PLACE REPOS".	Le CPM 2 va prendre place six pas en avant et au centre du rassemblement.		
8.	ÉQUIPAGE DU, GARDE-À – VOUS	CPM 2	Les guides adoptent la position "GARDE-À-VOUS".			
9.	ÉQUIPAGE DU, PAS CADENCÉ – MARCHE	CPM 2		La garde et la musique reste immobile.		
10.	DIVISIONS, HALTE	CM Div	Les divisions s'arrêtent à l'endroit où est leur guide.	La garde et la musique sont en bordure du terrain de parade et attendent l'ordre de s'avancer à leur position.		

Tableau 4-2 4-65 Manuel du Cérémonial

407. COMMANDS – RCSCC ANNUAL CEREMONIAL REVIEW

	CADETS FORMATION					
SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS		
1.			The CPO 2 marches to and halts three paces in front of the position to be occupied by the "A" Coy marker.	The guard, the band and the companies form up in the designated area and "STAND AT EASE".		
2.	MARKERS	CPO 2	The markers come to "ATTENTION", observe the standard pause and march. No. 1 division marker, "A" Coy halts in front of the CPO 2, observes the standard pause; all turn left and shoulder dress.	The guard and the companies "STAND AT EASE".		
3.	MARKERS – NUMBER	CPO 2	The markers number in succession from the right.			
4.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER LEFT – TURN	CPO 2	No 1 division markers stands fast, the remainder turn left.	The CPO 2 specifies the number of paces each marker must take.		
5.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER QUICK – MARCH	CPO 2	No 1 division marker stands fast; the remainder advance the required distance and halt.			
6.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER RIGHT – TURN	CPO 2	No 1 division markers stands fast, remainder cover off the no 1 division marker.			
7.	MARKERS – STEADY	CPO 2	The markers "STAND AT EASE".	The CPO 2 takes place six paces in front and centre.		
8.	SHIP'S COMPANY, ATTEN – TION	CPO 2	The markers come to "ATTENTION".			
9.	SHIP'S COMPANY, QUICK – MARCH	CPO 2		The guard and the band remain still.		
10.	DIVISIONS – HALT	Div PO	The divisions halt where their markers are positioned.	The guard and band are positioned at the side of the parade grounds, awaiting the order to advance to their positions.		

Table 4-2 4-66 Manual of Ceremonial

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
11.	ÉQUIPAGE DU, VERS L'AVANT	CPM 2		
	À GAUCHE, TOUR – NEZ			,
12.	FAITES DÉFILER LA GARDE ET LA	CPM 2		La garde met "SUR L'ÉPAULE ARMES".
10	MUSIQUE	C) (C 1	T 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	VICE DE LA
13.	GARDE ET MUSIQUE, PAR LE CENTRE,	CM Garde	La garde et la musique s'avancent et font	L'équipage est au "GARDE-À-VOUS".
1.4	PAS CADENCÉ – MARCHE	CN C 1	"HALTE" à leur position.	
14.	GARDE, AU PIED – ARMES	CM Garde		
15.	ÉQUIPAGE DU, OUVREZ LES	CPM2	La garde et les divisions exécutent l'ordre.	La musique n'ouvre pas les rangs.
4.5	RANGS – MARCHE	CD1 (A		
16.	ÉQUIPAGE DU, PAR LE	CPM 2	Le CM garde et les CM div font demi-tour	
	CENTRE ET LA DROITE, ALI – GNEZ		et s'alignent face à leur division respective.	
17.	ÉQUIPAGE DU, – FIXE	CPM 2	Le CM garde et les CM div font demi-tour.	Le CPM 2 fait demi-tour et remet le
	,			commandement au CPM 1.
18.	ÉQUIPAGE DU (<u>nom</u>) EN PLACE	Capt d'armes	Le capitaine d'armes met l'équipage "EN	Le CPM 2 va prendre place à la droite et en
	RE – POS		PLACE REPOS" en attendant que l'officier	ligne avec la 1 ^{ère} division.
			de service arrive pour les couleurs.	
		CÉRÉN	MONIE DES COULEURS	
19.			Le capitaine d'armes dirige la cérémonie	
			des couleurs, tel que mentionné au chapitre	
			3, place l'équipage "EN PLACE REPOS" et	
			attend l'arrivée de l'officier de revue.	
		ARRIVÉE	DES INVITÉS DE MARQUE	
20.	ÉQUIPAGE DU (nom), GARDE-À – VOUS	Capt d'armes		
21.	GARDE, SUR L'ÉPAULE – ARMES	CM Garde		
22.	GARDE DU (nom), (PRÉSENTEZ –	CM Garde	Donné seulement lorsque l'invité de marque	
	ARMES) (SALUT GÉNÉRAL – PRÉSENTEZ – ARMES)		a pris place sur l'estrade d'honneur.	

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
11.	SHIP'S COMPANY,	CPO 2		
	ADVANCE LEFT – TURN			
12.	LET THE GUARD AND BAND MARCH	CPO 2		The guard "SLOPE ARMS".
	PAST			
13.	GUARD AND BAND, BY THE CENTRE,	Guard PO	The guard and band advance and "HALT"	The ship's company stand at "ATTENTION".
	QUICK – MARCH		at their positions.	
14.	GUARD, ORDER – ARMS	Guard PO		
15.	SHIP'S COMPANY,	CPO 2	The guard and divisions act as ordered.	The band does not open order.
	OPEN ORDER – MARCH			
16.	SHIP'S COMPANY,	CPM 2	The guard PO and the div POs turn about	
	INWARD AND RIGHT – DRESS		and line up facing their divisions.	
17.	SHIP'S COMPANY,	CPO 2	The guard PO and the div POs turn about.	The CPO 2 turns about and hands the parade
	EYES – FRONT			over to the CPO 1.
18.	SHIP'S COMPANY,	Cox'n	The Cox'n places the Ship's Company to the	
	STAND AT – EASE		"STAND AT EASE" position.	division.
		CO	LOURS CEREMONY	
19.			The Cox'n proceeds with the colours	
			ceremony, as mentioned in chapter 3, and	
			the ship's company "STAND AT EASE"	
			awaiting the arrival of the Reviewing	
			Officer.	
		HONOU	RED GUESTS ARRIVAL	
20.	SHIP'S COMPANY,	Cox'n		
	ATTEN – TION			
21.	GUARDS, SLOPE – ARMS	Guard PO		
22.	SHIP'S COMPANY,	Guard PO	Given only when the honoured guest has	
	GUARD (PRESENT – ARMS) (GENERAL SALUTE – PRESENT – ARMS)		taken his place on the dais.	
	DALOTE - I RESERT - ARMS)	<u> </u>		

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
23.	GARDE, SUR L'ÉPAULE – ARMES	CM Garde		
24.	GARDE, AU PIED – ARMES	CM Garde		À ce moment, l'invité de marque se dirige vers son siège réservé.
		ARRIVÉI	E DE L'OFFICIER DE REVUE	
25.	ÉQUIPAGE DU (nom), GARDE-À – VOUS	Capt d'armes		
26.	GARDE, SUR L'ÉPAULE – ARMES	CM Garde		
27.	GARDE DU <u>(nom)</u> , (PRÉSENTEZ – ARMES) (SALUT GÉNÉRAL – PRÉSENTEZ – ARMES)	CM Garde	Donné seulement lorsque l'officier de revue a pris place sur l'estrade d'honneur.	
28.	GARDE, SUR L'ÉPAULE – ARMES	CM Garde		
29.	GARDE, AU PIED – ARMES	CM Garde	À ce moment, le capitaine d'armes se dirige à droite de l'estrade d'honneur et fait face à l'équipage.	
30.	LA REVUE DE LA GARDE	CM Garde	 Le CM garde s'avance à trois pas de l'estrade d'honneur et salue. Le CM Garde s'adresse à l'officier de revue de la façon suivante : « Je suis le cadet La garde de l'équipage du (nom) est prête pour votre revue (Monsieur) (Madame) ». Le CM Garde accompagne l'officier de revue durant la revue. Lorsque la revue est terminée, le CM Garde retourne à l'estrade d'honneur avec l'officier de revue. Lorsque l'officier de revue est sur l'estrade d'honneur, le CM Garde lui demande la permission de poursuivre la cérémonie, salue et retourne à son poste. 	Le groupe de revue est composé de l'officier de revue et du CM Garde seulement. Durant la revue de la garde, le capitaine d'armes est placé à la droite de l'estrade d'honneur.

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
23.	GUARD, SLOPE – ARMS	Guard PO		
24.	GUARD, ORDER – ARMS	Guard PO		At that moment, the honoured guest walks towards his reserved seat.
		REVIEW	VING OFFICER ARRIVAL	
25.	SHIP'S COMPANY, ATTEN – TION	Cox'n		
26.	GUARDS, SLOPE – ARMS	Guard PO		
27.	SHIP'S COMPANY, GUARD (PRESENT – ARMS) (GENERAL SALUTE – PRESENT – ARMS)	Guard PO	Given only when the Reviewing Officer has taken his place on the dais.	
28.	GUARD, SLOPE – ARMS	Guard PO		
29.	GUARD, ORDER – ARMS	Guard PO	At that moment, the Cox'n marches to the right of the dais and faces the Ship's Company.	
30.	INSPECTION OF THE GUARD	Guard PO	 The guard PO marches to a position three paces from the dais and salutes. The guard PO addresses the Reviewing Officer as follows: « I am Cadet The ship's company (name) guard is ready for inspection (Sir) (Ma'am) ». The guard PO accompanies the Reviewing Officer during the inspection. When the inspection is over, the guard PO returns to the dais with the Reviewing Officer. When the Reviewing Officer is on the dais, the guard PO requests permission to continue with the ceremony, salutes and returns to this position. 	The inspecting party consists of the Reviewing Officer and the guard PO only. During the inspection of the guard, the Cox'n stands to the right of the dais.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS		
	REVUE DE L'ÉQUIPAGE					
31.		Capt d'armes	1. Le capitaine d'armes s'avance à trois pas de l'estrade d'honneur et salue. 2. Le capitaine d'armes s'adresse à l'officier de revue de la façon suivante : « Je suis le cadet	Le groupe de revue sera composé d'un maximum de six personnes : a. l'officier de revue; b. le commandant du rassemblement (capt d'armes); c. le représentant de la Ligue; d. le répondant local; e. le conseiller cadets; et f. le commandant du corps de cadets.		
32.	ÉQUIPAGE DU , – FERMEZ LES RANGS – MARCHE	Capt d'armes				
33.	GARDE, SUR L'ÉPAULE – ARMES	Capt d'armes				
34.	L'ÉQUIPAGE DU <u>(nom)</u> , DÉFILERA EN COLONNE DE ROUTE, VERS LA DROITE, EN COLONNE DE ROUTE, À DROITE, TOUR – NEZ	Capt d'armes				
35.	ÉQUIPAGE EN SUCCESSION DE DIVISIONS PAR LA GAUCHE, PAS CADENCÉ – MARCHE	Capt d'armes				
36.	GARDE, PAR LA GAUCHE, PAS CADENCÉ – MARCHE	CM Garde				

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS		
	INSPECTION OF THE SHIP'S COMPANY					
31.		Cox'n	 The Cox'n marches to a position three paces from the dais and salutes. The Cox'n addresses the Reviewing Officer in the following manner: « I am Cadet Cox'n of the ship's company. Ship's company is ready for inspection (Sir) (Ma'am) ». The Cox'n accompanies the Reviewing Officer during the inspection. When the inspection is over, the Cox'n returns to the dais with the Reviewing Officer. When the Reviewing Officer is on the dais, the Cox'n requests permission to continue with the ceremony, salutes and returns to his position. 	The inspecting party shall consist of a maximum of six persons: a. the Reviewing Officer; b. the parade Cox'n; c. the League Representative; d. the Local Sponsor; e. the Cadet Advisor; and f. the Cadet Corps Commanding Officer.		
32.	SHIP'S COMPANY, CLOSE ORDER – MARCH	Cox'n				
33.	GUARD, SLOPE – ARMS	Cox'n				
34.	SHIP'S COMPANY, WILL MARCH PAST IN COLUMN OF ROUTE, ADVANCE FROM THE RIGHT, IN COLUMN OF ROUTE, RIGHT – TURN	Cox'n				
35.	SHIP'S COMPANY IN SUCCESSION OF DIVISIONS, BY THE LEFT, QUICK – MARCH	Cox'n				
36.	GUARD, BY THE LEFT, QUICK – MARCH	Guard PO				

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
37.	PAR LA DROITE	Capt d'armes	Commandement donné lorsque l'équipage est engagé sur la ligne de défilé. S'il manque un cadet dans un rang, le cadet qui se trouve en avant de la place libre se déplace vers la droite.	
38.	DIVISION NUMÉRO 1, PAR LA GAUCHE, PAS CADENCÉ – MARCHE	CM Div		Tous les autres commandants de division donneront le même commandement en succession.
39.	ÉQUIPAGE DU, EN SUCCESSION DE DIVISIONS, TÊTE À – DROITE	Capt d'armes	Le guide de droite ne tourne pas la tête, le capitaine d'armes salue au commandement du CM Garde.	
40.	GARDE, TÊTE À – DROITE	CM Garde	Donné au point B. (Commandement donné sur le pied gauche).	
41.	DIVISION NO 1, TÊTE À – DROITE	CM Div	Donné au point B.	Tous les autres commandants de division donneront le même commandement en succession.
42.	ÉQUIPAGE EN SUCCESSION PAR DIVISIONS – FIXE	Capt d'armes	Donné entre les jalons B et C.	
43.	GARDE – FIXE	CM Garde	Donné au point D. (Commandement donné sur le pied gauche).	On doit s'assurer que toute la garde a dépassé l'estrade d'honneur.
44.	DIVISION NO 1 – FIXE	CM Div	Donné au point D.	 On doit s'assurer que toute la division a dépassé l'estrade d'honneur. Tous les autres commandants de division donneront le même commandement en succession.
45.	PAR LA GAUCHE	Capt d'armes	Commandement donné après avoir convergé à gauche de la ligne de défilé.	
46.	GARDE – HALTE	CM Garde		

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
37.	BY THE RIGHT	Cox'n	Command given when the ship' company is engaged on the march past line. If there is a blank file, the cadet in the rank in front will fill it by moving to the right.	
38.	NUMBER 1 DIVISION , BY THE LEFT, QUICK – MARCH	Div PO		All other divisions commanders will give, in succession, the same command.
39.	SHIP'S COMPANY, IN SUCCESSION OF DIVISIONS, EYES – RIGHT	Cox'n	The right marker does not turn his head, the Cox'n salutes at the command from the guard PO.	
40.	GUARD, EYES – RIGHT	Guard PO	Given at point B. (Command given on the left foot).	
41.	NUMBER 1 DIVISION, EYES – RIGHT	Div PO	Given at point B.	All other divisions commanders will give, in succession, the same command.
42.	SHIP'S COMPANY IN SUCCESSION OF DIVISIONS, EYES – FRONT	Cox'n	Given between points B and C.	
43.	GUARD, EYES – FRONT	Guard PO	Given at point D. (Command given on the left foot).	Make sure that the entire guard has passed the dais.
44.	NUMBER 1 DIVISION, EYES – FRONT	Div PO	Given at point D.	 Ensure that the entire division has passed the dais. All other divisions commanders will give, in succession, the same command.
45.	BY THE LEFT	Cox'n	Command given after wheeling left from the march past line.	
46.	GUARD – HALT	Guard PO		

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
47.	DIVISION NO 1 – HALTE	CM Div	Le commandement est donné après que la division a convergé et est à l'arrière de la garde à une distance d'environ 15 pas.	Tous les autres commandants de division donneront le même commandement en succession.
48.	ÉQUIPAGE DU, VERS L'AVANT, À GAUCHE TOUR – NEZ	Capt d'armes		
49.	GARDE, AU PIED – ARMES	Capt d'armes		
50.	OUVREZ LES RANGS – MARCHE	Capt d'armes		Le CPM 1 doit s'assurer que la garde est centrée par rapport à l'estrade d'honneur avant de donner le commandement "FIXE".
51.	PAR LE CENTRE, ET PAR LA DROITE ALI – GNEZ	Capt d'armes		
52.	ÉQUIPAGE DU, – FIXE	Capt d'armes		
53.	EN PLACE RE – POS	Capt d'armes		
			FIN DU DÉFILÉ	
		RÉCOM	IPENSES ET ALLOCUTIONS	
54.	ÉQUIPAGE GARDE-À – VOUS	Capt d'armes		 Le cadet commandant s'avance vers l'officier de revue, le salue et lui demande s'il peut procéder aux démonstrations/remises des récompenses. Les allocutions seront faites par :
				a. l'officier de revue; b. le représentant de la Ligue; c. le répondant local; et d. le commandant.

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
47.	NUMBER 1 DIVISION – HALT	Div PO	The command is given after the division has wheeled and is about 15 paces behind the guard.	All other divisions COs will give, in succession, the same command.
48.	SHIP'S COMPANY, ADVANCE, LEFT – TURN	Cox'n		
49.	GUARD, ORDER – ARMS	Cox'n		
50.	OPEN ORDER – MARCH	Cox'n		The Cox'n must ensure that the guard is centered on the dais before giving the command "EYES FRONT".
51.	INWARD AND RIGHT – DRESS	Cox'n		
52.	SHIP'S COMPANY, EYES – FRONT	Cox'n		
53.	STAND AT – EASE	Cox'n		
		EN	D OF MARCH PAST	
		AWA	RD AND ADDRESSES	
54.	SHIP'S COMPANY ATTEN – TION	Cox'n		 The cadet CO advances in front of the Reviewing Officer, salutes and asks if he can proceed with the demonstration/awards presentations. The addresses will be given by the following: the Reviewing Officer; the League Representative; the Local Sponsor; and the Commanding Officer.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS				
	HYMNE NATIONAL							
55.	Ô CANADA	Nous procédons c	omme suit :					
		a. l'équipage doit chanter l'hymne national;						
		 durant l'hymne national, les cadets occupant des postes de commandement au rassemblement saluent en même temps qu'ils chantent. La garde demeure au pied armes. Le personnel en uniforme dans l'assistance de même que l'officier de revue, s'il est en uniforme, saluent; 						
		 c. avant que l'hymne national soit entonné, le chef de musique ou toute autre personne apte à battre la mesure doit se placer en diagonale devant les cadets afin de les aider à maintenir le rythme; et d. à la fin de l'hymne national, toutes les personnes qui saluent adoptent la position "GARDE-À-VOUS". 						
56.	GARDE, SUR L'ÉPAULE – ARMES	Capt d'armes						
57.	L'ÉQUIPAGE DU, AVANCERA EN FORMATION DE REVUE, PAR LE CENTRE, PAS CADENCÉ – MARCHE	Capt d'armes	L'équipage avance d'abord de 13 pas, puis complète son mouvement vers l'avant, soit 15 pas. Les cadets fléchissent le genou droit et adoptent la position du "GARDE-À-VOUS".	L'assistance est debout. Si l'espace est limité, les cadets peuvent avancer de 7 pas seulement. L'alignement se fait par le centre.				
58.	GARDE, (PRÉSENTEZ – ARMES) (SALUT GÉNÉRAL – PRÉSENTEZ – ARMES)	Capt d'armes	Les cadets occupant un poste de commandement durant le rassemblement saluent.	Départ de l'officier de revue. Pendant ce temps, l'assistance doit être debout.				
59.	GARDE, SUR L'ÉPAULE – ARMES	Capt d'armes						
60.	GARDE, AU PIED – ARMES	Capt d'armes		Le commandement est donné lorsque l'officier de revue a quitté le terrain de parade.				

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS		
		N	ATIONAL ANTHEM			
55.	O CANADA	We proceed as fo	ollows:			
		a. the ship's	s company must sing the National Anthem;			
		b. during the singing, cadets in command positions on parade, salute. The guard stays at order arms. Uniformed military personnel among the spectators salute, as well as the Reviewing Officer, if in uniform;				
		c. before the National Anthem begins, the band leader, if there is a band, or another person able to beat the time, will come forward diagonally to the parade to help the cadets keep in time; andd. at the end of the National Anthem, everyone that salutes return to "ATTENTION".				
56.	GUARD, SLOPE – ARMS	Cox'n				
57.	SHIP'S COMPANY, WILL ADVANCE IN REVIEW ORDER, BY THE CENTRE, QUICK – MARCH	Cox'n	The Ship's Company first advances 13 short steps then completes the forward movement or takes 15 steps bending the right knee and adopting the "ATTENTION" position.			
58.	SHIP'S COMPANY, (PRESENT – ARMS) OR (GENERAL SALUTE – PRESENT – ARMS)	Cox'n	Cadets in command positions on parade, salute.	At the Reviewing Officer's departure, spectators must stand.		
59.	GUARD, SLOPE – ARMS	Cox'n				
60.	GUARD, ORDER – ARMS	Cox'n		The command is given after the Reviewing Officer has left the parade grounds.		

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS			
	COUCHER DU SOLEIL						
61.		Capt d'armes	Le capitaine d'armes procède à la cérémonie du coucher du soleil tel que stipulé dans le chapitre 3.				
62.	PREMIER-MAÎTRE DE 2º CLASSE	Capt d'armes	Le capitaine d'armes remet le commandement au CPM 2 pour rompre les rangs.				
63.	EQUIPAGE EN PLACE RE – POS	CPM2					
64.	ÉQUIPAGE GARDE-À – VOUS	CPM2					
65.	ÉQUIPAGE FERMEZ LES RANGS – MARCHE	CPM2	Sous les ordres du CPM2, l'équipage quitte le terrain de parade et se disperse.				
66.	GARDE, SUR L'ÉPAULE – ARMES	CM Garde	Sous les ordres du CM de la garde, l'équipage quitte le terrain de parade et se disperse.				

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS			
	SUNSET						
61.		Cox'n	The Cox'n procedes with the sunset ceremony as mentioned in chapter 3.				
62.	CHIEF PETTY OFFICER 2 ND CLASS	Cox'n	The Cox'n hands the parade over to the CPO 2 for dismissal.				
63.	SHIP'S COMPANY, STAND AT – EASE	CPO 2					
64.	SHIP'S COMPANY, ATTEN – TION	CPO 2					
65.	SHIP'S COMPANY, CLOSE ORDER – MARCH	CPO 2	Under the CPO 2 command, the Ship's Company will leave the parade grounds and be dismissed.				
66.	GUARD, SLOPE – ARMS	Guard PO	Under the Guard PO command, the Ship's Company will leave the parade grounds and be dismissed.				

408. COMMANDEMENTS – PASSATION DE COMMANDEMENT

		FC	ORMATION DES CADETS	
NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
1.			Le cmdt A (Adjum pour les escadrons) s'avance et s'arrête à trois pas en avant de la place que doit occuper le guide du premier peloton/de la première section.	Le corps de cadets/escadron se forme dans le secteur qui lui est attribué et est "EN PLACE REPOS".
2.	GUIDES	Cmdt A (Adjum pour les escadrons)	Les guides se placent au "GARDE-À-VOUS", font une pause réglementaire et se rendent sur le terrain de parade. Les guides s'arrêtent en avant du cmdt A, font une pause, tournent à gauche, font une autre pause et s'alignent épaule à épaule sur le guide de droite.	
3.	GUIDES, NUMÉRO – TEZ	Cmdt A (Adjum pour les escadrons)	Les guides se numérotent successivement de droite à gauche.	
4.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES VERS LA GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres tournent à gauche.	Le cmdt A (Adjum pour les escadrons) précise le nombre de pas que doit faire chaque guide.
5.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres avancent à la distance requise et s'arrêtent.	Le cmdt A va prendre place à six pas à droite du guide no 1.
6.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES, VERS LA DROITE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres tournent à droite.	Le cmdt A s'assure que les guides sont bien alignés.
7.	GUIDES – IMMOBILE	Cmdt A/Adjum	Les guides adoptent la position "EN PLACE REPOS".	Le cmdt A va prendre place six pas en avant et au centre du rassemblement.
8.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron et les guides adoptent la position du "GARDE-À- VOUS".	
9.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron se met en marche au pas cadencé.	Au besoin, on donnera les commandements pour faire la conversion de façon à aligner le peloton de tête sur le guide.

Tableau 4-3 4-81 Manual du Cérémonial

408. COMMANDS – CHANGE OF COMMAND

			CADETS FORMATION	
SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
1.			The DCO (MWO for Squadrons) marches to and halts in a position three paces in front of the position to be occupied by the No 1 platoon/section marker.	The Cadet Corps/Squadron forms up in its designated area and adopts the "STAND AT EASE" position.
2.	MARKERS	DCO (MWO for Squadrons)	The markers come to "ATTENTION", observe the standard pause and march onto the parade ground. They halt in front of the DCO, pause, turn left, pause again and shoulder dress from the marker to the right.	
3.	MARKERS – NUMBER	DCO (MWO for Squadrons)	The markers number in succession from the right.	
4.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER LEFT – TURN	DCO/MWO	No 1 marker stands fast, the remainder turn left.	The DCO (MWO for Squadrons) specifies the number of paces each marker must take.
5.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER QUICK – MARCH	DCO/MWO	No 1 marker stands fast; the remainder march the required distance and halt.	The DCO positions himself six paces to the right of the no 1 marker.
6.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER RIGHT – TURN	DCO/MWO	No 1 marker stands fast, the remainder turn right.	The DCO ensures the markers are in line.
7.	MARKERS – STEADY	DCO/MWO	The markers "STAND AT EASE".	The DCO takes position six paces in front and at the centre of the parade.
8.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron and the markers come to "ATTENTION".	
9.	CADET CORPS/SQUADRON, QUICK MARCH	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron marches.	If necessary, commands will be given to execute a wheel that will bring the leading platoon in line with the marker.

Table 4-3 4-82 Manual of Ceremonial

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
10.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, HALTE	Cmdt A/Adjum		
11.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS L'AVANT, À GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron tourne à gauche.	
12.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, OUVREZ LES RANGS – MARCHE	Cmdt A/Adjum		
13.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA DROITE, ALI – GNEZ	Cmdt A/Adjum		L'alignement se fera par la droite, rang par rang.
14.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – FIXE	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron adopte la position du "GARDE-À-VOUS".	
15.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt A		Pour l'aviation seulement.
16.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA		Pour l'aviation seulement.
17.	LES CMDT DE DIVISIONS/PELOTONS/ SECTIONS, À VOS POSTES	CmdtA	Les commandants de divisions/pelotons/ sections adoptent la position du "GARDE- À-VOUS", se mettent en marche et s'arrêtent à deux pas face au cmdtA de division/peloton/section. Les cmdtA tournent à droite et vont se placer à trois pas en arrière et en ligne avec les commandants de divisions/pelotons/sections.	Lorsque les cmdtA de divisions/pelotons/ sections sont en position, le commandement "EN PLACE REPOS" est donné successivement en commençant par la droite. Dès que le commandant de la dernière division/du dernier peloton/de la dernière section a donné son commandement, tous font demi-tour vers l'avant et adoptent simultanément la position "EN PLACE REPOS".
18.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA	Le cmdtA remet le commandement au commandant et lui cède son poste.	Le cmdtA va prendre place à la droite et en ligne avec le 1 ^{er} peloton.
19.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt		
20.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
10.	CADET CORPS/SQUADRON, – HALT	DCO/MWO		
11.	CADET CORPS/SQUADRON, ADVANCE LEFT – TURN	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron turns left.	
12.	CADET CORPS/SQUADRON, OPEN ORDER – MARCH	DCO/MWO		
13.	CADET CORPS/SQUADRON, RIGHT – DRESS	DCO/MWO		Dressing will be by the right, line by line.
14.	CADET CORPS/SQUADRON, EYES – FRONT	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron comes to "ATTENTION".	
15.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	DCO		For Squadrons only.
16.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO		For Squadrons only.
17.	LADIES, GENTLEMEN, DIVISIONS/ PLATOONS/SECTIONS COMMANDERS, FALL – IN	DCO	The divisions/platoons/sections commanders come to "ATTENTION", begin to march and halt two paces from the divisions/platoons/sections DCOs. The DCOs turn right and take up position three paces behind and in line with the divisions/platoons/sections commanders.	When the DCOs of the divisions/platoons/ sections have taken their position, the command "STAND AT EASE" is given successively, beginning from the right. When the commander of the last division/platoon/section has given his command, all turn about and simultaneously "STAND AT EASE".
18.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO	The DCO hands over the parade and his position to the CO.	The DCO takes up position to the right, in line with the first platoon.
19.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	СО		
20.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS			
	ENTRÉE DES DRAPEAUX						
21.	FAITES AVANCER LE DRAPEAU. CORPS DE CADETS/ESCADRON, À VOTRE DRAPEAU, SALU – EZ	Cmdt	 Les cadets qui occupent un poste de commandement au rassemblement saluent. Si les drapeaux ne sont pas déployés sur la parade, aller à la ligne 25. 	Le maître de cérémonie demande à l'assistance de bien vouloir se lever pour l'entrée du drapeau.			
22.	DÉTACHEMENT DU DRAPEAU, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt dét drapeau	Au commandement "DÉTACHEMENT DU DRAPEAU PAS CADENCÉ – MARCHE", la musique, le cas échéant, joue les quatre (4) premières et les quatre (4) dernières mesures du "Ô Canada".	 Le commandement doit être discret. Les spectateurs en uniforme saluent. S'il n'y a pas de musique, les spectateurs en uniforme saluent seulement si le détachement du drapeau passe devant eux. 			
23.	DÉTACHEMENT DU DRAPEAU, HALTE	Cmdt dét drapeau		Le commandement doit être discret.			
24.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt					
		ARRIVÉE I	DE L'OFFICIER DE REVUE				
25.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt	Donné si l'officier de revue n'est pas arrivé.	Si le commandement "REPOS" est donné, le détachement du drapeau adopte la position "REPOS".			
26.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		Quelques secondes avant l'arrivée de l'officier de revue, le maître de cérémonie demande à l'assistance de se lever. Le détachement du drapeau adopte la position "À L'ÉPAULE – ARMES ET DRAPEAU AU PORT".			

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS			
	MARCH ON THE FLAGS						
21.	MARCH ON THE FLAG. CADET CORPS/SQUADRON, TO THE FLAG, SALUTE	СО	 The cadets in command positions on parade salute. If no flag is unfurled on parade, go to serial 25. 	The master of ceremonies asks the spectators to rise for the marching of the flag.			
22.	FLAG PARTY, QUICK – MARCH	Flag Party CO	At the command "FLAG PARTY QUICK – MARCH", the band, if there is one, will play the first four and last four bars of "O Canada".	 The command will be discreet. Spectators in uniform salute. (If there is no band), spectators in uniform salute only if the flag party passes in front of them. 			
23.	FLAG PARTY – HALT	Flag Party CO		The command will be discreet.			
24.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО					
		REVIEW	VING OFFICER ARRIVAL				
25.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT –EASE	СО	Given if the Reviewing Officer has not arrived.	If the command "STAND EASY" is given to the parade, the flag party stands easy.			
26.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		A few seconds before the arrival of the Reviewing Officer, the master of ceremonies asks the spectators to stand. The flag party will adopt the "SHOULDER ARMS" and the "CARRY" positions.			

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
27.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, (SALUT GÉNÉRAL, SALU - EZ) SALUT GÉNÉRAL, PRÉSEN – TEZ ARMES	Cmdt	 Donné seulement lorsque l'officier de revue a pris place sur l'estrade d'honneur. Les cadets occupant un poste de commandement durant le rassemblement saluent. Le porte-drapeau déploie le drapeau et le laisse flotter tout en gardant la main droite sur la hampe. 	La musique joue le "Salut Général". * Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.
28.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – GARDE-À – VOUS À L'ÉPAULE – ARMES	Cmdt	À la fin de la pièce musicale ou de la pause réglementaire, le porte-drapeau saisit le drapeau de la main gauche et le ramène sur la hampe en même temps qu'il saisit le coin du drapeau de la main droite. Il ramène vivement la main gauche sur le côté à la position du "GARDE-À-VOUS" et lève l'avant-bras droit de façon qu'il soit à l'horizontale.	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.
			REVUE	
29.			Le commandant s'avance à trois pas de l'estrade d'honneur et salue. Le commandant s'adresse à l'officier de revue de la façon suivante : « Je suis le (grade, nom), cadet commandant du corps de cadets/escadron (nom) Le corps de cadets/escadron est prêt pour votre revue (Monsieur) (Madame) ».	 Le groupe de revue sera composé d'un maximum de six personnes : l'officier de revue; le commandant du rassemblement; le représentant de la Ligue; le répondant local; le conseiller cadets; et le commandant du corps de cadets/escadron.

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
27.	CADET CORPS/SQUADRON, (SALUTE) OR (GENERAL SALUTE, SALUTE) GENERAL SALUTE, PRESENT – ARMS	СО	 Given only when the Reviewing Officer has taken his position on the dais. Cadets in command positions on the parade grounds salute. The flag bearer lets fly the flag while maintaining a firm grip on the pike with his right hand. 	The band plays the "General Salute". *When the flag has an armed escort.
28.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION SHOULDER – ARMS	СО	At the command "EYES FRONT", the flag bearer grasps the flag with his left hand and brings it to the pike, taking the corner of the flag in his right hand, he sharply brings his left hand to his side in the attention position and raises his right forearm to the horizontal position.	* When the flag has an armed escort.
			INSPECTION	
29.			1. The CO marches to a position three paces from the dais and salutes.	1. The inspecting party shall consist of no more than six persons:
			2. The CO addresses the Reviewing Officer as follows:	a. the Reviewing Officer;b. the parade CO;
			« I am Cadet (rank, name), CO of Cadets Corps/Squadron (name)	c. the League Representative;d. the Local Sponsor;
			The Cadet Corps/Squadron is ready for inspection (Sir) (Ma'am) ».	e. the Cadet Advisor; and f. the Cadet Corps/Squadron Commanding Officer.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
			3. Après la revue, le commandant	2. Le groupe de revue doit saluer lorsqu'il
			raccompagne l'officier de revue à l'estrade	passe devant et derrière le détachement du
			d'honneur et lui demande la permission de	drapeau. La musique joue une pièce musicale
			poursuivre la cérémonie, salue et retourne à	appropriée.
			son poste.	

REMISE D'UN DRAPEAU/BANNIÈRE À UN CORPS DE CADETS/ESCADRON

Pour une remise de drapeau/bannière à un corps de cadets/escadron, la cérémonie doit être faite avant le défilé.

	DÉFILÉ				
30.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, FERMEZ LES RANGS, MARCHE	Cmdt		Suite à ce commandement, le commandant effectue un demi-tour et fait face à l'estrade d'honneur.	
31.	LE CORPS DE CADETS/ESCADRON, DÉFILERA EN COLONNE DE ROUTE, VERS LA DROITE, EN COLONNE DE ROUTE, À DROITE, TOUR – NEZ	Cmdt	Au commandement "TOURNEZ", le détachement du drapeau se déplacera à petits pas vers la droite, face à la nouvelle direction.		
32.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA GAUCHE, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt			
33.	PAR LA DROITE	Cmdt	Commandement donné lorsque les cadets sont engagés sur la ligne de défilé. S'il manque un cadet dans un rang, le cadet qui se trouve en avant de la place libre se déplace vers la droite.		
34.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN SUCCESSION, PAR DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS, TÊTE À – DROITE, CORPS DE CADETS/ESCADRON, TÊTE À – DROITE	Cmdt	Donné entre les jalons A et B.	 Le cmdt salue au commandement du cmdt de la division/peloton/section no 1. A ce commandement, pour les corps de cadets/escadrons qui n'ont qu'un peloton sur la parade, passer au commandement 36. 	

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
			3. After the inspection, the CO	2. The inspecting party must salute when
			accompanies the Reviewing Officer back to	passing in front of and behind the flag party.
			the dais and requests permission to continue	The band plays an appropriate march.
			with the ceremony. He salutes and returns	
			to his position.	

CADET CORPS/SQUADRON FLAG/BANNER PRESENTATION

Any flag/banner presentation to a Cadet Corps/Squadron must be made before march past.

	MARCH PAST				
30.	CADET CORPS/SQUADRON, CLOSE ORDER – MARCH	СО		After the command the CO turns about to face the dais.	
31.	CADET CORPS/SQUADRON, WILL MARCH PAST IN COLUMN OF ROUTE, ADVANCE FROM THE RIGHT, IN COLUMN OF ROUTE, RIGHT – TURN	СО	At the command "TURN", the flag party will move in short steps to the right to face in the new direction.		
32.	CADET CORPS/SQUADRON, BY THE LEFT QUICK – MARCH	СО			
33.	BY THE RIGHT	СО	Command is given when the parade is engaged on the march past line. If there is a blank file, the cadet in the rank in front will fill it by moving to the right.		
34.	CADET CORPS/SQUADRON, IN SUCCESSION OF DIVISIONS/ PLATOONS/SECTIONS, EYES – RIGHT, CADET CORPS/SQUADRON, EYES – RIGHT	СО	Given between points A and B.	 The CO salutes at the command from the No 1 division/platoon/section cadet commander. At this command, Cadet Corps/Squadron with one platoon only on parade, go to serial 36. 	

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
35.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, TÊTE À – DROITE	Cmdt division/peloton/ section	Donné au jalon B. Le commandant salue au commandement du commandant de la division/du peloton/de la section no. 1. Tous les autres commandant de divisions/ pelotons/sections donneront le même commandement en succession.	Le guide de droite et le détachement des drapeaux ne tournent pas la tête. Le porte-drapeau déploie le drapeau tel que décrit au no 27.
36.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN SUCCESSION PAR DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS, FIXE, CORPS DE CADETS/ESCADRON, FIXE	Cmdt	Donné entre les jalons C et D.	A ce commandement, pour les corps de cadets/escadrons qui n'ont qu'un peloton sur parade, passer au commandement 38.
37.	PELOTON/SECTION NUMÉRO 1 – FIXE	Cmdt division/peloton/ section	Donné au jalon D. Tous les autres commandants de divisions/pelotons/ sections donneront le même commandement en succession.	Le porte-drapeau ramène le drapeau tel que décrit au no 28.
38.	PAR LA GAUCHE EN SUCCESSION DE DIVISIONS/PELOTONS/SECTIONS	Cmdt	Commandement donné après que les cadets ont convergé à gauche sur la ligne de défilé.	
39.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – HALTE	Cmdt		
40.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS L'AVANT, À GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt	Au commandement "TOURNEZ", le détachement du drapeau se déplace à petits pas vers la gauche pour prendre position au centre du rassemblement.	
41.	OUVREZ LES RANGS – MARCHE	Cmdt		
42.	PAR LE CENTRE, ALI – GNEZ	Cmdt		Le cmdt doit s'assurer que le détachement des drapeaux est centré par rapport à l'estrade d'honneur.
*	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA DROITE, ALI – GNEZ			* Pour les corps de cadets/escadron d'un(e) seul(e) division/peloton/section.

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
35.	CADET CORPS/SQUADRON, EYES – RIGHT	Division/Platoon/ Section CO	Command given at point B. The CO salutes at the command of the no 1 division/platoon/section commander. All other divisions/platoons/sections commanders will give, in succession, the same command.	The right marker and the flag party do not turn their heads. The flag bearer unfurl the flag as per serial 27.
36.	CADET CORPS/SQUADRON, IN SUCCESSION OF DIVISIONS/ PLATOONS/SECTIONS, EYES – FRONT CADET CORPS/SQUADRON, EYES FRONT	СО	Command given between points C and D.	At this command, Cadet Corps/Squadrons with only one platoon on parade, go to serial 38.
37.	NUMBER 1 PLATOON/SECTION, EYES – FRONT	Division/Platoon/ Section CO	Commands given at point D. All other divisions/platoons/sections commanders will give, in succession, the same command.	The flag bearer will return the flag to its position as per serial 28.
38.	BY THE LEFT IN SUCCESSION OF DIVISION/PLATOON/SECTION	СО	Command given after having wheeled left from the march past line.	
39.	CADET CORPS/SQUADRON, – HALT	СО		
40.	CADET CORPS/SQUADRON, ADVANCE, LEFT – TURN	СО	At the command "TURN", the flag party moves in short steps to the left to take up position in the centre of the parade.	
41.	OPEN ORDER – MARCH	СО		
42.	INWARD – DRESS	СО		The CO must ensure that the flag party is centred on the dais.
*	CADET CORPS/SQUADRON, RIGHT – DRESS			* Cadet Corps/Squadrons with only one division/platoon/section.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
43.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – FIXE	Cmdt		
		PASSATIO	ON DE COMMANDEMENT	
44.	MESDAMES, MESSIEURS LES OFFICIERS ET INSTRUCTEURS CIVILS À VOS – POSTES	Cmdt sortant	Les officiers et les instructeurs civils sont déjà en place à la droite des cadets : a. ils adoptent la position du garde-àvous; b. les officiers saluent; c. les officiers et les instructeurs civils tournent à droite; et d. ils viennent se placer à mi-distance entre le cmdt de la parade et l'estrade d'honneur en y faisant face en ligne avec le jalon B.	
45.	CORPS DE CADETS/ESCADRON EN PLACE RE – POS	Cmdt sortant		
46.	RE – POS	Cmdt sortant	Allocution du cmdt sortant	Maximum 10 minutes.
47.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt sortant	 Le cmdt sortant et le détachement des drapeaux sont devant l'officier de revue. Seul le porte bannière s'avance à 3 pas de l'officier de revue. Le cmdt sortant salue et se place à droite de l'officier de revue. Le porte bannière présente la bannière au Cmdt sortant. Celui-ci salue, prend la bannière et la remet à l'officier de revue. 	Immédiatement après le "GARDE-À-VOUS" le porte bannière avancera à la gauche du commandant sortant devant l'estrade d'honneur, face à l'estrade, tournera à droite, remettra la bannière au commandant sortant qui symboliquement la remettra à l'officier de revue.

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
43.	CADET CORPS/SQUADRON, EYES – FRONT	СО		
		CHANGE (OF COMMAND CEREMONY	
44.	LADIES, GENTLEMEN OFFICERS AND CIVILIAN INSTRUCTORS, FALL IN	Outgoing CO	Officers and civilian instructors have previously taken position to the right of the parade: a. come to attention; b. the officers salute; c. the officers and civilian instructors turn to the right; and d. march to a position midway between the CO and the dais, facing the dais, in line with point B.	
45.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	Outgoing CO		
46.	STAND – EASY	Outgoing CO	Address by outgoing Commanding Officer.	Maximum 10 minutes.
47.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	Outgoing CO	1. The outgoing CO and the flag party are in front of the Reviewing Officer. The banner bearer will advance and stand three paces in front of the Reviewing Officer. 2. The outgoing CO salutes and stands at the right of the Reviewing Officer. 3. The banner bearer presents the banner to the outgoing CO. The CO salutes, takes the banner and hand it over to the Reviewing Officer.	Immediately following "ATTENTION" the banner bearer will advance and stand to the left of the outgoing CO facing the dais. He will turn right, give the banner to the outgoing CO who in turn will present it to the Reviewing Officer as a symbolic gesture.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
			 L'officier de revue se tourne vers sa droite pour remettre la bannière au nouveau Cmdt. Ce dernier salue, prend la bannière, remet la bannière au poste bannière et salue de nouveau. Le porte bannière retourne dans le détachement des drapeaux. Les commandants restent à l'avant aux côtés de l'officier de revue. 	
48.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Nouveau cmdt	Le nouveau cmdt place les cadets "EN PLACE REPOS" pour la durée des signatures.	1. La table et la chaise pour la signature des certificats sont disposées devant l'estrade d'honneur. La signature des certificats se fera dans l'ordre suivant : a. le commandant sortant; et b. le nouveau commandant. 2. Après la signature des certificats : a. les deux commandants se serrent la main; b. la table et la chaise sont retirées; c. le commandant sortant prend place à la droite de l'estrade d'honneur; d. le nouveau commandant se présente devant l'estrade d'honneur, salue l'officier de revue et lui demande la permission d'adresser la parole à son corps de cadets/escadron Il exécute un demi-tour; et e. l'officier de revue prononce une courte allocution suivi par l'allocution du nouveau cmdt.

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
			 The Reviewing Officer turns to the right to present the banner to the incoming CO. The CO salutes, takes the banner, returns it to the banner bearer and salutes again. The banner bearer returns to the flag party. The COs remains to the sides of the Reviewing Officer. 	
48.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	Incoming CO	The incoming CO gives the command to "STAND – EASY" for the duration of the signing period.	 The table and the chair used for signing the certificates is placed in front of the dais. The certificates are signed in the following order: a. outgoing Commanding Officer; and b. incoming Commanding Officer. After the certificates are signed: a. the two Commanding Officers shake hands; b. the table and the chair are removed; c. the outgoing Commanding Officer takes up position to the right of the dais; d. the incoming Commanding Officer stands in front of the dais, salutes the Reviewing Officer and requests permission to address his (Cadet Corps/Squadron). He turns about; and e. the Reviewing Officer delivers a short address followed by the incoming CO's allocution.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
49.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Nouveau cmdt		
50.	MESDAMES, MESSIEURS, LES OFFICIERS ET INSTRUCTEURS CIVILS ROM – PEZ	Nouveau cmdt	 Les officiers saluent. Les officiers et instructeurs civils tournent à droite. Au pas cadencé, ils se dirigent vers la droite de la formation et quittent le terrain de parade. Le nouveau commandant prend place du côté gauche de l'estrade d'honneur. 	
		<u> </u>	2 ^e DÉFILÉ	
		Cmdt		 Suivre la même procédure que pour le premier défilé. L'officier de revue invitera le commandant sortant à recevoir le salut.
51.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, DÉCOUVREZ-VOUS	Cmdt		
52.	TROIS HOURRAS POUR NOTRE ANCIEN COMMANDANT LE (LT, CAPT, MAJ)	Cmdt		
53.	HIP HIP HOURRA	Cmdt		
54.	HIP HIP HOURRA	Cmdt	La musique joue : "Ce n'est qu'un au revoir" ou " Cœur de chêne" pour la Marine.	
55.	HIP HIP HOURRA	Cmdt	Aussitôt les hourras terminés, le commandant sortant se retire de sa position sur l'estrade d'honneur et l'officier de revue y prend place.	

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
49.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	Incoming CO		
50.	LADIES, GENTLEMEN, OFFICERS AND CIVILIAN INSTRUCTORS, FALL – OUT	Incoming CO	 Officers salute. Officers and civilian instructors turn right. They march to the right of the parade and leave the parade grounds. The incoming Commanding Officer takes up position to the left of the dais. 	
			2 nd MARCH PAST	
		СО		 Follow the same procedure as for the first march past. The Reviewing Officer will invite the outgoing Commanding Officer to take the salute.
51.	CADET CORPS/SQUADRON, REMOVE HEADDRESS	СО		sauc.
52.	THREE CHEERS FOR OUR OUTGOING COMMANDING OFFICER (LT, CAPT, MAJ)	СО		
53.	HIP HIP HURRAH	CO		
54.	HIP HIP HURRAH	СО	The band plays: "Auld Lang Syne" or "Heart of Oak" for the Navy.	
55.	HIP HIP HURRAH	СО	After the three cheers, the outgoing Commanding Officer leaves the dais. The Reviewing Officer comes to the dais.	

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS	
56.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, RECOUVREZ-VOUS	Cmdt			
		Н	YMNE NATIONAL		
57.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt			
58.	Ô CANADA	Nous procédons co	omme suit :		
		a. le corps de cadets/escadron doit chanter l'hymne national;			
		 durant l'hymne national, les cadets occupant des postes de commandement au rassemblement doivent saluer. Le personnel en uniforme dans l'assistance ainsi que l'officier de revue, s'il est en uniforme, saluent; 			
		c. avant que l'hymne national soit entonné, le chef de musique, ou toute autre personne apte à battre la mesure, doit se placer en diagonale devant les cadets afin de les aider à maintenir le rythme; et			
		d. à la fin d	de l'hymne national, toutes les personnes qui sal	uent adoptent la position "GARDE-À-VOUS".	
59.	LE CORPS DE CADETS/ESCADRON, AVANCERA EN FORMATION DE REVUE, PAR LE CENTRE, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt	Le corps de cadets/escadron avance d'abord de 13 pas, puis complète son mouvement vers l'avant, soit 15 pas. Les cadets fléchissent le genou droit et adoptent la position du "GARDE-À-VOUS".	L'assistance est debout. Si l'espace est limité, les cadets peuvent avancer de 7 pas seulement. L'alignement se fait par le centre.	
60.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, (SALUT GÉNÉRAL – SALU – EZ) CORPS DE CADETS/ESCADRON, SALUT GÉNÉRAL, PRÉSENTEZ ARMES	Cmdt	Les cadets occupant un poste de commandement durant le rassemblement saluent. Le porte-drapeau déploie le drapeau tel que décrit au no 27.	L'assistance doit être debout. * Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.	

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS	
56.	CADET CORPS/SQUADRON, REPLACE – HEADDRESS	СО			
		NA	ATIONAL ANTHEM		
57.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО			
58.	O CANADA	We proceed as fol	lows:		
		a. the Cad	et Corps/Squadron must sing the National Antl	hem;	
		•	singing, cadets in command positions on paradetators salute, as well as the Reviewing Officer.	e salute. Uniformed military personnel among , if in uniform;	
		c. before the National Anthem begins, the band leader, if there is a band, or another person able to beat time, will come forward diagonally to the parade to help the cadets sing in time; and			
		d. at the er	nd of the National Anthem, everyone that salut	e, return to "ATTENTION".	
59.	CADET CORPS/SQUADRON, WILL ADVANCE IN REVIEW ORDER, BY THE CENTRE, QUICK – MARCH	СО	The Cadet Corps/Squadron first advances 13 places then completes the forward movement or takes 15 paces, bending the right knee and adopting the "ATTENTION" position.	The spectators stand. The advance movement may be completed in 7 steps, if space is limited. Dressing is by the centre.	
60.	CADET CORPS/SQUADRON, (SALUTE) OR (GENERAL SALUTE, SALUTE)	СО	The cadets in command positions on parade salute. The flag bearer unfurl the flag as described in serial 27.	The spectators must stand.	
*	CADET CORPS/SQUADRON, GENERAL SALUTE, PRESENT – ARMS			* When the flag has an armed escort.	

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
61.*	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS, CORPS DE CADETS/ESCADRON, À L'ÉPAULE – ARMES		Au commandement "GARDE-À-VOUS", le porte-drapeau saisit le drapeau de la main gauche et le ramène sur la hampe en même temps qu'il saisit le coin du drapeau de la main droite. Il ramène vivement la main gauche sur le côté à la position du "GARDE-À-VOUS" et lève l'avant-bras droit de façon qu'il soit à l'horizontale.	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes, le groupe de revue se retire.
62.	RETIREZ LE DRAPEAU, CORPS DE CADETS/ESCADRON, À VOTRE DRAPEAU, SALU – EZ	Cmdt	Le commandement n'est donné que lorsque l'officier de revue a quitté le terrain de parade.	L'assistance est debout pour la sortie du drapeau.
63.	DÉTACHEMENT DU DRAPEAU, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt dét drapeau	Au commandement "DÉTACHEMENT DU DRAPEAU PAS CADENCÉ - MARCHE", la musique, le cas échéant, joue les quatre (4) premières et les quatre (4) dernières mesures du "Ô Canada".	 Le commandement doit être discret. Les spectateurs en uniforme saluent. S'il n'y a pas de musique, les spectateurs en uniforme saluent seulement si le détachement du drapeau passe devant eux.
64.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		
65.	COMMANDANT ADJOINT	Cmdt	Le cmdt remet le commandement au cmdtA.	
66.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE REPOS	CmdtA		
67.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA		
68.	COMMANDANTS DE DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS, QUITTEZ VOS – POSTES	CmdtA		Pour les corps de cadets, passez au no 82.
69.	ADJUDANT-MAÎTRE	CmdtA	Le cmdt A remet le commandement à l'adjum.	Pour les escadrons seulement.
70.	ESCADRON – EN PLACE RE – POS	Adjum		

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
61.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION CADET CORPS/SQUADRON, SHOULDER – ARMS		At the command "ATTENTION" the flag bearer grasps the flag with his left hand and brings it to the pike, taking the corners of the flag in his right hand. He sharply brings his left hand to this side in the "ATTENTION" position and raises his right forearm to the horizontal position.	inspecting party retires.
62.	MARCH OFF THE FLAG, CADET CORPS/SQUADRON, TO THE FLAG – SALUTE	СО	The command is given only after the Reviewing Officer has left the parade grounds.	The spectators stand as the flag is marched off.
63.	FLAG PARTY QUICK – MARCH	Flag Party CO	At the command "FLAG PARTY QUICK MARCH", the band, if there is one, will play the first four and last four bars of "O Canada".	 The Command will be discreet. Spectators in uniform salute. If there is no band, spectators in uniforms salute only if the flag party passes in front of them.
64.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		
65.	DEPUTY COMMANDING OFFICER	CO	The CO hands over the parade to the DCO.	
66.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	DCO		
67.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO		
68.	DIVISIONS/PLATOONS/SECTIONS COMMANDERS, FALL – OUT	DCO		Cadet Corps go to serial 82.
69.	MASTER WARRANT OFFICER	DCO	The DCO hands the parade over to the MWO.	Squadrons only.
70.	SQUADRON – STAND AT – EASE	MWO		

Chapitre 4 – Commandements / Exécution

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
71.	ESCADRON – GARDE-À – VOUS	Adjum		
72.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, FERMEZ LES RANGS – MARCHE	CmdtA/Adjum		
73.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS LA DROITE, EN COLONNE PAR TROIS, À DROITE, TOUR – NEZ	CmdtA/Adjum		
74.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAS CADENCÉ – MARCHE	CmdtA/Adjum	Sous les ordres du cmdtA/Adjum, le corps de cadets/escadron quitte le terrain de parade et se disperse.	

Tableau 4-3 4-103 Manual du Cérémonial

Chapter 4 – Commands / Execution

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
71.	SQUADRON – ATTEN – TION	MWO		
72.	CADET CORPS/SQUADRON, CLOSE ORDER – MARCH	DCO/MWO		
73.	CADET CORPS/SQUADRON, ADVANCE FROM THE RIGHT, IN COLUMN OF THREES, RIGHT – TURN	DCO/MWO		
74.	CADET CORPS/SQUADRON, QUICK – MARCH	DCO/MWO	Under the command of the DCO/MWO, the Cadet Corps/Squadron leaves the parade grounds for dismissal.	

Table 4-3 4-104 Manual of Ceremonial

409. COMMANDEMENTS – PASSATION DE COMMANDEMENT – CÉRÉMONIE ABRÉGÉE

	FORMATION DES CADETS					
NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS		
1.			1. Après l'allocution du commandant du corps de cadets/escadron, le maître de cérémonie décrira les événements suivants :			
			Mesdames, Messieurs, nous en sommes à la	passation du commandement		
			entre le maj/capt/lt, com			
			le maj/capt/lt, n	ouveau commandant.		
			2. Le maître de cérémonie invite l'officier d'honneur.	de revue à prendre place sur l'estrade		
2.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt	 Le commandant sortant prend place devant l'estrade d'honneur faisant face à l'officier de revue. Il salue et dit : Monsieur/Madame, je vous remets le commandement du corps de cadets/escadron; il salue et se place à droite de l'estrade d'honneur. L'officier de revue convoque le nouveau commandant. Ce dernier se présente alors devant l'estrade d'honneur et salue. L'officier de revue lui dit : Maj/Capt/Lt, je (nous) vous remets/remettons le commandement du corps de cadets/escadron. 			
			Nota : La passation des pouvoirs peut se fair à la cérémonie usuelle.	e avec l'échange de la bannière telle que décrit		
3.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt	1. Le nouveau commandant salue, fait demi-tour et on procède à la signature des certificats.			
			2. La table et la chaise réservées aux signatures sont disposées devant l'estrade d'honneur et la signature des certificats se fait dans l'ordre suivant :			
			a. le commandant sortant; et			
			b. le nouveau commandant.			

Tableau 4-4 4-105 Manual du Cérémonial

409. COMMANDS – CHANGE OF COMMAND - ABRIDGED CEREMONY

	CADETS FORMATION				
SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS	
1.			1. After the Commanding Officer's address ceremonies will describe the following events:	to the Cadet Corps/Squadron, the master of	
			Ladies and Gentlemen, we have reache	ed the moment when the outgoing	
			Commanding Officer, Maj/Capt/Lt	will hand over command	
			to Maj/Capt/Lt, the inc	coming Commanding Officer.	
			2. The master of ceremonies invites the Rev	riewing Officer to take his place on the dais.	
2.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	Outgoing Commanding Officer	1. The outgoing Commanding Officer takes place in front of the dais, facing the Reviewing Officer, salutes and says: Sir/Ma'am, I hereby hand over to you command of the Cadet Corps/Squadron, salutes and takes place at the right of the dais.		
			2. The Reviewing Officer calls upon the incoming Commanding Officer. He takes place in front of the dais and salutes. The Reviewing Officer says: Maj/Capt/Lt, I hereby hand over to you command of the Cadet Corps/Squadron.		
			Note : The change of command can also be perusual ceremony.	rformed using the banner as described in the	
3.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	Incoming Commanding Officer	1. The incoming Commanding Officer salutes, does an about-turn and proceed with the signing of certificates.		
			2. The table and the chair used for the signing is placed in front of the dais. The certificates are signed in the following order:		
			a. the outgoing Commanding Officer;andb. the incoming Commanding Officer.		

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
			3. Les deux commandants se serrent la main, puis retournent à leur chaise. La table et la chaise sont retirées. L'officier de revue prend place sur l'estrade d'honneur.	
4.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS		Le maître de cérémonie dira : «Mesdames, Messieurs, veuillez vous lever pour : l'Hymne National, l'avance en formation de revue et le salut général». Nota : Il n'y a ni discours ni défilé.	

Tableau 4-4 4-107 Manual du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
			3. The two Commanding Officers shake hands and return to their seats. The table and chair are taken away. The Reviewing Officer takes his place on the dais.	
4.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО	The Master of Ceremonies will say: «Ladies and Gentlemen, please rise for the National Anthem, the advance in review order and the general salute». Note: At this time, there will be no address or march past.	

410. COMMANDEMENTS – REMISE D'UNE BANNIÈRE

FORMATION DES CADETS						
NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS		
1.			Le cmdt A (Adjum pour les escadrons) s'avance et s'arrête à trois pas en avant de la place que doit occuper le guide du premier peloton/de la première section.	Le corps de cadets/escadron se forme dans le secteur qui lui est attribué et est "EN PLACE REPOS".		
2.	GUIDES	Cmdt A (Adjum pour les escadrons)	Les guides se placent au "GARDE-À-VOUS", font une pause réglementaire et se rendent sur le terrain de parade. Les guides s'arrêtent en avant du cmdt A, font une pause, tournent à gauche, font une autre pause et s'alignent épaule à épaule sur le guide de droite.			
3.	GUIDES, NUMÉRO – TEZ	Cmdt A (Adjum pour les escadrons)	Les guides se numérotent successivement de droite à gauche.			
4.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES VERS LA GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres tournent à gauche.	Le cmdt A (Adjum pour les escadrons) précise le nombre de pas que doit faire chaque guide.		
5.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres avancent à la distance requise et s'arrêtent.	Le cmdt A va prendre place à six pas à droite du guide no 1.		
6.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES, VERS LA DROITE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres tournent à droite.	Le cmdt A s'assure que les guides sont bien alignés.		
7.	GUIDES – IMMOBILE	Cmdt A/Adjum	Les guides adoptent la position "EN PLACE REPOS".	Le cmdt A va prendre place six pas en avant et au centre du rassemblement.		
8.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron et les guides adoptent la position du "GARDE-À-VOUS".			
9.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron se met en marche au pas cadencé.	Au besoin, on donnera les commandements pour faire la conversion de façon à aligner le peloton de tête sur le guide.		

Tableau 4-5 4-109 Manual du Cérémonial

410. COMMANDS – BANNER PRESENTATION

	CADETS FORMATION					
SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS		
1.			The DCO (MWO for Squadrons) marches to and halts in a position three paces in front of the position to be occupied by the No 1 platoon/section marker.	The Cadet Corps/Squadron forms up in its designated area and adopts the "STAND AT EASE" position.		
2.	MARKERS	DCO (MWO for Squadrons)	The markers come to "ATTENTION", observe the standard pause and march onto the parade ground. They halt in front of the DCO, pause, turn left, pause again and shoulder dress from the marker to the right.			
3.	MARKERS – NUMBER	DCO (MWO for Squadrons)	The markers number in succession from the right.			
4.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER LEFT – TURN	DCO/MWO	No 1 marker stands fast, the remainder turn left.	The DCO (MWO for Squadrons) specifies the number of paces each marker must take.		
5.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER QUICK – MARCH	DCO/MWO	No 1 marker stands fast; the remainder march the required distance and halt.	The DCO positions himself six paces to the right of the no 1 marker.		
6.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER RIGHT – TURN	DCO/MWO	No 1 marker stands fast, the remainder cover off the no 1 platoon/section marker.	The DCO ensures the markers are in line.		
7.	MARKERS – STEADY	DCO/MWO	The markers "STAND AT EASE".	The DCO takes position six paces in front and at the centre of the parade.		
8.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron and the markers come to "ATTENTION".			
9.	CADET CORPS/SQUADRON, QUICK MARCH	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron marches.	If necessary, commands will be given to execute a wheel that will bring the leading platoon in line with the marker.		

Table 4-5 4-110 Manual of Ceremonial

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
10.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, HALTE	Cmdt A/Adjum		
11.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS L'AVANT, À GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron tourne à gauche.	
12.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, OUVREZ LES RANGS – MARCHE	Cmdt A/Adjum		
13.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA DROITE, ALI – GNEZ	Cmdt A/Adjum		L'alignement se fera par la droite, rang par rang.
14.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – FIXE	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron adopte la position du "GARDE-À-VOUS".	
15.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt A/Adjum		Pour l'aviation seulement.
16.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA/Adjum		Pour l'aviation seulement.
17.	LES CMDT DE DIVISIONS/PELOTONS/ SECTIONS, À VOS POSTES	CmdtA/Adjum	Les commandants de divisions/pelotons/ sections adoptent la position du "GARDE- À-VOUS", se mettent en marche et s'arrêtent à deux pas face au cmdtA de division/peloton/section. Les cmdtA tournent à droite et vont se placer à trois pas en arrière et en ligne avec les commandants de divisions/pelotons/sections.	Lorsque les cmdtA de divisions/pelotons/ sections sont en position, le commandement "EN PLACE REPOS" est donné successivement en commençant par la droite. Dès que le commandant de la dernière division/du dernier peloton/de la dernière section a donné son commandement, tous font demi-tour vers l'avant et adoptent simultanément la position "EN PLACE REPOS".
18.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA/Adjum	Le cmdtA remet le commandement au commandant et lui cède son poste.	Le cmdtA va prendre place à la droite et en ligne avec le 1 ^{er} peloton.
19.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt		
20.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
10.	CADET CORPS/SQUADRON, – HALT	DCO/MWO		
11.	CADET CORPS/SQUADRON, ADVANCE LEFT – TURN	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron turns left.	
12.	CADET CORPS/SQUADRON, OPEN ORDER – MARCH	DCO/MWO		
13.	CADET CORPS/SQUADRON, RIGHT – DRESS	DCO/MWO		Dressing will be by the right, line by line.
14.	CADET CORPS/SQUADRON, EYES – FRONT	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron comes to "ATTENTION".	The CO turns about and hands the parade over to the DCO and takes up position to the right in line with the no 1 marker.
15.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	DCO/MWO		For Squadrons only.
16.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO/MWO		For Squadrons only.
17.	LADIES, GENTLEMEN, DIVISIONS/ PLATOONS/SECTIONS COMMANDERS, FALL – IN	DCO/MWO	The divisions/platoons/sections commanders come to "ATTENTION", begin to march and halt two paces from the divisions/platoons/sections DCOs. The DCOs turn right and take up position three paces behind and in line with the divisions/platoons/sections commanders.	When the DCOs of the divisions/platoons/ sections have taken their position, the command "STAND AT EASE" is given successively, beginning from the right. When the commander of the last division/platoon/ section has given his command, all turn about and simultaneously "STAND AT EASE".
18.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO/MWO	The DCO hands over the parade and his position to the CO.	The DCO takes position to the right, in line with the first platoon.
19.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	СО		
20.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS			
	ARRIVÉE DE L'OFFICIER DE REVUE						
21.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt	Donné si l'officier de revue n'est pas arrivé.	Si le commandement "REPOS" est donné, le détachement du drapeau adopte la position "REPOS".			
22.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		Quelques secondes avant l'arrivée de l'officier de revue, le maître de cérémonie demande à l'assistance de se lever. Le détachement du drapeau adopte la position "À L'ÉPAULE – ARMES ET LE DRAPEAU AU PORT".			
23.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, (SALUT GÉNÉRAL, SALU - EZ)	Cmdt	1. Donné seulement lorsque l'officier de revue a pris place sur l'estrade d'honneur.	La musique joue le "Salut Général".			
*	SALUT GÉNÉRAL, PRÉSEN – TEZ ARMES		2. Les cadets occupant un poste de commandement durant le rassemblement saluent.	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.			
			3. Le porte-drapeau déploie le drapeau et le laisse flotter tout en gardant la main droite sur la hampe.				
24.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS À L'ÉPAULE – ARMES	Cmdt	Au commandement "GARDE-À-VOUS", le porte-drapeau saisit le drapeau de la main gauche et le ramène sur la hampe en même temps qu'il saisit le coin du drapeau de la main droite. Il ramène vivement la main gauche sur le côté à la position du "GARDE-À-VOUS" et lève l'avant-bras droit de façon qu'il soit à l'horizontale.	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.			

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS			
	REVIEWING OFFICER ARRIVAL						
21.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	СО	Given if the Reviewing Officer has not arrived.	If the command "STAND EASY" is given at the parade, the flag party stands easy.			
22.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		A few seconds before the arrival of the Reviewing Officer, the master of ceremonies asks the spectators to stand. The flag party will adopt the "SHOULDER ARMS" and the "CARRY" positions.			
23.	CADET CORPS/SQUADRON, (SALUTE) OR (GENERAL SALUTE, SALUTE) GENERAL SALUTE, PRESENT – ARMS	СО	 Given only when the Reviewing Officer has taken his position on the dais. Cadets in command positions on the parade grounds salute. The flag bearer lets fly the flag while maintaining a firm grip on the pike with his right hand. 	The band plays the "General Salute". * When the flag has an armed escort.			
24.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION SHOULDER – ARMS	СО	At the command "ATTENTION", the flag bearer grasps the flag with his left hand and brings it to the pike, taking the corner of the flag in his right hand. He sharply brings his left hand to his side in the "ATTENTION" position and raises his right forearm to the horizontal position.	* When the flag has an armed escort.			

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS			
	REVUE						
25.			1. Le commandant s'avance à trois pas de l'estrade d'honneur et salue.	Le groupe de revue sera composé d'un maximum de six personnes :			
			 Le commandant s'adresse à l'officier de revue de la façon suivante : «Je suis le (grade, nom), cadet commandant du corps de cadets/escadron (nom) Le corps de cadets/escadron est prêt pour votre revue (Monsieur) (Madame)». Après la revue, le commandant raccompagne l'officier de revue à l'estrade d'honneur et lui demande la permission de poursuivre la cérémonie, salue et retourne à son poste. 	 a. l'officier de revue; b. le commandant du rassemblement; c. le représentant de la Ligue; d. le répondant local; e. le conseiller cadets; et f. le commandant du corps de cadets/escadron. 2. Le groupe de revue doit saluer lorsqu'il passe devant et derrière le détachement du drapeau. La musique joue une pièce musicale appropriée. 			
		REMISE	 D'UN DRAPEAU/BANNIÈRE				
26.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, À L'ÉPAULE – ARMES	Cmdt		Donné seulement s'il y a des armes au rassemblement.			
27.	GARDE DU DRAPEAU – PRENEZ PLACE POUR LA REMISE D'UN DRAPEAU/BANNIÈRE	Cmdt					
28.	GARDE DU DRAPEAU – PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt dét drapeau		Par une série de conversion, ils viennent se placer directement à 5 pas en face de l'estrade d'honneur.			

Tableau 4-5 4-115 Manual du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
		,	THE INSPECTION	
25.			1. The CO marches to a position three paces from the dais and salutes. 2. The CO addresses the Reviewing Officer as follows: «I am Cadet (rank, name), CO of Cadets Corps/Squadron (name) ———————————————————————————————————	 The inspecting party shall consist of no more than six persons: the Reviewing Officer; the parade CO; the League Representative; the Local Sponsor; the Cadet Advisor; and the Cadet Corps/Squadron
		BANNE	R/FLAG PRESENTATION	
26.	CADET CORPS/SQUADRON, SHOULDER – ARMS	СО		Given only if there are weapons on parade.
27.	FLAG PARTY AT YOUR POSITION FOR THE CEREMONY	СО		
28.	FLAG PARTY – QUICK – MARCH	CO Flag Party		With a series of wheels, they will position themselves 5 paces in front of the dais.

Table 4-5 4-116 Manual of Ceremonial

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS				
	DÉFILÉ							
29.	GARDE DU DRAPEAU – HALTE	Cmdt dét drapeau	 Le cmdt du corps de cadets/escadron se placera à deux pas en avant de l'escorte au drapeau. L'officier de revue qui fera la remise s'avance à deux pas du commandant du corps de cadets/escadron qui recevra la bannière. Le président du comité répondant prendra la bannière et s'avancera à gauche de l'officier de revue. Le président du comité répondant remet la bannière à l'officier de revue. 					
			5. L'officier de revue remet la bannière au	commandant du corps de cadets/escadron.				
			6. Le commandant du corps de cadets/esca	ndron remet la bannière au porte bannière.				
			7. Le commandant du corps de cadets/escadron, le président du comité répondant retournent à leur place tandis que l'officier de revue retourne sur l'estrade d'honneur.					
30.	GARDE DES DRAPEAUX – PAS	Cmdt						
	CADENCÉ – MARCHE	dét drapeau						
31.	VERS L'AVANT	Cmdt						
		dét drapeau						
32.	GARDE DES DRAPEAUX – HALTE	Cmdt						
		dét drapeau						

Tableau 4-5 4-117 Manual du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
29. FLAG PARTY – HALT CO Flag Party 1. The Cadet Corps/Squadron CO will position himse designated to receive the flag. 2. The Reviewing Officer will position himself two particles are considered to receive the banner.		ion himself two steps in front of the cadet		
		self two paces from the Cadet Corps/Squadron		
			3. The Local Sponsor Committee President the left of the Reviewing Officer.	will take the banner and position himself to
4. The Local Sponsor Committee President hand Officer.		hands over the banner to the Reviewing		
		5. The Reviewing Officer hands over the flag to the Cado Officer.		ng to the Cadet Corps/Squadron Commanding
			6. The Cadet Corps/Squadron Commanding	Officer hands over the banner to the bearer.
			7. The Cadet Corps/Squadron, the Local Spand the Reviewing Officer to the dais.	onsor Committee President return to their seats
30.	FLAG PARTY – QUICK – MARCH	CO Flag Party		
31.	TO THE FRONT	CO Flag Party		
32.	FLAG PARTY – HALT	CO Flag Party		

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
----	--------------	-----	-----------	--------------

REMISE D'UN DRAPEAU/BANNIÈRE À UN CORPS DE CADETS/ESCADRON

Pour une remise de drapeau/bannière à un corps de cadets/escadron, la cérémonie doit être faite avant le défilé.

	DÉFILÉ				
33.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, FERMEZ LES RANGS, MARCHE	Cmdt		Suite à ce commandement, le commandant effectue un demi-tour et fait face à l'estrade d'honneur.	
34.	LE CORPS DE CADETS/ESCADRON, DÉFILERA EN COLONNE DE ROUTE, VERS LA DROITE, EN COLONNE DE ROUTE, À DROITE, TOUR – NEZ	Cmdt	Au commandement "TOURNEZ", le détachement du drapeau se déplacera à petits pas vers la droite, face à la nouvelle direction.		
35.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA GAUCHE, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt			
36.	PAR LA DROITE	Cmdt	Commandement donné lorsque les cadets sont engagés sur la ligne de défilé. S'il manque un cadet dans un rang, le cadet qui se trouve en avant de la place libre se déplace vers la droite.		
37.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN SUCCESSION, PAR DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS TÊTE À – DROITE, CORPS DE CADETS/ESCADRON, TÊTE À – DROITE	Cmdt	Donné entre les jalons A et B.	 Le cmdt salut au commandement du cmdt de la division/peloton/section no 1. A ce commandement, pour les corps de cadets/escadrons qui n'ont qu'un peloton sur la parade, passer au commandement 38. 	

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
-----	---------	----	--------	---------

CADET CORPS/SQUADRON FLAG/BANNER PRESENTATION

Any flag/banner presentation to a Cadet Corps/Squadron must be made before march past.

			MARCH PAST	
33.	CADET CORPS/SQUADRON, CLOSE ORDER – MARCH	СО		After the command, the CO turns about to face the dais.
34.	CADET CORPS/SQUADRON, WILL MARCH PAST IN COLUMN OF ROUTE, ADVANCE FROM THE RIGHT, IN COLUMN OF ROUTE, RIGHT – TURN	СО	At the command "TURN", the flag party will move in short steps to the right to face in the new direction.	
35.	CADET CORPS/SQUADRON, BY THE LEFT QUICK – MARCH	СО		
36.	BY THE RIGHT	СО	Command is given when the parade is engaged on the march past line. If there is a blank file, the cadet in the rank in front will fill it by moving to the right.	
37.	CADET CORPS/SQUADRON, IN SUCCESSION OF DIVISIONS/ PLATOONS/SECTIONS EYES – RIGHT, CADET CORPS/SQUADRON, EYES – RIGHT	СО	Given between points A and B.	 The CO salutes at the command from the No 1 division/platoon/section. At this command, the Cadet Corps/Squadron with only one platoon on the parade, go to serial 39.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
38.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, TÊTE À – DROITE	Cmdt division/peloton/ section	Donné au jalon B. Le commandant salue au commandement du commandant de la division/du peloton/de la section no 1. Tous les autres commandants de divisions/pelotons/sections donneront le même commandement en succession.	Le guide de droite et le détachement des drapeaux ne tournent pas la tête. Le porte-drapeau déploie le drapeau tel que décrit au no 23.
39.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN SUCCESSION PAR DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS FIXE, CORPS DE CADETS/ESCADRON, FIXE	Cmdt	Donné entre les jalons C et D.	A ce commandement, pour les corps de cadets/escadrons qui n'ont qu'un peloton sur parade, passer au commandement 41.
40.	PELOTON/SECTION NUMÉRO 1 – FIXE	Cmdt division/peloton/ section	Donné au jalon D. Tous les autres commandants de divisions/pelotons/ sections donneront le même commandement en succession.	Le porte-drapeau ramène le drapeau tel que décrit au no 24.
41.	PAR LA GAUCHE EN SUCCESSION DE DIVISIONS/PELOTONS/SECTIONS	Cmdt	Commandement donné après que les cadets ont convergé à gauche sur la ligne de défilé.	
42.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – HALTE	Cmdt		
43.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS L'AVANT, À GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt	Au commandement "TOURNEZ", le détachement du drapeau se déplace à petits pas vers la gauche pour prendre position au centre du rassemblement.	
44.	OUVREZ LES RANGS – MARCHE	Cmdt		
45.	PAR LE CENTRE, ALI – GNEZ	Cmdt		Le cmdt doit s'assurer que le détachement des drapeaux est centré par rapport à l'estrade d'honneur.
*	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA DROITE, ALI – GNEZ			* Pour les corps de cadets/escadron d'un(e) seul(e) division/peloton/section.

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
38.	CADET CORPS/SQUADRON, EYES – RIGHT	Division/Platoon/ Section CO	Command given at point B. The CO salutes at the command of the no 1 division/platoon/section. All other divisions/platoons/sections commanders will give, in succession, the same command.	The right marker and the flag party do not turn their heads. The flag bearer unfurl the flag as per serial 23.
39.	CADET CORPS/SQUADRON, IN SUCCESSION OF DIVISIONS/ PLATOONS/SECTIONS, EYES – FRONT CADET CORPS/SQUADRON, EYES FRONT	СО	Command given between points C and D.	At this command, Cadet Corps/Squadron with only one platoon on parade, go to serial 41.
40.	NUMBER 1 DIVISION/PLATOON/ SECTION, EYES – FRONT	Division/Platoon/ Section CO	Command given at point D. All other divisions/platoons/sections COs will give, in succession, the same command.	The flag bearer will return the flag to its position as per serial 24.
41.	BY THE LEFT IN SUCCESSION OF DIVISIONS/PLATOONS/SECTIONS	СО	Command given after having wheeled left from the march past line.	
42.	CADET CORPS/SQUADRON, – HALT	СО		
43.	CADET CORPS/SQUADRON, ADVANCE, LEFT – TURN	СО	At the command "TURN", the flag party moves in short steps to the left to take up position in the centre of the parade.	
44.	OPEN ORDER – MARCH	СО		
45.	INWARD DRESS	СО		The CO must ensure that the flag party in centred on the dais.
	CADET CORPS/SQUADRON, RIGHT – DRESS			* Cadet Corps/Squadron with only one division/platoon/section.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
46.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – FIXE	Cmdt		
			FIN DE DÉFILÉ	
		RÉCOMP	ENSES ET ALLOCUTIONS	
47.	EN PLACE RE – POS	Cmdt		
48.				 Le cadet commandant s'avance vers l'officier de revue, le salue et lui demande s'il peut procéder aux démonstrations/remises des récompenses. Les allocutions seront faites par : a. l'officier de revue; b. le représentant de la Ligue; c. le répondant local; et d. le commandant du corps de cadets/escadron. Nota : L'officier de revue peut ordonner au commandant de placer le corps de cadets/

Tableau 4-5 4-123 Manual du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
46.	CADET CORPS/SQUADRON EYES – FRONT	, CO		
		\mathbf{N}	IARCH PAST END	
		AWA	RD AND ADDRESSES	
47.	STAND AT – EASE	CO		
48.				 The cadet CO advances in front of the Reviewing Officer, salutes and asks if he can proceed with the demonstration/awards presentation. Addresses will be given by the following: the Reviewing Officer: the League Representative; the Local Sponsor; and Cadet Corps/Squadron Commanding Officer.
				Note : The Reviewing Officer may instruct the Cadet Corps/Squadron CO to place his cadets at "STAND EASY" position.

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS				
	HYMNE NATIONAL							
49.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt						
50.	Ô CANADA	Nous procédons comme suit : a. le corps de cadets/escadron doit chanter l'hymne national; b. durant l'hymne national, les cadets occupant des postes de commandement au rassemblement doivent saluer. Le personnel en uniforme dans l'assistance ainsi que l'officier de revue, s'il est en uniforme, saluent; c. avant que l'hymne national soit entonné, le chef de musique, ou toute autre personne apte à battre la mesure, doit se placer en diagonale devant les cadets afin de les aider à maintenir le rythme; et d. à la fin de l'hymne national, toutes les personnes qui saluent adoptent la position "GARDE-À-VOUS".						
51.	LE CORPS DE CADETS/ESCADRON, AVANCERA EN FORMATION DE REVUE, PAR LE CENTRE, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt	Le corps de cadets/escadron avance d'abord de 13 pas, puis complète son mouvement vers l'avant, soit 15 pas. Les cadets fléchissent le genou droit et adoptent la position du "GARDE-À-VOUS".	L'assistance est debout. Si l'espace est limité, les cadets peuvent avancer de 7 pas seulement. L'alignement se fait par le centre.				
52.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, (SALUT GÉNÉRAL – SALU – EZ) CORPS DE CADETS/ESCADRON, SALUT GÉNÉRAL, PRÉSENTEZ ARMES	Cmdt	Les cadets occupant un poste de commandement durant le rassemblement saluent. Le porte-drapeau déploie le drapeau tel que décrit au no 23.	L'assistance doit être debout. * Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes.				

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS			
	NATIONAL ANTHEM						
49.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО					
50.	O CANADA	We proceed as follows:	lows:				
		a. the Cade	a. the Cadet Corps/Squadron must sing the National Anthem;				
		b. during the singing, cadets in command positions on parade salute. Uniformed military personnel among the spectators salute, as well as the Reviewing Officer, if in uniform;					
		c. before the National Anthem begins, the band leader, if there is a band, or another person able to beat time, will come forward diagonally to the parade to help the cadets sing in time; and					
		d. at the er	nd of the National Anthem, everyone that salute	es, return to "ATTENTION".			
51.	CADET CORPS/SQUADRON, WILL ADVANCE IN REVIEW ORDER, BY THE CENTRE, QUICK – MARCH	СО	The Cadet Corps/Squadron first advances 13 places then completes the forward movement or takes 15 paces, bending the right knee and adopting the "ATTENTION" position.	The spectators stand. The advance movement may be completed in 7 steps, if space is limited. Dressing is by the centre.			
52.	CADET CORPS/SQUADRON, (SALUTE) OR (GENERAL SALUTE, SALUTE)	СО	The cadets in command positions on parade salute. The flag bearer unfurl the flag as described in serial 23.	The spectators must stand.			
*	CADET CORPS/SQUADRON, GENERAL SALUTE, PRESENT – ARMS			* When the flag has an armed escort.			

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
53.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE À – VOUS, CORPS DE CADETS/ESCADRON, À L'ÉPAULE – ARMES		Au commandement "GARDE-À-VOUS", le porte-drapeau saisit le drapeau de la main gauche et le ramène sur la hampe en même temps qu'il saisit le coin du drapeau de la main droite. Il ramène vivement la main gauche sur le côté à la position du "GARDE-À-VOUS" et lève l'avant-bras droit de façon qu'il soit à l'horizontale.	* Lorsque l'escorte au drapeau porte les armes, le groupe de revue se retire.
54.	RETIREZ LE DRAPEAU, CORPS DE CADETS/ESCADRON, À VOTRE DRAPEAU, SALU – EZ	Cmdt	Le commandement n'est donné que lorsque l'officier de revue a quitté le terrain de parade.	L'assistance est debout pour la sortie du drapeau.
55.	DÉTACHEMENT DU DRAPEAU, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt dét drapeau	Au commandement "DÉTACHEMENT DU DRAPEAU PAS CADENCÉ - MARCHE", la musique, le cas échéant, joue les quatre (4) premières et les quatre (4) dernières mesures du "Ô Canada".	 Le commandement doit être discret. Les spectateurs en uniforme saluent. S'il n'y a pas de musique, les spectateurs en uniforme saluent seulement si le détachement du drapeau passe devant eux.
56.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE À – VOUS	Cmdt		
57.	COMMANDANT ADJOINT	Cmdt	Le cmdt remet le commandement au cmdtA.	
58.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE REPOS	CmdtA		
59.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA		
60.	COMMANDANTS DE DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS, QUITTEZ VOS – POSTES	CmdtA		Pour les corps de cadets, passez au no 64.
61.	ADJUDANT-MAÎTRE	CmdtA	Le cmdt A remet le commandement à l'adjum.	Pour les escadrons seulement.
62.	ESCADRON – EN PLACE REPOS	Adjum		
63.	ESCADRON – GARDE-À – VOUS	Adjum		

SER	COMMANDS	BY	ACTION	REMARKS
53.	SHOULDER – ARMS		At the command "ATTENTION" the flag bearer grasps the flag with his left hand and brings it to the pike, taking the corner of the flag in his right hand. He sharply brings his left hand to his side in the "ATTENTION" position and raises his right forearm to the horizontal position.	* When the flag has an armed escort, the inspecting party retires.
54.	MARCH OFF THE FLAG, CADET CORPS/SQUADRON, TO THE FLAG – SALUTE	СО	The command is given only after the Reviewing Officer has left the parade grounds.	The spectators stand as the flag is marched off.
55.	FLAG PARTY QUICK – MARCH	Flag Party CO	At the command "FLAG PARTY QUICK	1. The Command will be discreet.
			MARCH", the band, if there is one, will play the first four and last four bars of "O Canada".	2. Spectators in uniform salute. If there is no band, spectators in uniforms salute only if the flag party passes in front of them.
56.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		
57.	DEPUTY COMMANDING OFFICER	CO	The CO hands over the parade to the DCO.	
58.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	DCO		
59.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO		
60.	DIVISIONS/PLATOONS/SECTIONS COMMANDERS, FALL – OUT	DCO		Cadet Corps go to serial 64.
61.	MASTER WARRANT OFFICER	DCO	The DCO hands over the parade to the MWO.	Squadrons only.
62.	SQUADRON – STAND AT – EASE	MWO		
63.	SQUADRON – ATTEN – TION	MWO		

Chapitre 4 – Commandements / Exécution

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
64.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, FERMEZ LES RANGS – MARCHE	CmdtA/Adjum		
65.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS LA DROITE, EN COLONNE PAR TROIS, À DROITE, TOUR – NEZ	CmdtA/Adjum		
66.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAS CADENCÉ – MARCHE	CmdtA/Adjum	Sous les ordres du cmdtA/Adjum, le corps de cadets/escadron quitte le terrain de parade et se disperse.	

Tableau 4-5 Manual du Cérémonial

Chapter 4 – Commands - Execution

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
64.	CADET CORPS/SQUADRON, CLOSE ORDER – MARCH	DCO/MWO		
65.	CADET CORPS/SQUADRON, ADVANCE FROM THE RIGHT, IN COLUMN OF THREES, RIGHT – TURN	DCO/MWO		
66.	CADET CORPS/SQUADRON, QUICK – MARCH	DCO/MWO	Under the command of the DCO/MWO, the Cadet Corps/Squadron leaves the parade grounds for dismissal.	

411. COMMANDEMENTS – JOUR DU SOUVENIR

	FORMATION DES CADETS				
NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS	
1.			Le cmdt A (Adjum pour les escadrons) s'avance et s'arrête à trois pas en avant de la place que doit occuper le guide du premier peloton/de la première section.	Le corps de cadets/escadron se forme dans le secteur qui lui est attribué et est "EN PLACE REPOS".	
2.	GUIDES	Cmdt A (Adjum pour les escadrons)	Les guides se placent au "GARDE-À-VOUS", font une pause réglementaire et se rendent sur le terrain de parade. Les guides s'arrêtent en avant du cmdt A, font une pause, tournent à gauche, font une autre pause et s'alignent épaule à épaule sur le guide de droite.		
3.	GUIDES, NUMÉRO – TEZ	Cmdt A (Adjum pour les escadrons)	Les guides se numérotent successivement de droite à gauche.		
4.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES VERS LA GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres tournent à gauche.	Le cmdt A (Adjum pour les escadrons) précise le nombre de pas que doit faire chaque guide.	
5.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres avancent à la distance requise et s'arrêtent.	Le cmdt A va prendre place à six pas à droite du guide no 1.	
6.	NUMÉRO 1, IMMOBILE, LES AUTRES, VERS LA DROITE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le guide no 1 demeure immobile, les autres tournent à droite.	Le cmdt A s'assure que les guides sont bien alignés.	
7.	GUIDES – IMMOBILE	Cmdt A/Adjum	Les guides adoptent la position "EN PLACE REPOS".	Le cmdt A va prendre place six pas en avant et au centre du rassemblement.	
8.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron et les guides adoptent la position du "GARDE-À-VOUS".		
9.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron se met en marche au pas cadencé.	Au besoin, on donnera les commandements pour faire la conversion de façon à aligner le peloton de tête sur le guide.	

Tableau 4-6 4-131 Manuel du Cérémonial

411. COMMANDS – REMEMBRANCE DAY

	CADETS FORMATION				
SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS	
1.			The DCO (MWO for Squadrons) marches to and halts in a position three paces in front of the position to be occupied by the No 1 platoon/section marker.	The Cadet Corps/Squadron forms up in its designated area and adopts the "STAND AT EASE" position.	
2.	MARKERS	DCO (MWO for Squadrons)	The markers come to "ATTENTION", observe the standard pause and march onto the parade ground. They halt in front of the DCO, pause, turn left, pause again and shoulder dress from the marker to the right.		
3.	MARKERS – NUMBER	DCO (MWO for Squadrons)	The markers number in succession from the right.		
4.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER LEFT – TURN	DCO/MWO	No 1 marker stands fast, the remainder turn left.	The DCO (MWO for Squadrons) specifies the number of paces each marker must take.	
5.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER QUICK – MARCH	DCO/MWO	No 1 marker stands fast; the remainder march the required distance and halt.	The DCO positions himself six paces to the right of the no 1 marker.	
6.	NUMBER 1, STAND FAST, REMAINDER RIGHT – TURN	DCO/MWO	No 1 marker stands fast, the remainder cover off the no 1 platoon/section marker.	The DCO ensures the markers are in line.	
7.	MARKERS – STEADY	DCO/MWO	The markers "STAND AT EASE".	The DCO takes position six paces in front and at the centre of the parade.	
8.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron and the markers come to "ATTENTION".		
9.	CADET CORPS/SQUADRON, QUICK MARCH	CWO/MWO	The Cadet Corps/Squadron marches.	If necessary, commands will be given to execute a wheel that will bring the leading platoon in line with the marker.	

Table 4-6 4-132 Manual of Ceremonial

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
10.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, HALTE	Cmdt A/Adjum		
11.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS L'AVANT, À GAUCHE, TOUR – NEZ	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron tourne à gauche.	
12.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, OUVREZ LES RANGS – MARCHE	Cmdt A/Adjum		
13.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAR LA DROITE, ALI – GNEZ	Cmdt A/Adjum		L'alignement se fera par la droite, rang par rang.
14.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, – FIXE	Cmdt A/Adjum	Le corps de cadets/escadron adopte la position du "GARDE-À-VOUS".	
15.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt A		Pour l'aviation seulement.
16.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA		Pour l'aviation seulement.
17.	LES CMDT DE DIVISIONS/PELOTONS/ SECTIONS, À VOS POSTES	CmdtA	Les commandants de divisions/pelotons/ sections adoptent la position du "GARDE- À-VOUS", se mettent en marche et s'arrêtent à deux pas face au cmdtA de division/peloton/section. Les cmdtA tournent à droite et vont se placer à trois pas en arrière et en ligne avec les commandants de divisions/pelotons/sections.	Lorsque les cmdtA de divisions/pelotons/ sections sont en position, le commandement "EN PLACE REPOS" est donné successivement en commençant par la droite. Dès que le commandant de la dernière division/du dernier peloton/de la dernière section a donné son commandement, tous font demi-tour vers l'avant et adoptent simultanément la position "EN PLACE REPOS".
18.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA	Le cmdtA remet le commandement au commandant et lui cède son poste.	Le cmdtA va prendre place à la droite et en ligne avec le 1 ^{er} peloton.
19.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt		
20.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
10.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO		
	– HALT			
11.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron turns left.	
	ADVANCE LEFT – TURN			
12.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO		
	OPEN ORDER – MARCH			
13.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO		Dressing will be by the right, line by line.
	RIGHT – DRESS			
14.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO/MWO	The Cadet Corps/Squadron comes to	
	EYES – FRONT		"ATTENTION".	
15.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO		For Squadrons only.
	STAND AT – EASE			
16.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO		For Squadrons only.
	ATTEN – TION			
17.	LADIES, GENTLEMEN, DIVISIONS/	DCO	The divisions/platoons/sections	When the DCOs of the divisions/platoons/
	PLATOONS/SECTIONS COMMANDERS,		commanders come to "ATTENTION",	sections have taken their position, the
	FALL – IN		begin to march and halt two paces from the	command "STAND AT EASE" is given
			divisions/platoons/sections DCOs. The	successively, beginning from the right. When
			DCOs turn right and take up position three	the commander of the last division/
			paces behind and in line with the	platoon/section has given his command, all
			divisions/platoons/sections commanders.	turn about and simultaneously "STAND AT
				EASE".
18.	CADET CORPS/SQUADRON,	DCO	The DCO hands over the parade and his	The DCO takes up position to the right, in line
	ATTEN – TION		position to the CO.	with the first platoon.
19.	CADET CORPS/SQUADRON,	CO		
	STAND AT – EASE			
20.	CADET CORPS/SQUADRON,	CO		
	ATTEN – TION			

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS		
	ARRIVÉE DE L'OFFICIER DE REVUE ET SALUT GÉNÉRAL					
21.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt	Donné si l'officier de revue n'est pas arrivé.	Si le commandement "REPOS" est donné, le détachement du drapeau adopte la position "REPOS".		
22.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt		Quelques secondes avant l'arrivée de l'officier de revue, le maître de cérémonie demande à l'assistance de se lever. Le détachement du drapeau adopte la position "À L'ÉPAULE – ARMES ET DRAPEAU AU PORT".		
23.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, (SALUT GÉNÉRAL, SALU - EZ)	Cmdt	 Donné seulement lorsque l'officier de revue a pris place sur l'estrade d'honneur. Les cadets occupant un poste de commandement durant le rassemblement saluent. Le porte-drapeau déploie le drapeau et le laisse flotter tout en gardant la main droite sur la hampe. 	La musique joue le "Salut Général".		
24.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE À – VOUS	Cmdt	Au commandement "GARDE-À-VOUS", le porte-drapeau saisit le drapeau de la main gauche et le ramène sur la hampe en même temps qu'il saisit le coin du drapeau de la main droite. Il ramène vivement la main gauche sur le côté à la position du "GARDE-À-VOUS" et lève l'avant-bras droit de façon qu'il soit à l'horizontale.			

Tableau 4-6 4-135 Manuel du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
	REVII	EWING OFFICE	ER ARRIVAL AND GENERAL SALUT	TE .
21.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT –EASE	СО	Given if the Reviewing Officer has not arrived.	If the command "STAND EASY" is given at the parade, the flag party stands easy.
22.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		A few seconds before the arrival of the Reviewing Officer, the master of ceremonies asks the spectators to stand. The flag party will adopt the "SHOULDER ARMS" and the "CARRY" positions.
23.	CADET CORPS/SQUADRON, (SALUTE) OR (GENERAL SALUTE, SALUTE)	СО	 Given only when the Reviewing Officer has taken his position on the dais. Cadets in command positions on the parade grounds salute. The flag bearer lets fly the flag while maintaining a firm grip on the pike with his right hand. 	The band plays the "General Salute".
24.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО	At the command "EYES FRONT", the flag bearer grasps the flag with his left hand and brings it to the pike, taking the corner of the flag in his right hand. He sharply brings his left hand to his side in the "ATTENTION" position and raises his right forearm to the horizontal position.	

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS		
		Н	YMNE NATIONAL			
25.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À-VOUS	Cmdt				
26.	Ô CANADA	Nous procédons c	omme suit :			
		a. le corps	s de cadets/escadron doit chanter l'hymne natio	nal;		
		 durant l'hymne national, les cadets occupant des postes de commandement au rassemblement de saluer. Le personnel en uniforme dans l'assistance ainsi que l'officier de revue, s'il est en uniforme saluent; 				
			ue l'hymne national soit entonné, le chef de mu , doit se placer en diagonale devant les cadets a			
		d. à la fin de l'hymne national, toutes les personnes qui saluent adoptent la position "GARDE-À-VOUS".				
			ALLOCUTIONS *			
27.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt	Avant le début des allocutions, le cmdt place les cadets "EN PLACE REPOS".			
28.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt	À la fin des allocutions, le cmdt place les cadets "AU GARDE-À-VOUS".			
			LES PRIÈRES			
29.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, DÉCOUVREZ-VOUS	Cmdt	Avant le début des prières, le cmdt ordonne aux cadets de se découvrir.			
30.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, COUVREZ-VOUS	Cmdt	À la fin des prières, le cmdt ordonne aux cadets de se couvrir.			

^{*} Allocution optionnelle

Tableau 4-6 4-137 Manuel du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS				
	NATIONAL ANTHEM							
25.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО						
26.	O CANADA	We proceed as fol	lows:					
	a. the Cadet Corps/Squadron must sing the National Anthem;							
	b. during the singing, cadets in command positions on parade salute. Uniformed military personnel among the spectators salute, as well as the Reviewing Officer, if in uniform;							
			the National Anthem begins, the band leader, it ill come forward diagonally to the parade to he	f there is a band, or another person able to beat elp the cadets sing in time; and				
		d. at the en	nd of the National Anthem, everyone that salut	e, return to "ATTENTION".				
			ADDRESSES*					
27.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	СО	Befor the addresses begin, the CO will give the "STAND AT EASE" command.					
28.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО	When addresses ended, the CO will give the "ATTENTION" command.					
	PRAYERS							
29.	CADET CORPS/SQUADRON, REMOVE – HEADDRESS	СО	Before the prayers begin, the CO will give the command to remove headdress.					
30.	CADET CORPS/SQUADRON, REPLACE – HEADDRESS	СО	When prayers ended, the CO will give the command to replace headdress.					

^{*} Addresses optional

Table 4-6 4-138 Manual of Ceremonial

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS		
	L'ACTE DU SOUVENIR					
31.			Cette partie est optionnelle et sera faite normalement par les anciens combattants.	Si l'Acte du Souvenir à lieu, le commandement "COUVREZ-VOUS" sera donné seulement après cette prière.		
		DE	CRNIÈRE SONNERIE			
32.			La trompette ou le clairon sonne la "Dernière sonnerie" et le "Réveil".	Les officiers doivent saluer sans interruption de la première note de la "Dernière sonnerie" jusqu'à la dernière note du "Réveil".		
		DÍ	ÉPÔTS DES GERBES			
33.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE RE – POS	Cmdt	Pendant qu'on dépose les gerbes de fleurs, les cadets sont "EN PLACE REPOS".			
34.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	Cmdt	Lorsque les gerbes de fleurs ont été déposées en place, les cadets sont "AU GARDE-À-VOUS" pour la complainte ou le "God Save the Queen".			
			COMPLAINTE			
35.			Cette partie est optionnelle, seulement si un cornemuseur est disponible.			
		GO	D SAVE THE QUEEN			
36.			Le "God Save the Queen" termine la cérémonie du Jour du Souvenir.			
	SALUT GÉNÉRAL ET DÉPART DE L'OFFICIER DE REVUE					
37.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, SALUT GÉNÉRAL – SA – LUEZ	Cmdt	Les cadets occupent un poste de commandement durant le rassemblement et saluent.	L'assistance doit être debout.		

Tableau 4-6 4-139 Manuel du Cérémonial

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS			
	REMEMBRANCE						
31.			This part is optional and will usually be performed by veterans.	If remembrance take place the "REPLACE HEADDRESS" command will be given after this prayer.			
			LAST POST				
32.			Bugler or trumpet plays the "Last Post" and "The Rouse".	Officer must salute from the first bar to "The Last Post" to the last bar of "The Rouse".			
		WR	EATH OF FLOWERS				
33.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	СО	During the laying of the wreath, the cadets are at "STAND AT EASE" position.				
34.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО	When the wreath have been placed, cadet are at "ATTENTION" for the "Lament" or "God Save the Queen".				
			LAMENT				
35.			This part is optional. It can be performed only if a piper is available.				
		GO	D SAVE THE QUEEN				
36.			The "God Save the Queen" ends the Remembrance Day Ceremony.				
	GENERAL SALUTE AND REVIEWING OFFICER DEPARTURE						
37.	CADET CORPS/SQUADRON, (SALUTE) OR (GENERAL SALUTE – SALUTE)	СО	Cadets in command position on parade, salute.	Spectators must stand.			

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
38.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE À – VOUS		Au commandement "GARDE-À-VOUS", le porte-drapeau saisit le drapeau de la main gauche et le ramène sur la hampe en même temps qu'il saisit le coin du drapeau de la main droite. Il ramène vivement la main gauche sur le côté à la position du "GARDE-À-VOUS" et lève l'avant-bras droit de façon qu'il soit à l'horizontale.	
39.	RETIREZ LE DRAPEAU, CORPS DE CADETS/ESCADRON, À VOTRE DRAPEAU, SALU – EZ	Cmdt	Le commandement n'est donné que lorsque l'officier de revue a quitté le terrain de parade.	L'assistance est debout pour la sortie du drapeau.
40.	DÉTACHEMENT DU DRAPEAU, PAS CADENCÉ – MARCHE	Cmdt dét drapeau	Au commandement "DÉTACHEMENT DU DRAPEAU PAS CADENCÉ - MARCHE", la musique, le cas échéant, joue les quatre (4) premières et les quatre (4) dernières mesures du "Ô Canada".	 Le commandement doit être discret. Les spectateurs en uniforme saluent. S'il n'y a pas de musique, les spectateurs en uniforme saluent seulement si le détachement du drapeau passe devant eux.
		DISF	PERSION ET ROMPEZ	
41.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE À – VOUS	Cmdt		
42.	COMMANDANT ADJOINT	Cmdt	Le cmdt remet le commandement au cmdtA.	
43.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, EN PLACE REPOS	CmdtA		
44.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, GARDE-À – VOUS	CmdtA		
45.	COMMANDANTS DE DIVISIONS/ PELOTONS/SECTIONS, QUITTEZ VOS – POSTES	CmdtA		Pour les corps de cadets, passez au no 49.
46.	ADJUDANT-MAÎTRE	CmdtA	Le cmdt A remet le commandement à l'adjum.	Pour les escadrons seulement.

Tableau 4-6 4-141 Manuel du Cérémonial

SER	COMMANDS	BY	ACTION	REMARKS
38.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION		At the command "ATTENTION", the flag bearer grasps the flag with his left hand and brings it to the pike, taking the corner of the flag in his right hand. He sharply brings his left hand to his side, in the "ATTENTION" position and raises his right forearm to the horizontal position.	
39.	MARCH OFF THE FLAG, CADET CORPS/SQUADRON, TO THE FLAG – SALUTE	СО	The command is given only after the Reviewing Officer has left the parade grounds.	The spectators stand as the flag is marched off.
40.	FLAG PARTY QUICK – MARCH	Flag Party CO	At the command "FLAG PARTY QUICK MARCH", the band, if there is one, will play the first four and last four bars of "O Canada".	 The Command will be discreet. Spectators in uniform salute. If there is no band, spectators in uniforms salute only if the flag party passes in front of them.
41.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	СО		
42.	DEPUTY COMMANDING OFFICER	CO	The CO hands over the parade to the DCO.	
43.	CADET CORPS/SQUADRON, STAND AT – EASE	DCO		
44.	CADET CORPS/SQUADRON, ATTEN – TION	DCO		
45.	DIVISIONS/PLATOONS/SECTIONS COMMANDERS, FALL – OUT	DCO		Cadet Corps go to serial 49.
46.	MASTER WARRANT OFFICER	DCO	The DCO hands over the parade to the MWO.	Squadrons only.

Chapitre 4 – Commandements / Exécution

NO	COMMANDEMENT	PAR	EXÉCUTION	OBSERVATIONS
47.	ESCADRON – EN PLACE RE – POS	Adjum		
48.	ESCADRON – GARDE-À – VOUS	Adjum		
49.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, FERMEZ LES RANGS – MARCHE	CmdtA/Adjum		
50.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, VERS LA DROITE, EN COLONNE PAR TROIS, À DROITE, TOUR – NEZ	CmdtA/Adjum		
51.	CORPS DE CADETS/ESCADRON, PAS CADENCÉ – MARCHE	CmdtA/Adjum	Sous les ordres du cmdtA/Adjum, le corps de cadets/escadron quitte le terrain de parade et se disperse.	

Tableau 4-6 4-143 Manuel du Cérémonial

Chapter 4 – Commands - Execution

SER	COMMAND	BY	ACTION	REMARKS
47.	SQUADRON – STAND AT – EASE	MWO		
48.	SQUADRON – ATTEN – TION	MWO		
49.	CADET CORPS/SQUADRON, CLOSE ORDER – MARCH	DCO/MWO		
50.	CADET CORPS/SQUADRON, ADVANCE FROM THE RIGHT, IN COLUMN OF THREES, RIGHT – TURN	DCO/MWO		
51.	CADET CORPS/SQUADRON, QUICK – MARCH	DCO/MWO	Under the command of the DCO/MWO, the Cadet Corps/Squadron leaves the parade grounds for dismissal.	

Table 4-6 4-144 Manual of Ceremonial